



LE 25^{ième}
RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DE L'EAU
DU SYNDICAT DU MIXTE
DES EAUX DU MAUMONT
ANNEE 2019



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

rapport 2019

sommaire

I - PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Présentation générale	4 à 8
Organisation administrative en 2019	9
Les membres du Comité Syndical en 2019	10
Les membres du bureau en 2019	11
Le parcours de l'eau	12
Les points d'alimentation et ressources en eau par commune	13
Les ressources et productions journalières	14
La filière traitement	15
Les ressources et ouvrages par commune adhérente en photos	16 à 38

II - LES DONNÉES TECHNIQUES

Evolution de 2010 à 2019 des abonnés et de la consommation.....	42
Evolution depuis 2011 des consommations, recettes vente de l'eau, et des moyennes à payer par abonné	43
Réductions accordées sur consommations en 2019	44
Récapitulatif des travaux facturés en 2019	45
Evolution des volumes facturés par an par abonné et par commune depuis 2006	46
Evolution de la consommation moyenne annuelle par abonné depuis 2009	47
Evolution de la consommation moyenne annuelle de 2019 par habitant	48
Production 2019	49
La répartition de la production en 2019	50
Comparatif de la production 2015/2016/2017/2018	51
Prélèvements 2019	52
Evolution de 2006 à 2019 du rendement du syndicat	53
Evolution des exportations et importations du syndicat de 2004 à 2019	54
Evolution des volumes distribués par le syndicat depuis l'année 2006	55
Evolution du rendement et indice linéaire de perte du syndicat depuis 2008	56 et 57

Evolution des indicateurs de performance depuis l'année 2000 avec des graphiques	58 à 61
Quelques consommateurs importants	62
Récapitulatif des compteurs équipés en télérelève par agent par commune	63
Renouvellement des compteurs de 2014 à 2019	64
Renouvellement des compteurs en 2019	65
Bilan des déposes de compteurs depuis 2014	66
La pyramide des âges des compteurs	67
La pyramide des âges des compteurs par commune	68 à 76
Evolution du parc compteurs de moins de 15 ans 2018/2019	77
Carnet métrologique pour exemple celui de la commune de ST GERMAIN (en partie)	78
Récapitulatif des fermetures de compteurs en 2019	79
Les interventions 2019 du service technique	80 à 85
Calcul de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale pour 2019	86
Bilan sur les certificats d'urbanisme en 2019	87
Bilan sur les permis de construire depuis 2007	88
Pluviométrie de 2019	89
La pluviométrie depuis 1992	90
Quelques commentaires sur ce compte rendu d'exploitation	91 et 92
L'origine de l'eau distribuée par le Syndicat	93
Le traitement utilisé	94
Le schéma de la filière de traitement de l'eau	95
Le schéma de la filière de traitement des boues	96
Les analyses	97 et 98
Les rapports d'analyses	99 à 116
Le récapitulatif du contrôle sanitaire de l'ARS pour 2019	117 à 120

III - LES DONNÉES FINANCIÈRES

Le prix de l'eau	122 à 127
Les tarifs 2019	128 à 131
Evolution des tarifs HT de 2012 à 2020	132
Evolution des tarifs HT de 2012 à 2020 pour 120 M3	133
Evolution des tarifs TTC de 2012 à 2020 pour 120 M3	134
Bilan des encaissements au 31 décembre 2019	135
Etat des réductions sur factures, abandons de créances et taux de réclamations écrites pour 2019	136
Observatoire du prix de l'eau de 2014 à 2020	137 à 139
Les travaux réalisés par le service technique en 2019	141 et 142

Etat des recettes HT de 2010 à 2019 générées par les travaux du service technique	143
Les recettes totales HT réalisées de 2015 à 2019	144
Le bilan financier de 2019	145 à 169
Bilan des emprunts au 1 ^{er} janvier 2019.....	171
L'état de la dette en 2019	172
Bilan des emprunts	173
Durée d'extinction de la dette au 31 décembre 2019	174
Commentaires	175
Les dépenses d'investissement réalisées en 2019	176
Commentaires	177

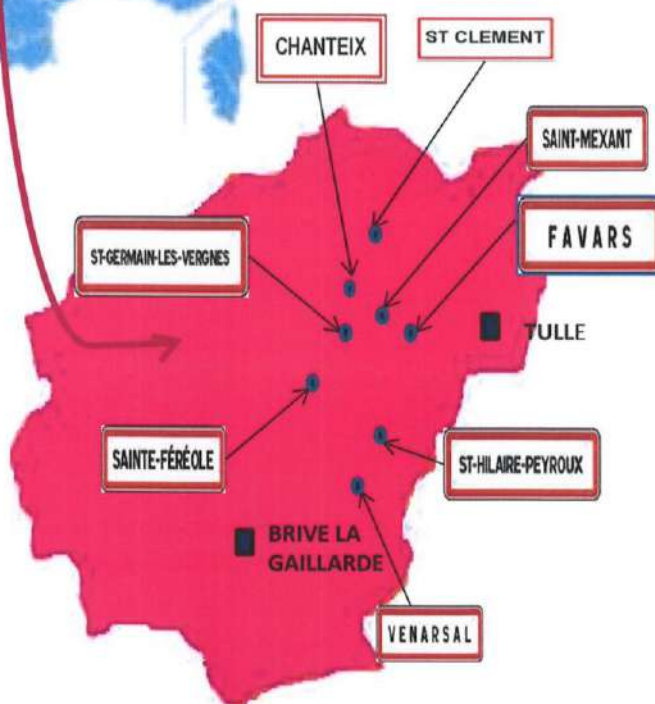
IV - LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Définition	179
Les indicateurs de performance calculés au Syndicat	180

L'AGENCE DE L'EAU VOUS INFORME 181 à 184

2020...UNE ANNÉE CHAMBOULÉE... 185 à 187

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYNDICAT

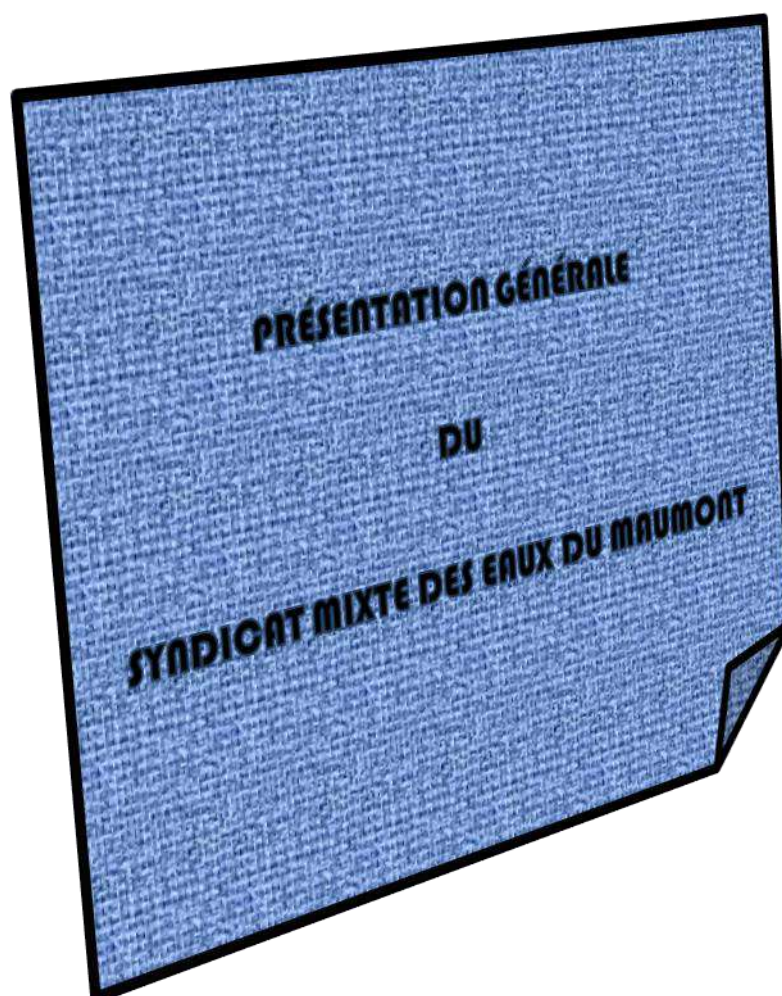


SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

8 rue des Sources
19330 FAVARS

Service Administratif :
Téléphone : 05 55 29 45 10
eau.maumont@orange.fr
www.syndicat-eau-maumont.fr

Service Technique :
Portable : 06 80 36 83 24
eaugrande@orange.fr





SA CREATION	1967
SON SIEGE	8 Rue des Sources à Favars en CORREZE
SON REGIME JURIDIQUE SA GESTION	Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont est un Syndicat Mixte fermé sans fiscalité propre fonctionnant en régie directe avec son propre personnel, ses propres moyens et régi par le Code Général des Collectivités Territoriales et leurs statuts
SON ADMINISTRATION	Assurée par un COMITE SYNDICAL formé de 16 membres représentant les communes adhérentes <i>(renouvellement du bureau les 15/04/2014 et 09/04/2015)</i>
SON BUREAU	Composé d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de six autres membres élus pour 6 ans
SON PERSONNEL	<i>AU 31/12/2019</i> 8 agents à temps complet
SA FONCTION	Traitement et distribution de l'eau potable
SON RESEAU	8 communes adhérentes 4130 abonnés plus de 8000 habitants 400 km de conduites
SA SITUATION GEOGRAPHIQUE	Situé dans la région du Limousin en CORREZE [19] à l'ouest de Tulle et au nord-est de Brive, il fait partie du bassin hydrographique ADOUR GARONNE. Sa superficie : 20 KM nord-sud sur 10 KM ouest-est

retrouvez d'autres informations sur le site Internet du Syndicat à l'adresse suivante :
<http://www.syndicat-eau-maumont.fr/>

LE SIEGE DU SYNDICAT A FAVARS



les délégués des communes en 2019 :

CABB pour Venarsal [Mr MANIÈRE et Mme PATRAUD]
 CABB pour Ste Féréole [Mr GOLFIER et Mr DAUDY]
 Chanteix [Mr VERGNE et Mr BOURDET]
 St Clément [Mr CHASTANET et Mr DUQUAY]
 Favars [Mr DESNOTS et Mr DELVERT]
 St Germain [Mme MAURY et Mr BREUIL]
 St Hilaire [Mme BORIE et Mr DELAGE]
 St Mexant [Mr DUPAS et Mr DELAGE]

les membres du bureau :

Président : Mr DESNOTS
 4 Vice-Présidents : Mr DELVERT, Mr DUPAS, Mr DELAGE, Mr GOLFIER
 6 Membres : Mesdames BORIE et MAURY, Messieurs CHASTANET, VERGNE, BOURDET et DUQUAY

les membres du personnel au 31 décembre 2019 :

Evelyne GERAUD Rédacteur Territorial RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF
 Aurélie SERVARIE Adjoint Administratif Territorial Principal 2ième classe
 Karine REY Adjoint Administratif Territorial Principal 2ième classe
 Stéphane PLANAS Technicien Principal 2ième classe RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE
 Alexandre LAGORSSE Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe
 Mathieu JAUUVION Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe
 David PEYNICHOU Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe
 Guillaume ZAFFALON Adjoint Technique Territorial

les communes adhérentes :

Favars, St Mexant, Chanteix,
 St Hilaire-Peyroux, St Germain Les Vergnes, St Clément
 Communauté d'Agglomération de Bassin de Brive (CABB) pour les territoires de Ste Féréole et de Venarsal



Avec l'adhésion des communes de
 Ste Féréole et de Venarsal à la Communauté
 d'Agglomération de Brive le 31/12/01, le Syndicat
 des Eaux du Maumont s'est transformé de fait en
SYNDICAT MIXTE



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT en 2019

Le responsable du Syndicat

Mr DESNOTS Jean-Paul

Président du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES EN 2019

Un service administratif

Mme GERAUD Evelyne

Responsable du service administratif

Tél : 05-55-29-45-10

eau.maumont@orange.fr

Un service technique

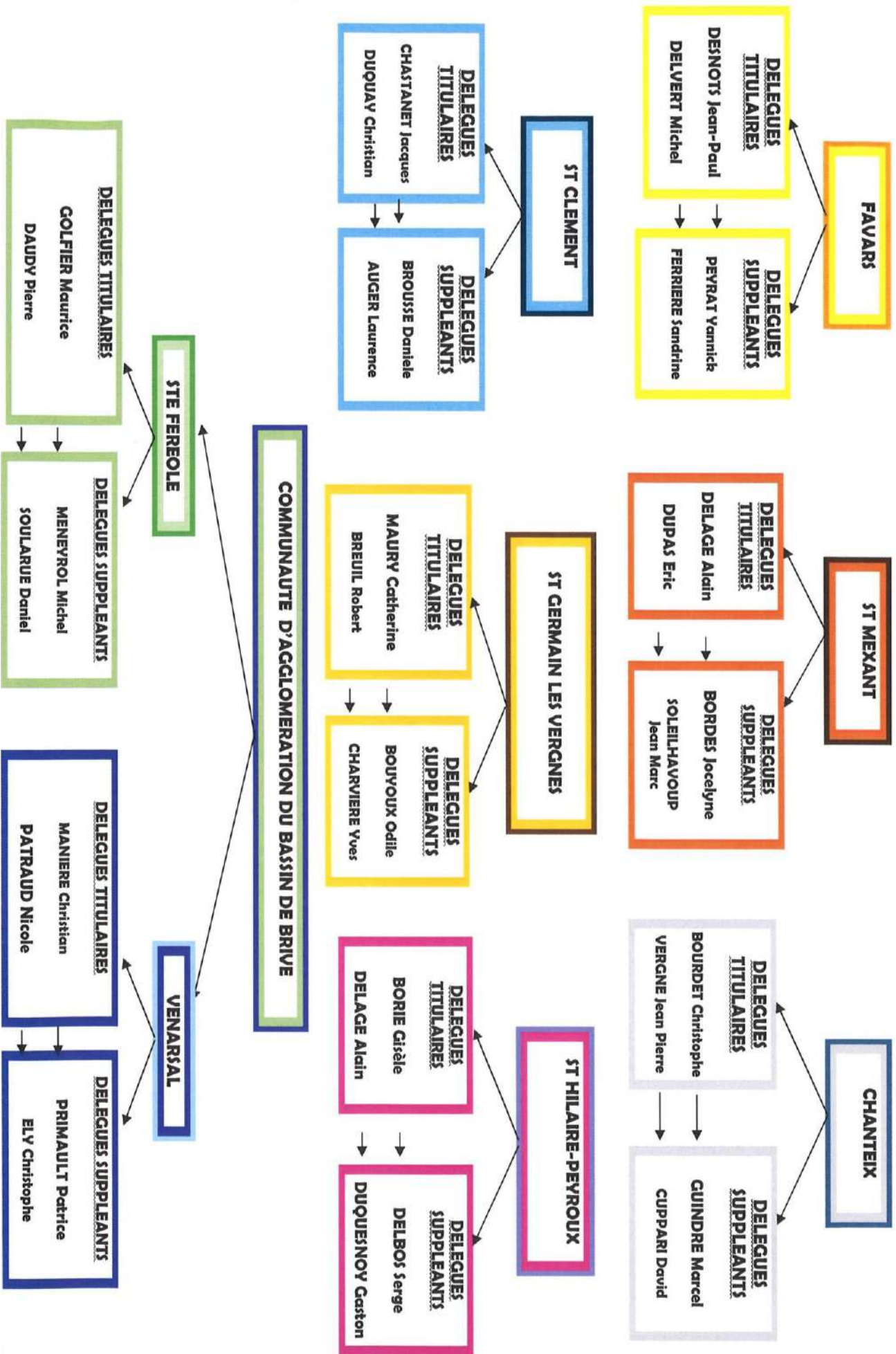
Mr PLANAS Stéphane

Responsable du service technique

Tél : 06-80-36-83-24

eaugrande@orange.fr

LE SITE INTERNET DU SYNDICAT A L'ADRESSE [http:// www.syndicat-eau-maumont.fr/](http://www.syndicat-eau-maumont.fr/)



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
BUREAU SYNDICAL 2019

PRESIDENT

Jean-Paul DESNOTS
[FAVARS]

VICE-PRESIDENT

Michel DELVERT
[FAVARS]

VICE-PRESIDENT

Eric DUPAS
[ST MEXANT]

VICE-PRESIDENT

Alain DELAGE
[ST HILAIRE-PEYROUX]

VICE-PRESIDENT

Maurice GOLPIER
[STE FEREOLE]

MEMBRE DU BUREAU

Jacques CHASTANET
[ST CLEMENT]

MEMBRE DU BUREAU

Gisèle BORIE
[ST HILAIRE-PEYROUX]

MEMBRE DU BUREAU

Jean-Pierre VERGNE
[CHANTEIX]

MEMBRE DU BUREAU

Christophe BOURDET
[CHANTEIX]

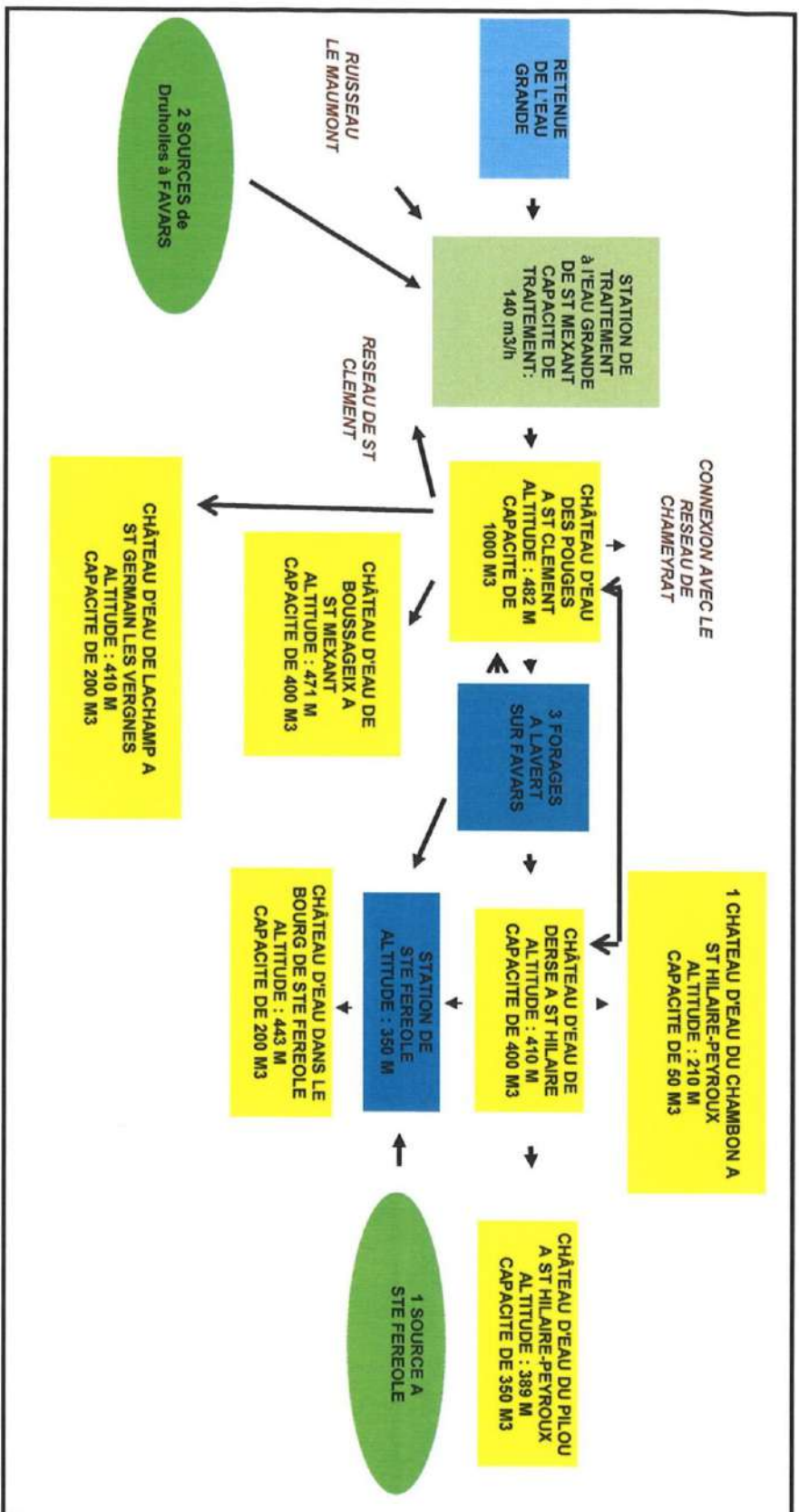
MEMBRE DU BUREAU

Catherine MAURY
[ST GERMAIN LES VERGNES]

MEMBRE DU BUREAU

Christian DUQUAY
[ST CLEMENT]

LE PARCOURS DE L'EAU SUR LE RESEAU DU SYNDICAT



Le réseau de distribution du Syndicat long de 400 km amène l'eau depuis les ouvrages de mise en pression jusqu'au compteur de l'abonné.

Les ouvrages de transports comprennent essentiellement :

Les conduites et accessoires : tés, coudes, cônes...

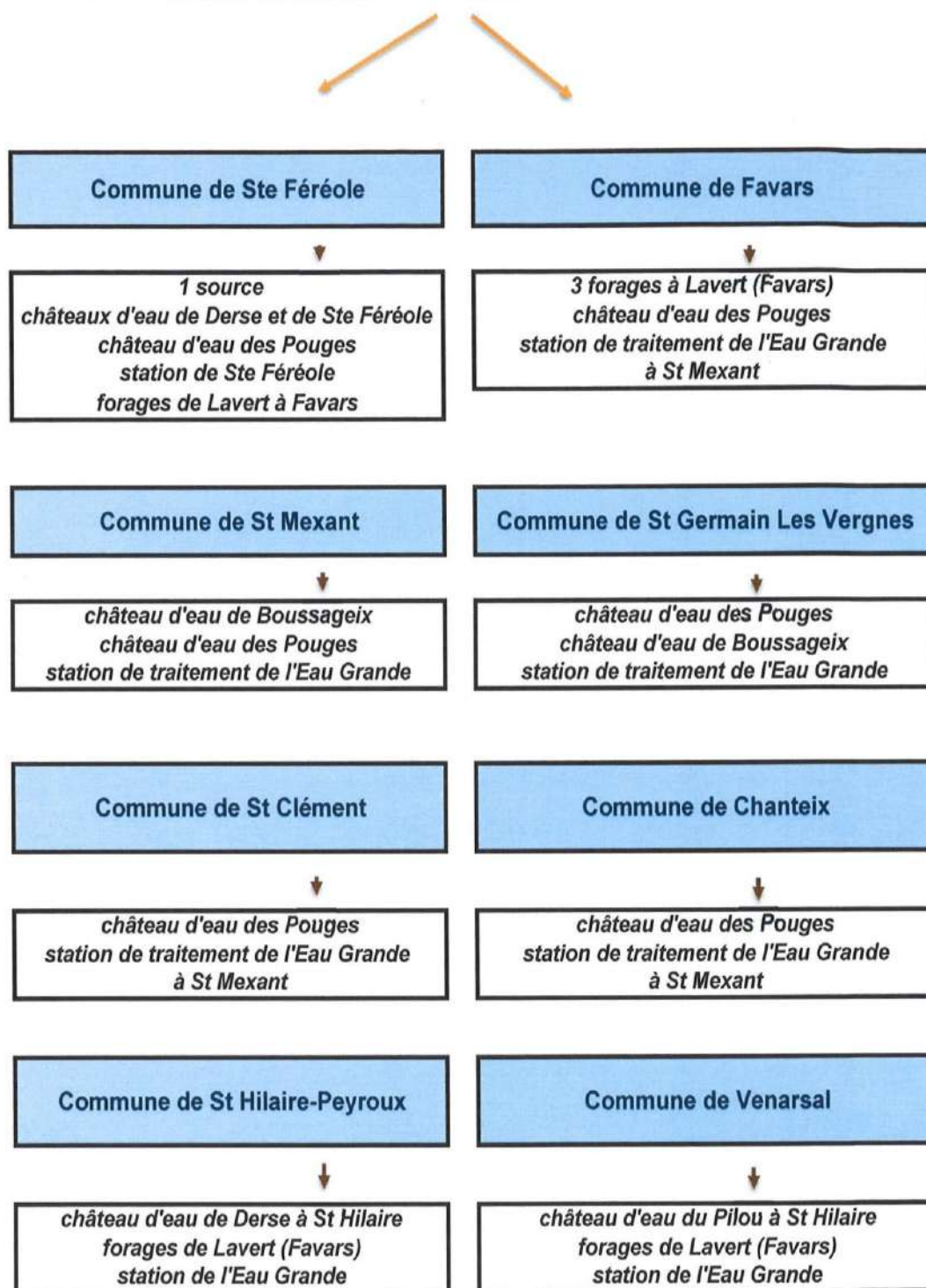
Les appareils de robinetterie : robinets, vannes, ventouses...

Les appareils de fontinerie : poteaux incendie, borne fontaine

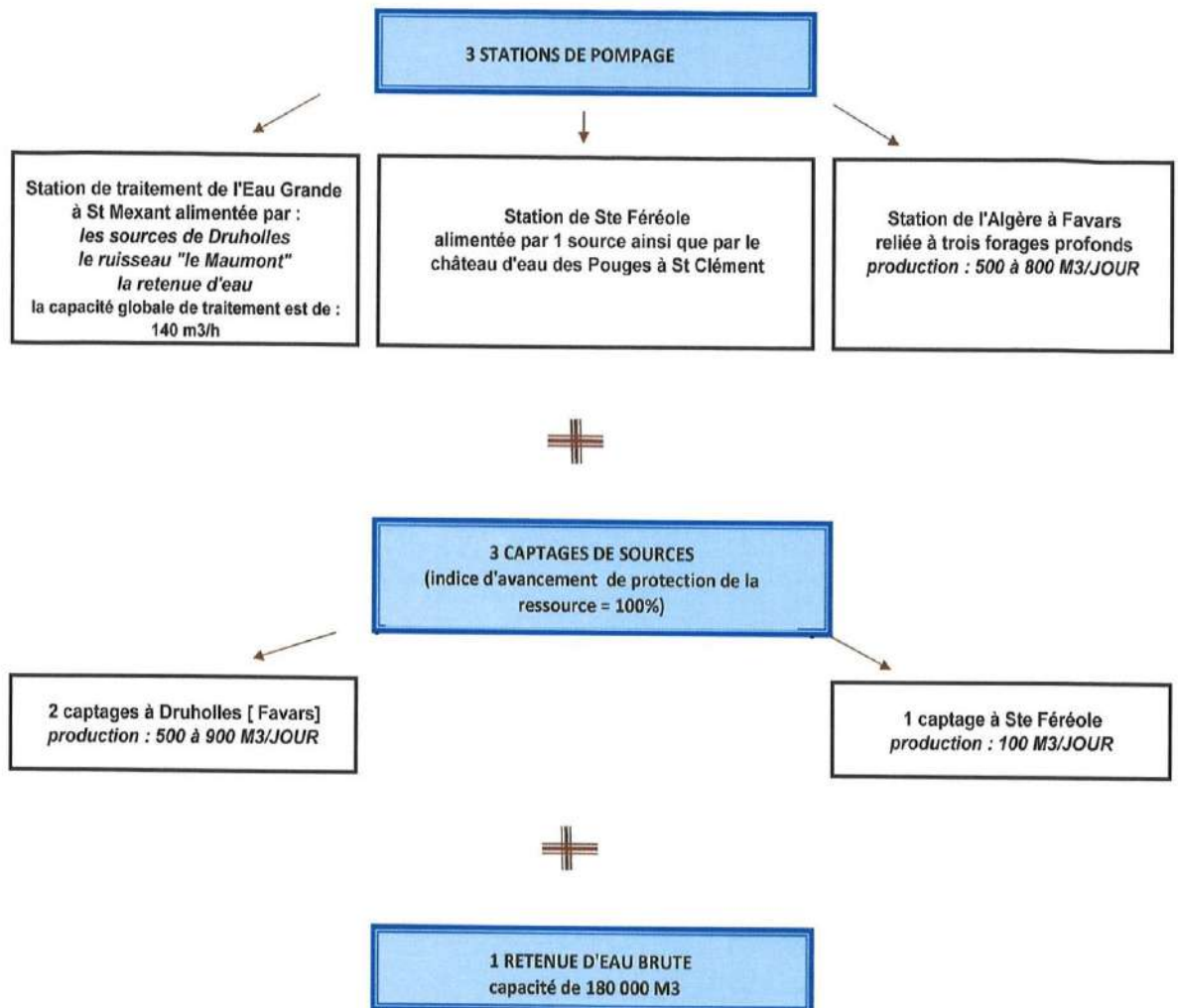
Les appareils de mesure : compteurs, débitmètre, manomètre.



**LES POINTS D'ALIMENTATION ET RESSOURCES EN EAU
POUR CHAQUE COMMUNE
DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT**



RESSOURCES ET PRODUCTIONS JOURNALIERES DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT





LE TRAITEMENT

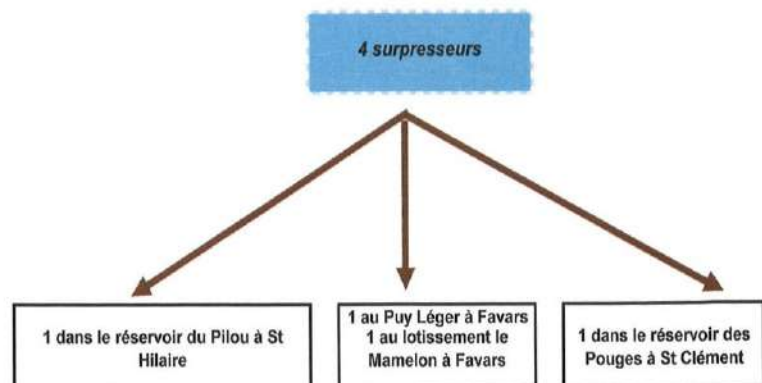
L'usine de traitement de l'Eau Grande doit traiter 3 types d'eau en provenance :
des sources de Druholles, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande.

L'eau est ensuite refoulée vers le château d'eau principal des Pouges à
St Clément d'une capacité de 1000 M3.

A partir de celui-ci, un réseau de plus de 400 KM de canalisations alimente
6 autres châteaux d'eau secondaires :



Les stations de Lavert à Favars et de Cros à Ste Féréole
sont munies de leur système de chloration. Ces
stations sont équipées d'un filtre à carbonate de
calcium permettant de mettre le Ph et la conductivité en
conformité avec les normes en vigueur.





LES RESSOURCES ET OUVRAGES PAR COMMUNE ADHERENTE

à Favars

LE SIEGE DU SYNDICAT au 8 rue des Sources

2 CAPTAGES DE SOURCE A DRUHOLLES

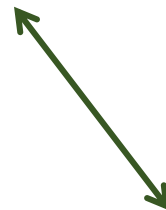
STATION DE POMPAGE + 3 FORAGES

LE SURPRESSEUR DU PUY LEGER

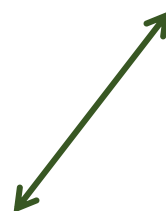
LE SURPRESSEUR DU MAMELON



le siège du Syndicat à Favars

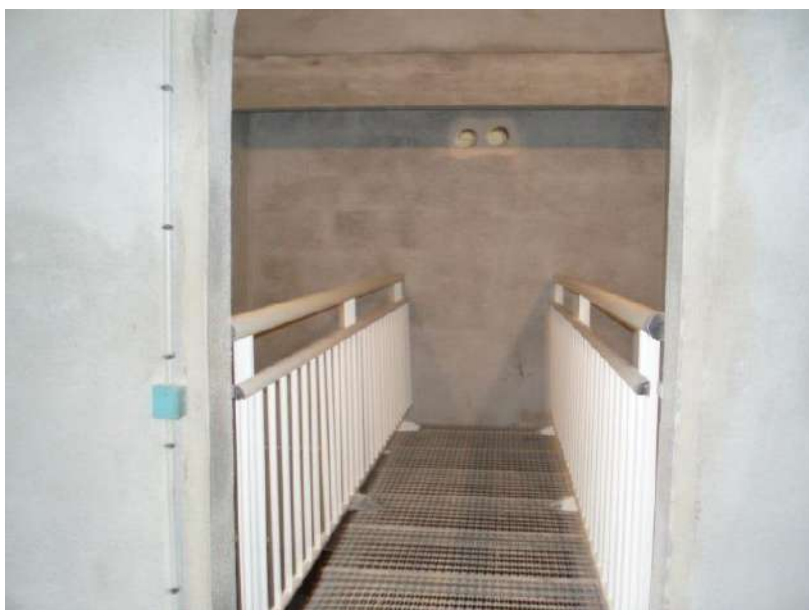


les captages de Druholles à Favars



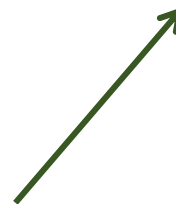


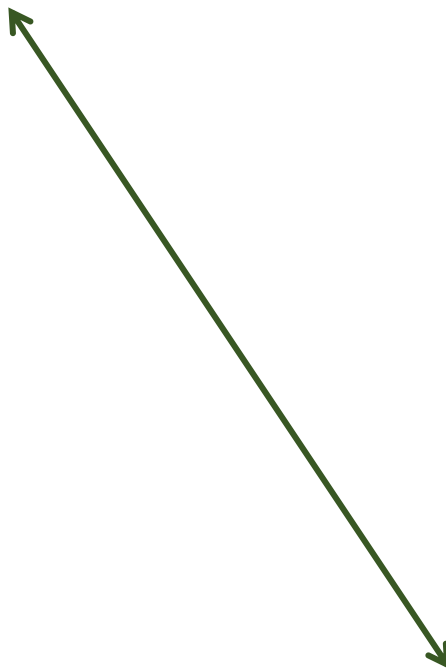
la station de pompage des forages à Lavert
de Favars



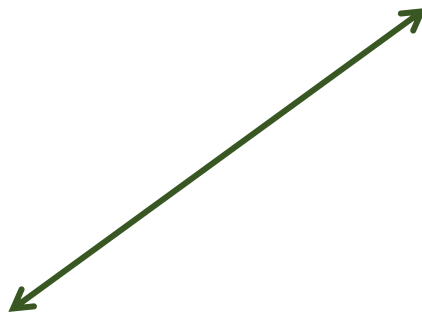


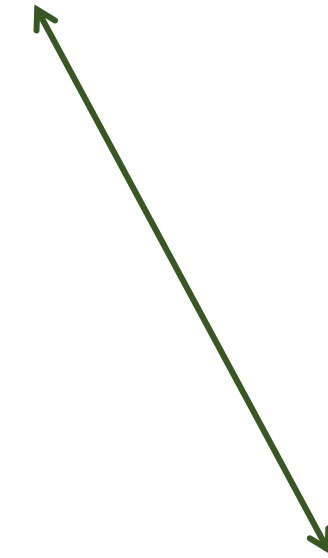
un des forages de Lavert à Favars



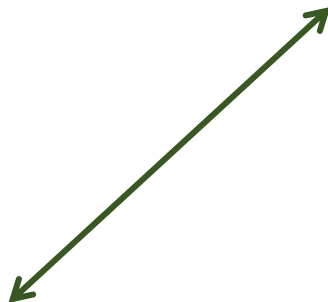


le surpresseur du Puy Léger à Favars





↔ le surpresseur du Mamelon à Favars





**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNE ADHERENTE**

à St Mexant

LA RETENUE D'EAU DE L'EAU GRANDE

LA STATION DE TRAITEMENT

LE RESERVOIR DE BOUSSAGEIX

LA PRISE D'EAU DU MAUMONT



la retenue à l'Eau Grande à
St Mexant



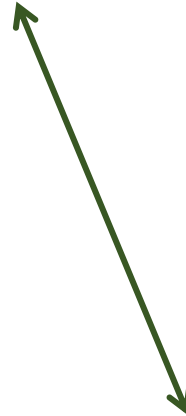
la station de traitement à
St Mexant



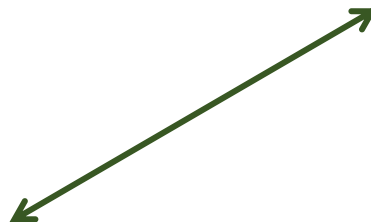
le local des pompes de refoulement



les membranes d'ultrafiltration



le réservoir de Boussageix à St Mexant





La prise d'eau du Maumont à St Mexant

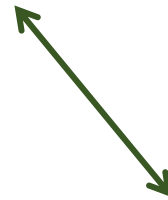


LES RESSOURCES ET OUVRAGES PAR COMMUNE ADHERENTE

à St Clément

2 RESERVOIRS

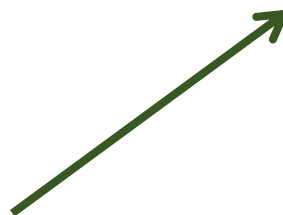
1 SURPRESSEUR [à l'intérieur de l'un des réservoirs]



Les 2 réservoirs des Pouges
à St Clément
(2 x 500 m³ = 1 000 m³)



Le surpresseur des Pouges avant réfection



Le surpresseur des Pouges après réfection en 2017 :



échelle à crinoline refaite



nouvelle aspiration des pompes



ballon de surpression
(sert à mettre le réseau en pression)



nouvelle armoire électrique



**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNE ADHERENTE**

à Ste Féréole

1 CHATEAU D'EAU

1 STATION DE POMPAGE

1 CAPTAGE DE SOURCE « LACOUR »



Le réservoir sur tour de Ste Féréole (200 m3)



L'intérieur du réservoir de Ste Féréole (photo prise pendant les travaux de réhabilitation réalisés en 2014)



la station de pompage à Ste Féréole



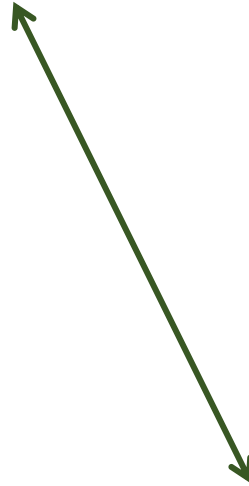
la source Lacour à Ste Féréole



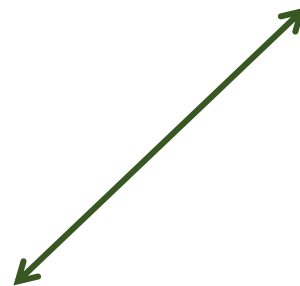
**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNEADHERENTE**

à St Germain Les Vergnes

1 RESERVOIR A LACHAMP



**le réservoir de Lachamp à
St Germain Les Vergnes (200 m3)**





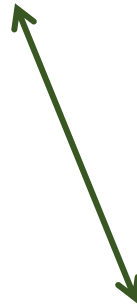
**LES RESSOURCES ET OUVRAGES
PAR COMMUNE ADHERENTE**

à St Hilaire-Peyroux

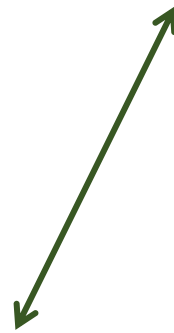
RESERVOIR AU CHAMBON

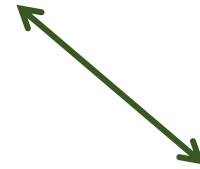
RESERVOIR DU PILOU

RESERVOIR DE DERSES

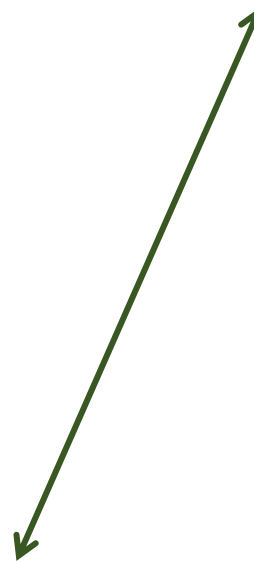
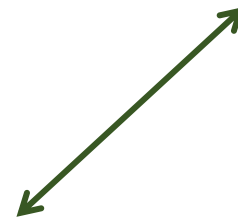


le réservoir du Chambon à St Hilaire Peyroux
(50 m³)





**Réservoir du Pilou à St Hilaire-Peyroux
et son surpresseur (350 m3)**

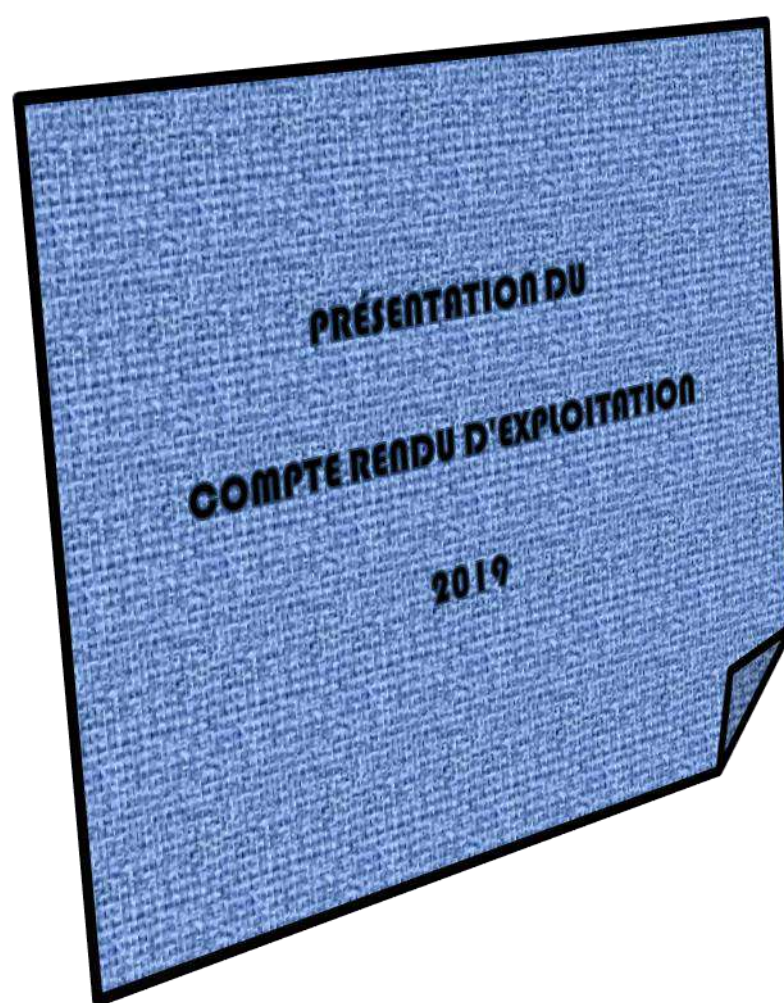




le réservoir de Derses à St Hilaire Peyroux
(400 m3)



II - LES DONNÉES TECHNIQUES DU SYNDICAT



COMPTE RENDU D'EXPLOITATION DE 2019

<i>ÉVOLUTION DE 2010 A 2019 DES ABONNÉS ET DE LA CONSOMMATION.....</i>	<i>page 42</i>
<i>ÉVOLUTION DEPUIS 2011 DES CONSOMMATIONS, RECETTES VENTE DE L'EAU, ET DES MOYENNES A PAYER PAR ABONNÉ</i>	<i>page 43</i>
<i>RÉDUCTIONS ACCORDÉES SUR CONSOMMATIONS 2019</i>	<i>page 44</i>
<i>RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX FACTURÉS EN 2019</i>	<i>page 45</i>
<i>ÉVOLUTION DES VOLUMES FACTURÉS PAR AN PAR ABONNÉ ET PAR COMMUNE DEPUIS 2006 .</i>	<i>page 46</i>
<i>ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNÉ DEPUIS 2009</i>	<i>page 47</i>
<i>ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DE 2019 PAR HABITANT</i>	<i>page 48</i>
<i>PRODUCTION 2019</i>	<i>page 49</i>
<i>LA RÉPARTITION DE LA PRODUCTION 2019</i>	<i>page 50</i>
<i>COMPARATIF PRODUCTION 2015/2016/2017/2018</i>	<i>page 51</i>
<i>PRÉLÈVEMENTS 2019</i>	<i>page 52</i>
<i>ÉVOLUTION DE 2006 A 2019 DU RENDEMENT DU SYNDICAT.....</i>	<i>page 53</i>
<i>ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DE 2004 A 2019</i>	<i>page 54</i>
<i>ÉVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUÉS PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2006.....</i>	<i>page 55</i>
<i>ÉVOLUTION RENDEMENT ET INDICE LINEAIRE DE PERTE DU SYNDICAT DEPUIS 2008</i>	<i>page 56 et 57</i>
<i>ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DEPUIS L'ANNEE 2000 AVEC GRAPHIQUES</i>	<i>pages 58 à 61</i>
<i>QUELQUES CONSOMMATEURS IMPORTANTS</i>	<i>page 62</i>
<i>RÉCAPITULATIF DES COMPTEURS ÉQUIPÉS EN TELÉRELÈVE PAR AGENT PAR COMMUNE</i>	<i>page 63</i>
<i>RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS DE 2014 A 2019</i>	<i>page 64</i>
<i>RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS EN 2019</i>	<i>page 65</i>
<i>RÉCAPITULATIF DES DÉPOSES DE COMPTEURS DEPUIS 2014</i>	<i>page 66</i>
<i>LA PYRAMIDE DES ÂGES DES COMPTEURS</i>	<i>pages 67 à 76</i>
<i>ÉVOLUTION DU PARC COMPTEURS DE MOINS DE 15ANS 2018/2019</i>	<i>page 77</i>
<i>CARNET MÉTROLOGIQUE POUR EXEMPLE CELUI DE LA COMMUNE DE ST GERMAIN (en partie)</i>	<i>page 78</i>
<i>RÉCAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS EN 2019</i>	<i>page 79</i>
<i>LES INTERVENTIONS 2019 DU SERVICE TECHNIQUE</i>	<i>pages 80 à 85</i>
<i>VALEUR DE L'INDICE DE CONNAISSANCE DE GESTION PATRIMONIALE POUR 2019</i>	<i>page 86</i>
<i>BILAN SUR LES CERTIFICATS D'URBANISMES EN 2019</i>	<i>page 87</i>
<i>BILAN SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DEPUIS 2007</i>	<i>page 88</i>
<i>PLUVIOMÉTRIE DE 2019</i>	<i>page 89</i>
<i>LA PLUVIOMÉTRIE DEPUIS 1992</i>	<i>page 90</i>
<i>QUELQUES COMMENTAIRES SUR CE COMPTE RENDU D'EXPLOITATION.....</i>	<i>pages 91 et 92</i>

EVOLUTION DE 2010 A 2019 DES ABONNES ET DE LA CONSOMMATION

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNES EN 2010	NOMBRE D'ABONNES EN 2011	NOMBRE D'ABONNES EN 2012	NOMBRE D'ABONNES EN 2013	NOMBRE D'ABONNES EN 2014	NOMBRE D'ABONNES EN 2015	NOMBRE D'ABONNES EN 2016	NOMBRE D'ABONNES EN 2017	NOMBRE D'ABONNES EN 2018	NOMBRE D'ABONNES EN 2019
FAVARS	473	482	501	506	512	524	527	539	541	643
CHANTEIX	326	328	333	340	340	341	342	342	345	342
ST CLEMENT	162	168	171	172	176	177	180	187	189	192
ST MEYANT	571	587	596	600	615	620	627	631	631	647
ST HILAIRE	458	480	476	472	483	488	493	495	490	498
VENARSAL	234	236	244	248	253	253	256	254	258	258
ST GERMAIN	524	524	534	537	535	550	553	564	571	577
STE FERECOLE	920	939	962	965	975	996	1012	1024	1 036	1 057
LAGRAULIERE	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
TOTAL	3683	3740	3823	3856	3905	3956	4006	4052	4 077	4 130

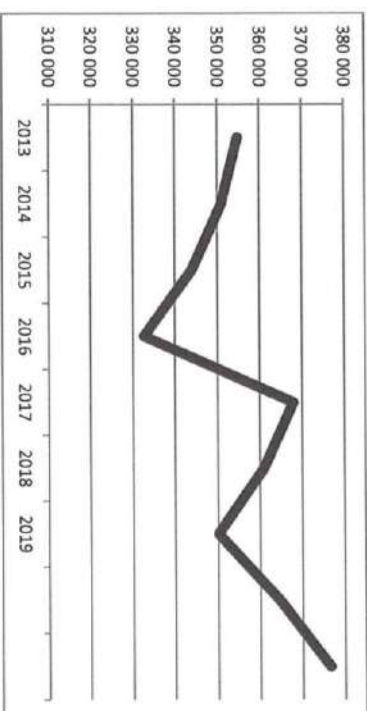
COMMUNES	CONSO 2010	CONSO 2011	CONSO 2012	CONSO 2013	CONSO 2014	CONSO 2015	CONSO 2016	CONSO 2017	CONSO 2018	CONSO 2019
FAVARS	44 737	44 191	45 198	44 181	42 732	46 884	46 780	42900	44 975	46 197
CHANTEIX	28 176	27 525	26 822	25 216	25 061	27 043	26993	26405	25 924	28 279
ST CLEMENT	14 271	14 789	14 332	15 734	14 377	17 667	17691	17086	18 854	19 104
compteur des Rouges	263	5659	810	373	613	4 918	988	2485	2 277	8 152
ST MEYANT	54 980	53 606	54 632	53 867	51 360	58 568	55530	56015	55 128	56 271
ST HILAIRE	42 337	40 521	42 163	42 210	38 530	43 559	42246	41150	43 686	47 829
VENARSAL	20 490	19 780	19 726	19 397	19 486	19 633	19874	19234	19 463	20 032
ST GERMAIN	55 593	54 523	56 289	55 044	54 325	56 402	54971	53660	57 244	57 422
STE FERECOLE	92 776	90 120	90 093	86 787	85 490	92 514	94176	90437	96 310	94 568
LAGRAULIERE	805	688	728	614	619	702	656	661	540	598
epcur du Puy Grand	3 325	167	80	479	0	0	0	0	0	0
à Cornil										
epcur des Taupheries	33	60	69	52	76	98	88	76	80	107
à Douzenac		3 200								
COMMUNE DE NAVES										
TOTAL VOLUMES FACTURES	357 776	354 809	350 942	343 944	332 579	367 888	360 893	350 109	364 481	376 553

+ 12 072 m3

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DEPUIS 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
consommation en M3	354 809	350 942	343 944	332 579	367 888	360 893	350 109	364 481	376 553

+ 12 072 m3



EVOLUTIONS DIVERSES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant TTC des recettes EAU à encaisser	889 144,79 €	919 971,85 €	928 133,29 €	931 104,25 €	1 011 610,62 €	1 005 155,55 €	993 086,14 €	1 056 425,27 €	1 077 322,03 €

+ 20

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Moyenne à payer par abonné	237,74	240,64	240,70	238,44	255,14	250,91	245,09 €	259,12 €	260,85 €

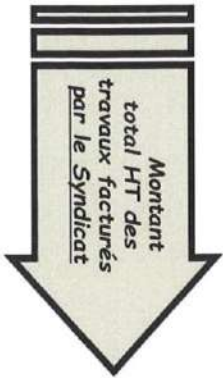
REDUCTIONS ACCORDEES SUR CONSOMMATIONS 2019

suite à incidents (fuites après compteur)

COMMUNES	NOMBRE DE REDUCTIONS	CONSOMMATIONS RELEVÉES EN M3	CONSOMMATIONS FACTURÉES EN M3	PERTE POUR LE SYNDICAT EN M3	PERTE TTC EN EUROS
STE FEREOLE	13	4655	325	1 403	
ST HILAIRE-PEYROUX	6	1 058	677	381	
ST MEXANT	7	3 061	1 221	1 840	
ST GERMAIN	6	4 356	2 323	2 033	
CHANTEIX	2	413	159	254	
FAVARS	5	908	614	294	
VENARSAL	1	2 192	42	2 150	
ST CLEMENT	2	5 142	3950	1 462	
LAGRAULIERE					
TOTAUX	42	21 785	9 311	9 817	17 503,20
					<i>rappels pertes en €</i> 2018 = 16 120,92 2017 = 12 976,02 €

RECAPITULATIF DES TRAVAUX FACTURES EN 2019

	ST HILAIRE	VENARSAL	ST GERMAIN	FAVARS	ST MEXANT	CHANTEIX	ST CLEMENT	STE FEREOLE	TOTAL
EN 2019 branchements	5	1	4	3	10	1	1	15	40
EN 2018 branchements	1	2	7	5	2	0	4	11	32
EN 2017 branchements	3	1	9	7	4	0	7	18	49
EN 2016 branchements	5	1	2	1	9	0	4	15	37
EN 2015 branchements	4	0	15	10	4	5	1	17	56



ANNÉE 2019 : 37 873,82 € HT
ANNÉE 2018 : 46 045,28 € HT
ANNÉE 2017 : 41 063,09 € HT
ANNÉE 2016 : 31 791,43 € HT

soit - 8 171,46 €

en 2019, 57 factures et 68 devis ont été émis par le Syndicat

(en 2018, 67 factures et 61 devis ont été émis par le Syndicat)

en règle générale, sauf cas particuliers, les branchements nouveaux sont réalisés et ouverts dans un délai maximal de 30 jours (ouvrés) à compter du jour qui suit le jour de la réception du devis accepté et visé

(taux de respect de ce délai est estimé à 100% pour 2019)

Evolution des volumes moyens annuels facturés par commune et par abonné depuis 2006

Communes adhérentes	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019
FAVARS	106	97	99	96	95	92	90	87	83	89	89	80	83	85
CHANTEIX	94	87	87	89	87	84	81	74	74	79	79	77	75	77
ST CLEMENT	133	87	87	91	90	122	89	94	85	99	98	91	100	100
ST MEXANT	103	91	96	97	96	91	92	90	84	94	90	89	87	87
ST HILAIRE	109	95	100	90	92	88	89	89	80	89	86	83	89	96
VENARSAL	96	89	91	93	88	84	81	78	77	78	78	76	75	78
ST GERMAIN	120	106	110	112	106	104	105	103	102	103	99	95	100	100
STE FEREOLE	116	100	101	102	101	96	95	90	88	93	93	88	93	89
LAGRAULIERE	61	56	57	57	50	43	46	38	39	44	41	41	34	37

Les communes de FAVARS, CHANTEIX, ST HILAIRE PEYROUX, VENARSAL sont en hausse.
La commune de STE FEREOLE est en baisse

ANNEE	NOMBRE D'ABONNES	VOLUMES FACTURES (mètres cubes)	CONSOMMATION / ABONNE
2009	3 631	358 645	98,77
2010	3 683	357 776	97,14
2011	3 740	354 809	94,87
2012	3 823	350 942	91,79
2013	3 856	343 944	89,20
2014	3 905	332 579	85,17
2015	3 965	367 888	92,78
2016	4 006	360 893	90,09
2017	4 052	350 109	86,40
2018	4 077	364 481	89,40
2019	4 130	376 481	91,16

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE

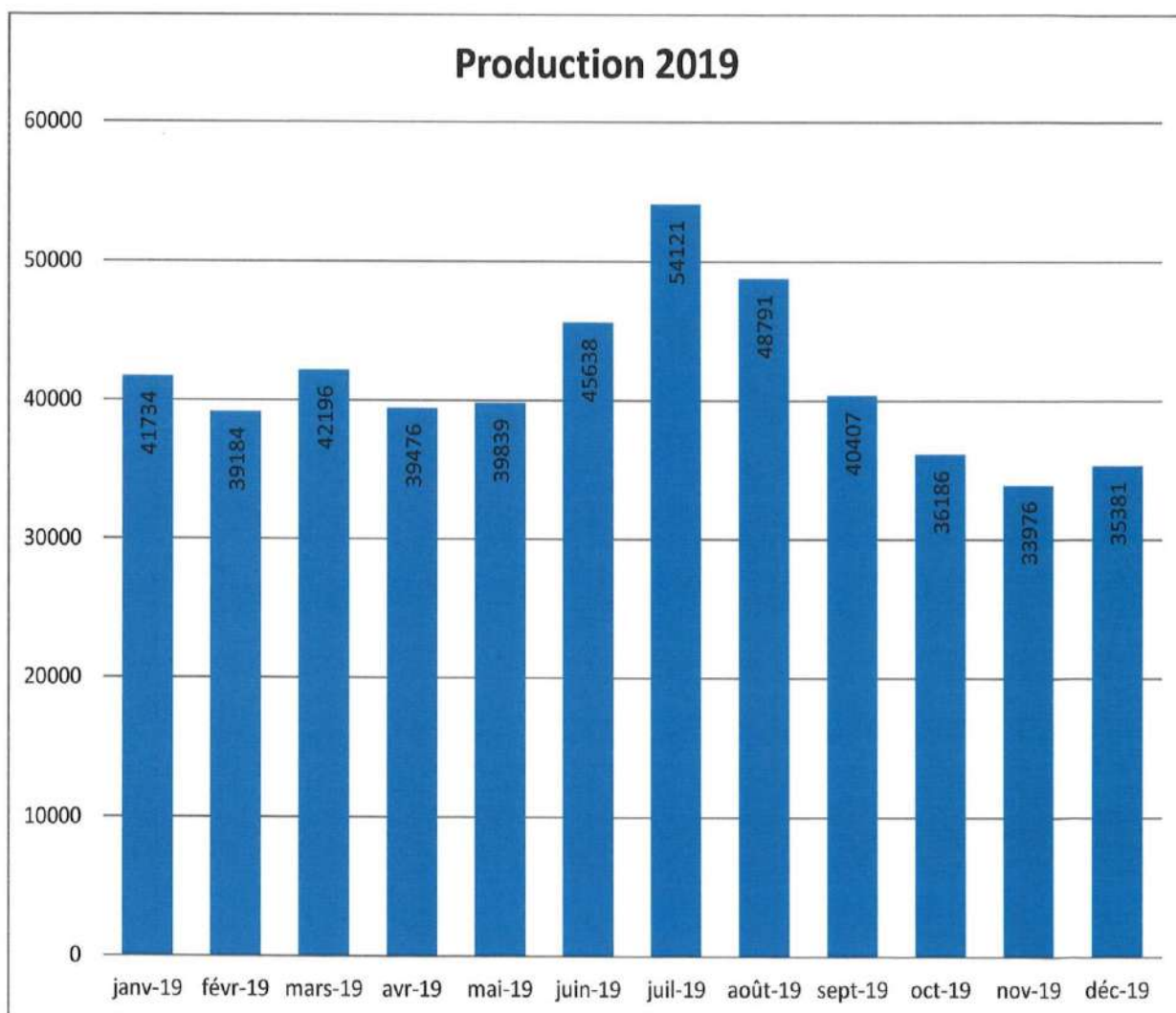
COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS <i>au 31/12/2019</i>	VOLUMES FACTURES (mètres cubes) <i>pour 2019</i>	CONSOMMATION / HABITANT
FAVARS	1 072	46 197	43,09
ST MEXANT	1 340	56 271	41,99
ST HILAIRE	978	47 829	48,90
ST GERMAIN	1 145	57 422	50,15
STE FEREOLE	1 981	94 568	47,74
VENARSAL	517	20 032	38,75
CHANTEIX	610	26 279	43,08
ST CLEMENT (en partie)	312 (estimation)	19 104	61,23
	7 955	367 702	46,22

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR HABITANT

PRODUCTION 2019

	Station Eau- Grande	Forages	Source Lacour	Total	Moy/j
janv-19	28364	10073	3297	41734	1346,26
févr-19	24704	11015	3465	39184	1399,43
mars-19	28603	8635	4958	42196	1361,16
avr-19	26543	9388	3545	39476	1315,87
mai-19	27058	9160	3621	39839	1285,13
juin-19	31613	10635	3390	45638	1521,27
juil-19	38713	12767	2641	54121	1745,84
août-19	33621	13000	2170	48791	1573,90
sept-19	27108	11725	1574	40407	1346,90
oct-19	24109	10579	1498	36186	1167,29
nov-19	21567	9413	2996	33976	1132,53
déc-19	21288	10385	3708	35381	1141,32

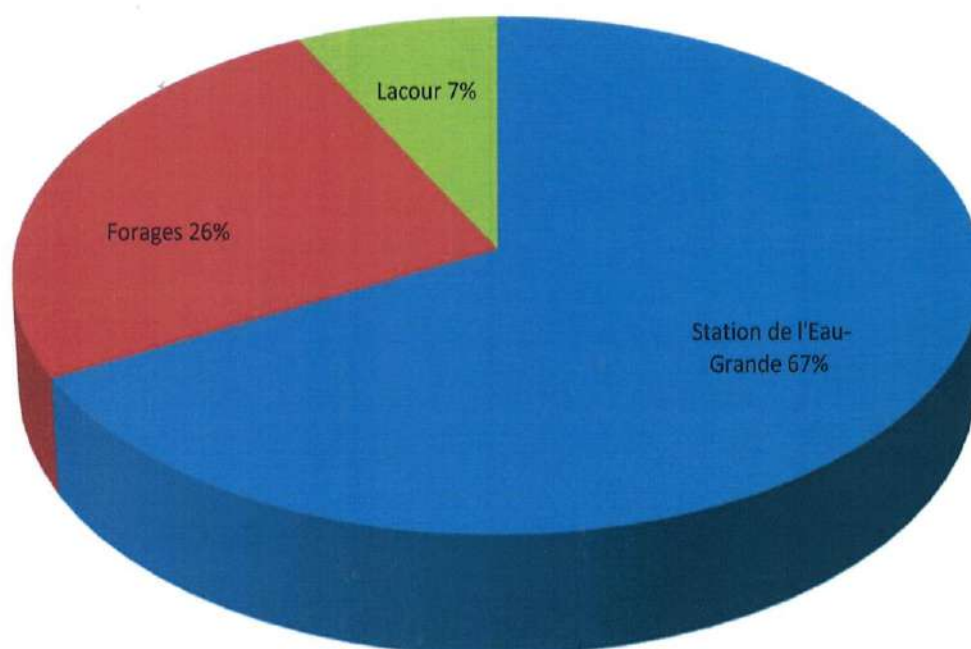
Total	333291	126775	36863	496929	
--------------	---------------	---------------	--------------	---------------	--



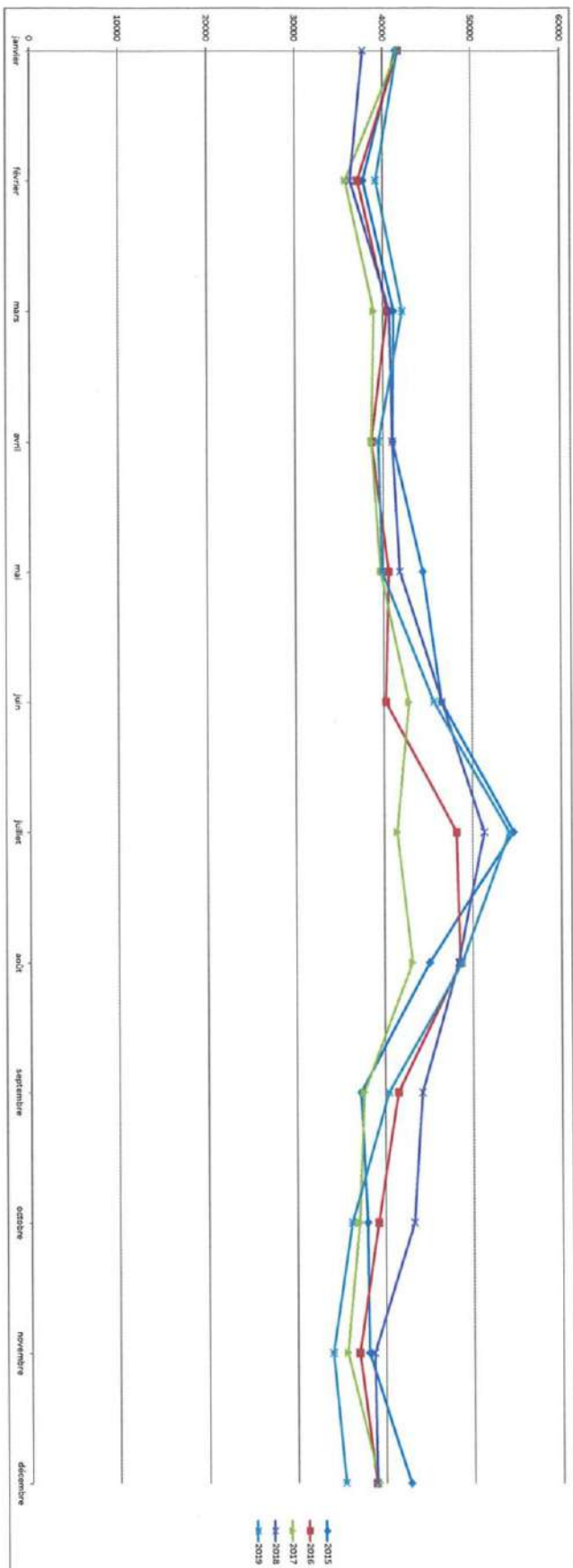
Répartition de la Production 2019

	m3	%
Station Eau-Grande	333291	67,07
Forages	126775	25,51
Source Lacour	36863	7,42
Total 2019	496929	

Répartition de la production 2019



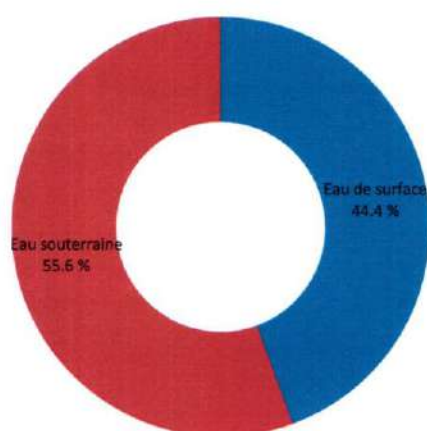
	2015				2016				2017				2018				2019			
	LACQUR	EAUDGRAND	FORAGERS	total 2015	LACQUR	EAUDGRAND	FORAGERS	total 2016	LACQUR	EAUDGRAND	FORAGERS	total 2017	LACQUR	EAUDGRAND	FORAGERS	total 2018	LACQUR	EAUDGRAND	FORAGERS	total 2019
janvier	3340	29608	7721	41469	3376	30248	8183	41805	3338	30244	8192	41764	3241	28553	8046	37440	3207	28384	10072	41734
février	3856	26406	7912	37469	3808	25062	8220	37160	2465	22162	8108	38735	3711	24577	8016	36304	4058	24704	11516	39384
mars	4366	28621	8038	41245	4233	27399	8622	40514	2513	26373	8787	38939	4242	27551	8892	40745	3685	26603	8635	42164
avril	4185	28237	8068	41091	4030	26189	8458	38677	3685	28130	8835	38650	3587	27026	8904	41051	3545	26543	9388	39618
mai	4305	30873	9276	44454	4227	27385	8889	40601	4218	26653	8718	39669	4146	28632	9100	41778	3621	27058	9150	39839
juin	3784	32137	10586	46456	3983	27681	8556	40640	3528	26504	8920	42880	3786	27866	10355	46046	3727	27058	11613	46185
juillet	2817	41281	10802	34800	4311	32451	9065	42837	2402	29506	9559	41467	3289	32887	15024	33130	2041	38713	12767	34123
août	2132	33310	8932	44874	3136	31676	13566	44578	1882	31467	9738	41547	2144	31483	14764	44887	1574	27100	13500	40873
septembre	1843	26638	8740	37201	2287	27386	11231	41316	1875	29571	8020	37975	1568	31869	10774	44306	1480	24708	11728	40487
octobre	1853	27055	8913	37701	2188	23455	13037	41316	2058	25844	9177	37019	1721	31884	9632	43547	2966	21567	9413	33978
novembre	1920	27628	8903	38843	2148	22546	12292	40946	1905	24861	8791	35617	1810	27320	9114	38454	853	2066	12110	33978
décembre	2029	37253	3503	42785	2210	27505	9121	38837	2016	27304	9235	39335	2040	28053	8005	38998	3708	21288	10385	39384
	6081380				4771507				4592062				4690252				4690252			



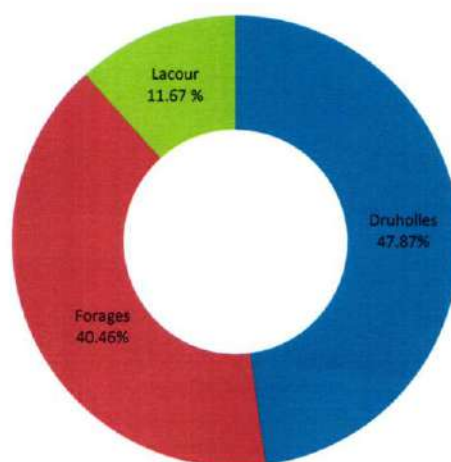
PRELEVEMENTS 2019

Volume total prélevé en m3	550950			
	Eau de surface	Eau souterraine		
Répartition en m3	244628	306322		
Répartition en % de la ressource	44,40	55,60		
		Druholles	Forages Lavert	Sources Lacour
Répartition en m3 des eaux souterraines		146635	123927	35760
Répartition en % des eaux souterraines		47,87	40,46	11,67

Répartition des eaux 2019



Répartition des eaux souterraines 2019



LE RENDEMENT DU SYNDICAT DEPUIS 2006

années	volume facturé (vf) avec les exportations	volume consommé non facturé (vcnf)	volume de service	volume total comptabilisé (vtc)	PRODUCTION (p)	RENDEMENT (vtc/p)
2006	372 992	5 088	0	378080	541 947	69,64
2007	335 561	5 672	0	341233	533 338	63,96
2008	355 028	7 451	0	362479	532 972	68,01
2009	358 645	2 614	0	361259	532 242	67,80
2010	357 743	7 660	0	365403	531 821	68,70
2011	354 809	3 611	0	358420	506 044	70,79
2012	350 942	6 530	0	357472	497 901	71,80
2013	343 944	7 976	0	351920	503 912	69,84
2014	338 201	6 267	0	344468	473 986	72,62
2015	375 326	23 447	0	398 773	508 180	78,47
2016	366 974	13 495	6 220	386 689	492 321	78,48
2017	351 311	7 365	7 192	365 868	471 598	77,58
2018	364 481	18 348	8 258	391 087	509 006	76,83
2019	376 553	22 109	11 564	410 226	496 929	82,55

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2004

VENTE D'EAU EN M3

EXPORTATIONS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
COMMUNE DE ST CLEMENT Compteur des Pougès	424	2016	5231	23		119	263	5659	810	373	513	4 918	988	2485	2 277	8 152
COMMUNE DE CORNIL Compteur du Puy Grand	6155				2576	2634	3325	167	80	479						
COMMUNE DE NAVES								3200								
SYNDICAT DES EAUX YSSANDONNAIS (compteurs des Taupineries à Donzenac)	67	31	60	47		39	33	60	69	52	76	98	88	76	80	101
TOTAL	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5 016	1 076	2 561	2 357	8 253

ACHAT D'EAU EN M3

IMPORTATIONS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
COMMUNE DE CHAMEYRAT Importation uniquement en cas de rupture de canalisation sur le réseau du Syndicat	3358		997	143		561	93	271			344	12	394	0	15	

EVOLUTION DES VOLUMES DISTRIBUES PAR LE SYNDICAT DEPUIS L'ANNEE 2006

Les volumes mis en distribution sont les volumes d'eau potable introduits dans le réseau à destination exclusive des abonnés du Syndicat, donc volumes importés inclus et volumes exportés exclus.

ANNEES	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
VOLUMES PRODUITS EN M3 (Vp)	541 947	533 338	532 972	532 242	531 821	506 044	497 901	503 912	473 986	508 180	492 321	471 598	509 006	496 929
VOLUMES IMPORTES EN M3 (Vi)	997	143		561	93	271			344	12	394	0	15	
VOLUMES EXPORTES EN M3 (Ve)	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5 016	1 076	2 561	2 357	8 253
VOLUMES DISTRIBUES EN M3 (Vp + Vi - Ve)	537 653	533 411	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741	503 176	491 639	469 037	506 664	488 676

Le Rendement Primaire du Syndicat des Eaux du Maumont et ses Indices Linéaires de Perte

Le rendement primaire d'un réseau correspond au rapport des volumes consommés sur les volumes mis en distribution.

L'Indice Linéaire de Perte (ILP) correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau.

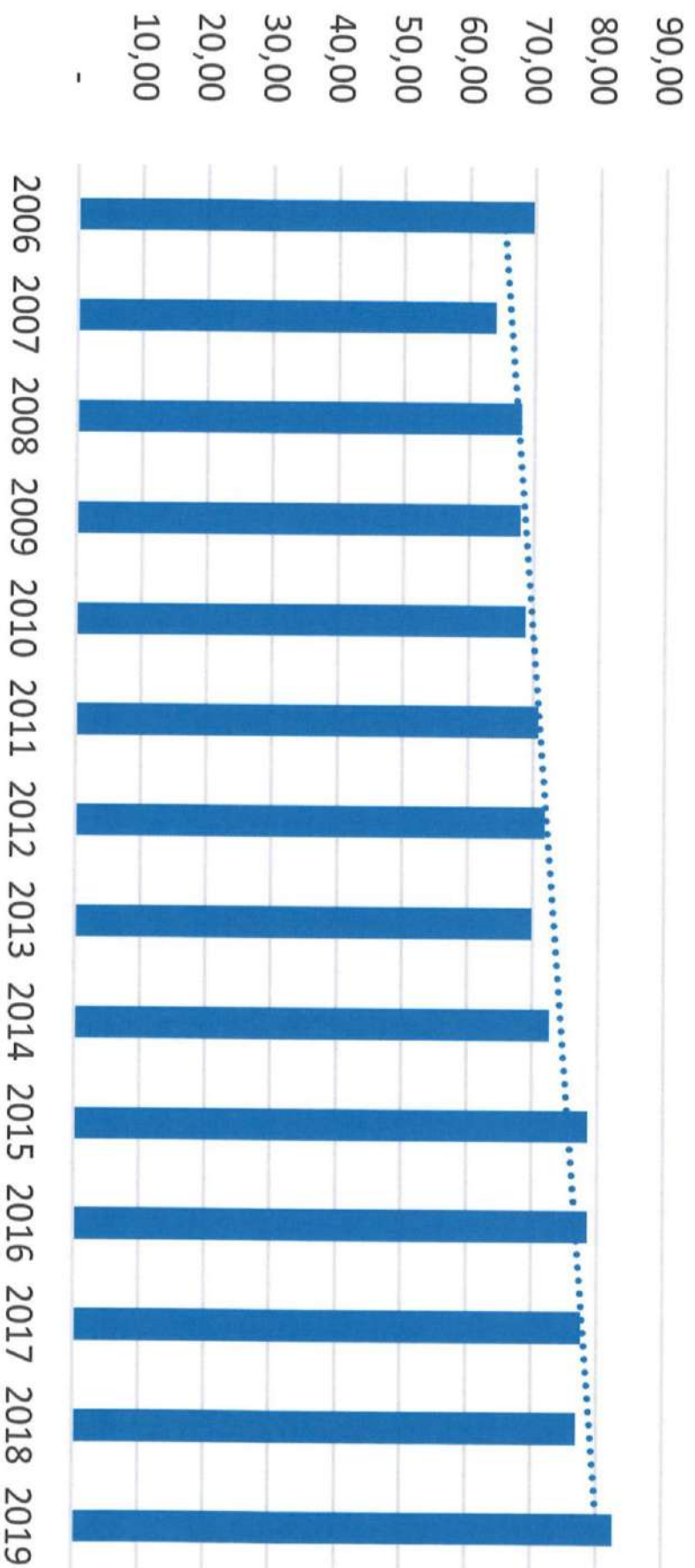
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume mis en distribution <i>Vd</i>	530 396	529 901	528 293	497 229	496 942	503 008	473 741	503 176	491 639	469 037	509 006	496 929
Volume total comptabilisé <i>Vtc</i>	362 479	361 259	365 403	358 420	357 472	351 920	344 468	398 773	386 689	365 868	391 087	410 226
Rendement Primaire (%) <i>R</i>	68,01	67,80	68,70	70,79	71,80	69,84	72,62	78,47	78,48	77,58	76,83	82,55
Linéaire de conduite (km)	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Indice Linéaire de Perte <i>Ilp</i> ($Vp + Vi - Ve - Vf - Vcmf + Vs / 400 / 365$)	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,68	0,66	0,74	0,46

L'Agence de l'Eau a défini des valeurs de référence d'Ilp en milieu rural :


Ilp m3/j/km	Milieu rural < 25 ab/km
Bon	< 1,5
Acceptable	1,5 à 2,5
Médiocre	2,5 à 4
Mauvais	> 4

Avec un nombre d'abonnés inférieur à 25 abonnés/ km et des Ilp depuis 2008 inférieurs à 1,5 on peut en conclure que l'Indice Linéaire de Perte du Syndicat est BON

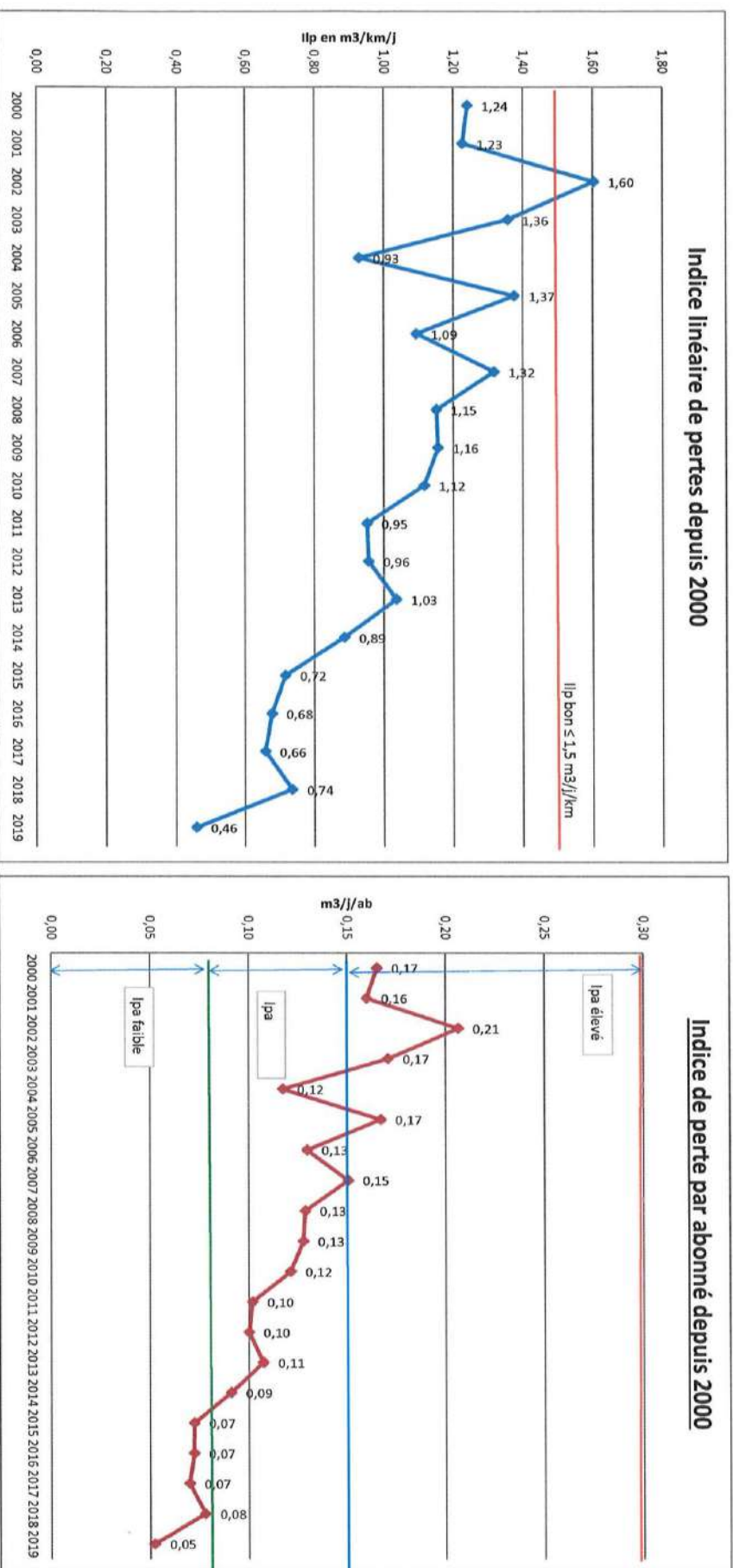
RENDEMENT (vte/p)



EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Abonnés	3000	3064	3104	3177	3241	3291	3394	3502	3575	3631	3683	3740	3823	3856	3905	3965	4006	4052	4077	4130
Volume produit (Vp) en m3	540722	539457	597360	586265	506192	579438	541947	533338	532972	532242	531821	506044	497901	503912	473986	508180	492321	471598	509006	496929
Volume importé (Vi) en m3	0	0	0	0	3358	0	997	143	0	561	93	271	0	0	344	12	394	0	15	0
Volume exporté (Ve) en m3	1048	555	1941	6842	6646	2047	5291	70	2576	2902	3621	9086	959	904	589	5016	1076	2561	2357	8253
Volume de service (Vs) en m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6220	7192	8258	11564
Volume facturé (Vf) en m3	354977	357275	357860	378604	364951	371302	372992	335561	355028	358645	357743	354809	350942	343944	338201	375326	366974	351311	364481	375553
Volume total relevé abonnés + service (Vtr) en m3	357667	359464	359629	374573	360807	374686	372789	341163	359903	358857	361782	349334	356513	351016	343879	393757	385613	363307	388730	401973
Volume consommé non facturé (Vcnf) en m3	3738	2744	3710	2811	2502	5431	5088	5672	7451	2614	7660	3611	6530	7976	6267	23447	13495	7365	18348	22109
Volume mis en distribution (Vd) en m3	539674	538902	595419	579423	502904	577391	537653	539411	530396	529901	528293	497229	496942	503008	473741	503176	491639	469037	506664	488676
Volume total comptabilisé (Vtc) en m3	356715	360019	361570	361415	367453	376733	378080	341233	362479	361259	365403	358420	357472	351920	344468	398773	386689	365868	391087	410226
Volume consommé comptabilisé abonnés (Vcc) en m3	357667	359464	359629	374573	360807	374686	372789	341163	359903	358857	361782	349334	356513	351016	343879	393757	386613	363307	388730	401973
Volume de perte (Vpe) en m3	180959	178883	233849	198008	138809	200658	160570	192321	167917	169203	162983	139080	139470	151088	129617	104415	105344	103169	115592	78450
Rendement (R) en %	66,34	66,74	60,53	65,06	72,11	65,02	69,64	69,96	68,01	67,80	68,70	70,79	71,80	69,84	72,62	78,47	78,48	77,58	76,83	82,55
Indice linéaire de perte (Iip) en m3/km/l	1,24	1,23	1,60	1,36	0,93	1,37	1,09	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,68	0,66	0,74	0,46
Indice linéaire de volume non comptés (Iivnc) m3/km/l	1,24	1,23	1,60	1,36	0,93	1,37	1,09	1,32	1,15	1,16	1,12	0,95	0,96	1,03	0,89	0,72	0,72	0,71	0,79	0,54
Indice linéaire de consommation (Iic) en m3/km/l	2,46	2,47	2,48	2,61	2,52	2,58	2,59	2,34	2,48	2,47	2,50	2,45	2,45	2,41	2,36	2,73	2,65	2,51	2,68	2,81
Indice de perte par abonné (Ipa) en m3/l/ab	0,17	0,16	0,21	0,17	0,12	0,17	0,13	0,15	0,13	0,13	0,12	0,10	0,10	0,11	0,09	0,07	0,07	0,07	0,08	0,05
Densité d'abonnés (Da) en ab/km	7,50	7,56	7,76	7,94	8,10	8,23	8,49	8,76	8,94	9,08	9,21	9,35	9,56	9,64	9,76	9,91	10,02	10,13	10,19	10,33
Consommation moyenne/jour/abonné en m3/l/ab	0,33	0,32	0,32	0,32	0,31	0,31	0,30	0,27	0,28	0,27	0,27	0,26	0,26	0,25	0,24	0,27	0,26	0,25	0,26	0,27
Consommation moyenne/an/abonné en m3/an/ab	119,22	117,32	115,66	117,90	111,33	113,85	109,84	97,42	100,67	98,69	98,23	93,40	93,25	91,03	88,06	99,31	96,26	89,66	95,35	97,33
Valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (note/120)															87	110	110	110	110	110

REPRESENTATION GRAPHIQUE Ilp ET Ipa DEPUIS 2000

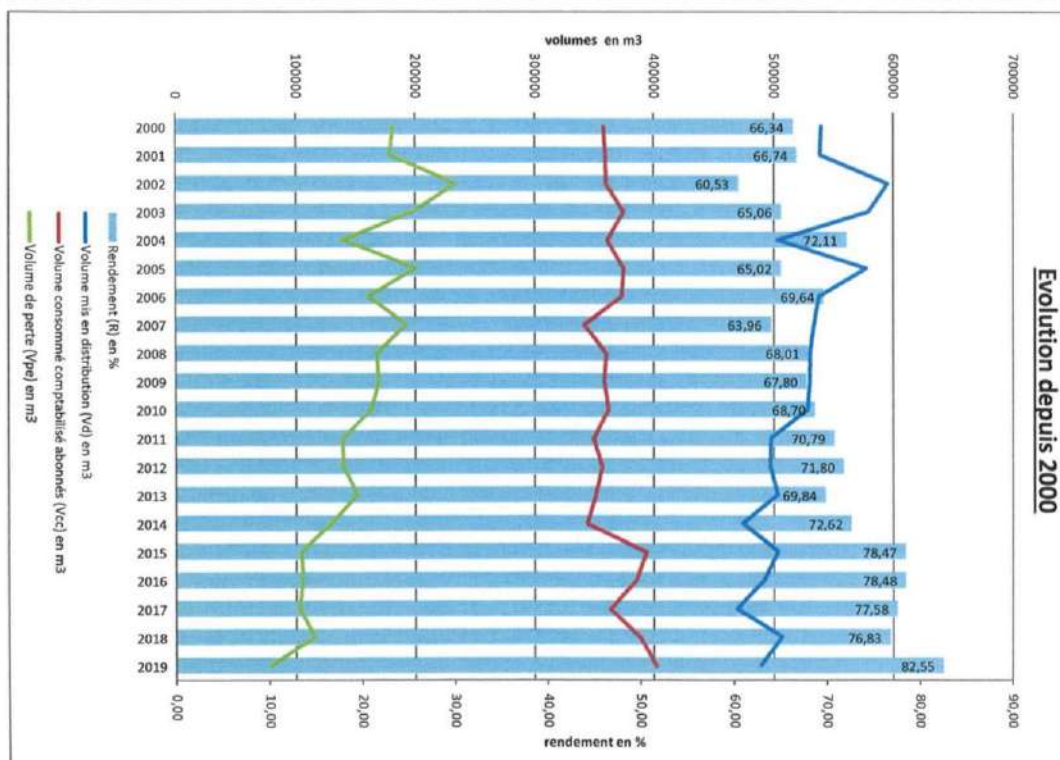
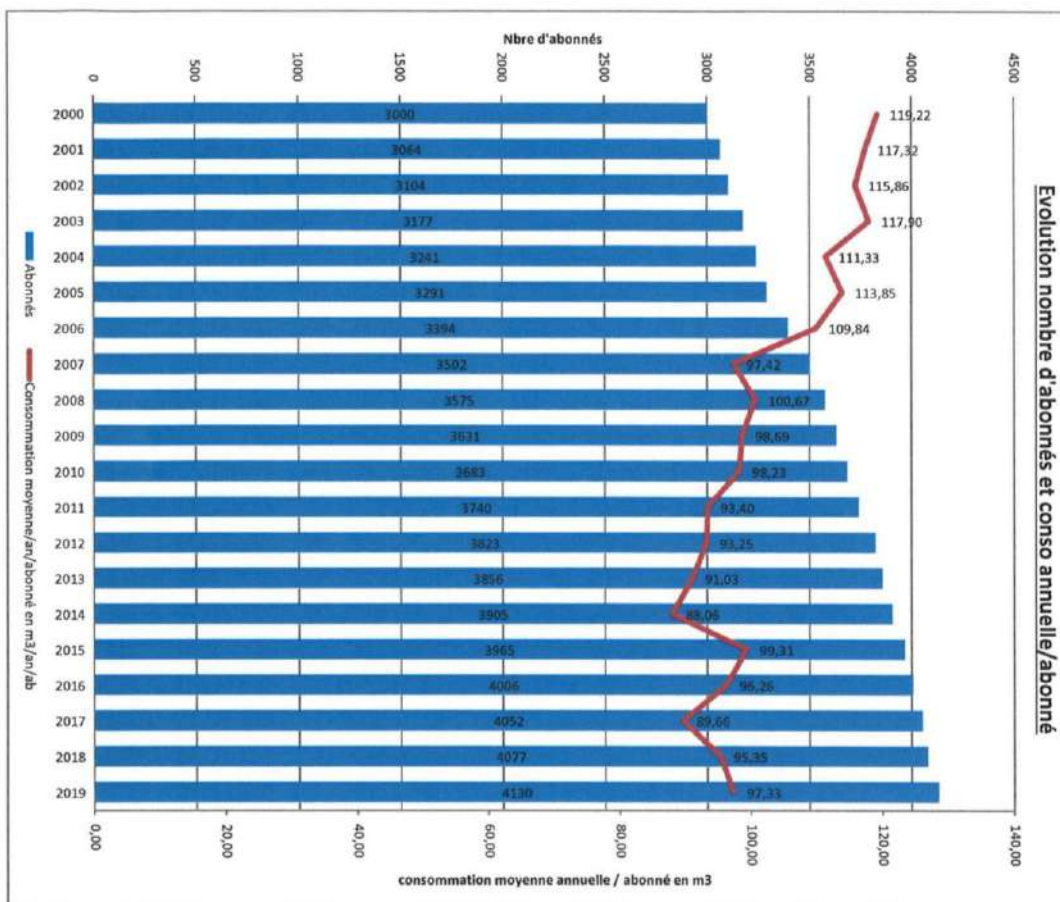


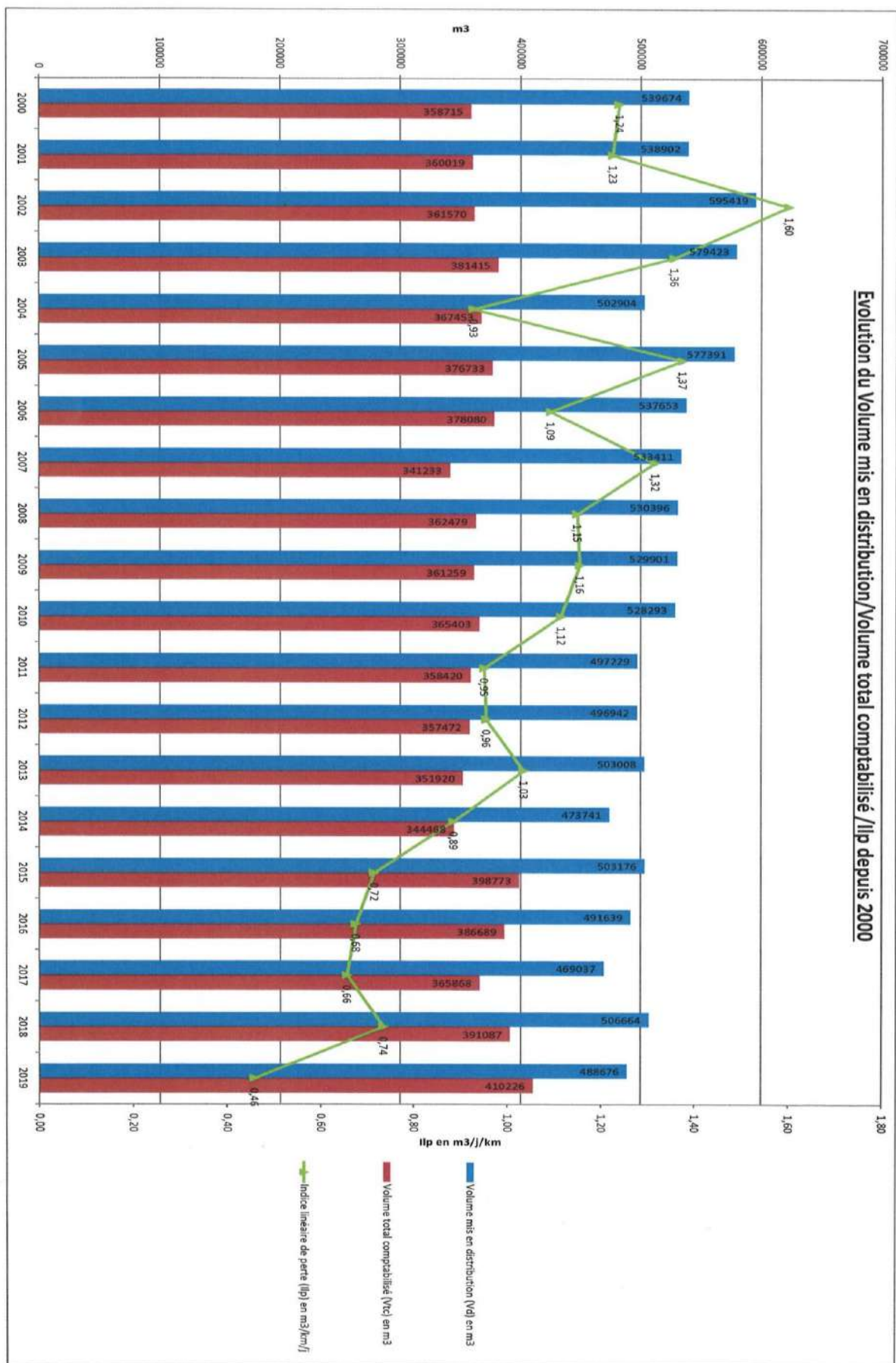
Référentiel Ilp et Ipa rural

Critère	Ds 25 ab/km
Bon	Ilps1.5
Acceptable	1.5s Ilp ≤ 2.5
Médiocre	2.5s Ilp ≤ 4
Mauvais	4s Ilp

Critère	Ds 25 ab/km
Niveau de pertes faibles	Ipas0.08
Niveau de pertes modérées	0.08s Ipa ≤ 0.15
Niveau de pertes élevées	0.15s Ipa ≤ 0.29
Niveau de pertes très élevées	0.29s Ipa

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES AUTRES INDICATEURS DEPUIS 2000





quelques "gros" consommateurs sur le réseau du Syndicat

Abonnés	consommation 2016	consommation 2017	consommation 2018	consommation 2019
STE FEREOLE	MAISON ACCUEIL SPECIALISEE	1 840	1 845	1 971
	GAEC BERGEAL ELEVAGE	1 539	1 479	1 500
	PISCINE COMMUNALE	2 029	2 130	2 183
	STADE	1 371	681	604
	GAEC DELPY ELEVAGE	950	1 298	1 412
	GAEC MENEYROL	788	728	824
	PLANTATIONS RUBELIN	1 036	1 010	1 077
	RESIDENCE DE TOURISME	1 221	1 088	938
FAVARS	SARL TELLIS	1 353	1 283	1 246
	SASU LAVE AND GO	933	1 000	862
ST CLEMENT	MOUSSOURS	956	1 068	961
	SARLAT	1 090	1 068	844
ST HILAIRE PEYROUX	LA NOIX GAILLARDE		2 030	2 058
	ELEVAGE VALADE	747	973	934
ST GERMAIN	GARE PEAGE ASF	1 393	1 929	1 296
	CHADEBEC EARL	1 370	1 058	1 619
ST MEXANT	GAEC PUY MONTOR	2 452	2 874	560

Compteurs équipés en télé relève par agent et par commune

Au 31 décembre 2019

	ALEXANDRE		GUILLAUME		
Commune	Secteur	Nombre de compteurs par secteur	Secteur	Nombre de compteurs par secteur	Nombre total de compteurs par commune
SAINTE FÉRÉOLE	Rue du Colombier	21	Rue des Monédières	21	97
	Rue des Pradelles	25			
	Avenue de la Chapelle	30			
SAINT GERMAIN LES VERGNES	Chambon Village	15	Domingeal Village	18	56
			Lachamp Village	23	
VENARSAL	Lotissement du Bourg	15			15
SAINT HILAIRE PEYROUX			Puypertus	25	25
SAINT MEXANT	Lavalgrière	36			
Total de compteurs par agent releveur		142		87	
Total de compteurs équipés en télé relève	229 compteurs équipés en télé relève à la date de la mise à jour du document				

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS de 2014 à 2019

COMMUNE	Année 2014		Année 2015		Année 2016		Année 2017		Année 2018		Année 2019	
	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés
FAVARS	516	8	524	23	527	6	541	11	546	18	549	9
CHANTEIX	341	10	341	14	342	6	343	5	345	8	343	6
ST CLEMENT	176	70	177	8	180	2	187	4	189	1	192	1
ST MEXANT	617	13	620	40	627	9	634	13	637	11	646	58 dont 36 prééquipés
ST HILAIRE PEYROUX	486	80	488	88	493	12	500	11	498	6	502	33 dont 25 prééquipés
VENARSAL	255	7	253	4	256	4	257 dont 15 prééquipés	25	259	102	259	6
ST GERMAIN LES VERGNES	539	17	550	27	553	15	566 dont 33 prééquipés	66	572	145 dont 23 prééquipés	579	87
STE FEREOLE	983	21	996	62 dont 20 prééquipés	1 012	165 dont 47 prééquipés	1 032	200	1 043	49 dont 30 prééquipés	1 056	16
LAGRAULIERE	16	1	16	0	16	0	16	0	16	0	16	0
TOTAL	3 929	227 (5,78 %)	3 965	266 (6,71 %)	4 006	219 (5,47 %)	4 076	336 (8,24 %)	4 105	340 (8,28 %)	4 142	216 (5,21 %)

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS

EN 2019

COMMUNE	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs changés	%
FAVARS	549	9	1,64 %
CHANTEIX	343	6	1,75 %
SAINT MEXANT	646	58	8,98 %
SAINT CLEMENT	192	1	0,52 %
SAINT HILAIRE PEYROUX	502	33	6,57 %
VENARSAL	259	6	2,32 %
SAINTE FEREOLE	1056	16	1,51 %
LAGRAULIERE	16	0	
SAINT GERMAIN LES VERGNES	579	87	15 %
TOTAL	4 142	216	5,21 %

RECAPITULATIF DES DEPOSES ou CHANGEMENTS DE COMPTEURS DEPUIS 2014

COMMUNES	NOMBRE DE DEPOSES EN 2014	NOMBRE DE DEPOSES EN 2015	NOMBRE DE DEPOSES EN 2016	NOMBRE DE DEPOSES EN 2017	NOMBRE DE DEPOSES EN 2018	NOMBRE DE DEPOSES EN 2019
CHANTEIX	10	14	6	5	8	6
FAVARS	8	23	6	11	18	9
LAGRAULIERE	1	0	0	1	0	0
ST CLEMENT	70	8	2	4	1	1
ST GERMAIN LES VERGENES	17	27	15	66	145	87
ST HILAIRE-PEYROUX	80	88	12	11	6	33
ST MEXANT	13	40	9	13	11	58
STE FEREOLE	21	62	165	200	49	16
VENARSAL	7	4	4	25	102	6
TOTAL	227 <i>soit 6% du parc compteurs</i>	266 <i>soit 7 % du parc compteurs</i>	219 <i>soit 5 % du parc compteurs</i>	336 <i>soit 8 % du parc compteurs</i>	340 <i>soit 8 % du parc compteurs</i>	216 <i>soit 5 % du parc compteurs</i>

**PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2019**

RECAPITULATIF

COMMUNE	Nombre de compteurs de moins de 15 ans	Nombre de compteurs de 15 ans	Nombre de compteurs de plus de 15 ans	TOTAL
VENARSAL	245 (95 %)	6 (2 %)	8 (3 %)	259
SAINT CLEMENT	157 (82 %)	5 (2 %)	30 (16 %)	192
LAGRAULIERE	15 (94 %)	0	1 (6 %)	16
SAINTE FEREOLE	870 (82 %)	19 (2 %)	167 (16 %)	1 056
SAINT MEXANT	482 (75 %)	10 (1 %)	154 (24 %)	646
SAINT HILAIRE PEYROUX	383 (76 %)	18 (4 %)	101 (20 %)	502
SAINT GERMAIN LES VERGNES	519 (90 %)	13 (2 %)	47 (8 %)	579
FAVARS	384 (70 %)	13 (2 %)	152 (28 %)	549
CHANTEIX	230 (67 %)	4 (1 %)	109 (32 %)	343
TOTAL	3 285 (soit 79 %)	88 (soit 2 %)	769 (soit 19 %)	4 142

commentaires

81 % du parc compteur est conforme.

la majorité des compteurs d'eau ont moins de 15 ans, les communes de Venarsal et Lagraulière sont celles qui en détiennent le plus grand nombre.

En 2019, sur 216 compteurs changés, 87 l'ont été dans la commune de St Germain Les Vergnes.

Les communes de Chanteix, Favars et St Mexant sont les communes qui détiennent le plus grand nombre de compteurs d'eau de plus de 15 ans.

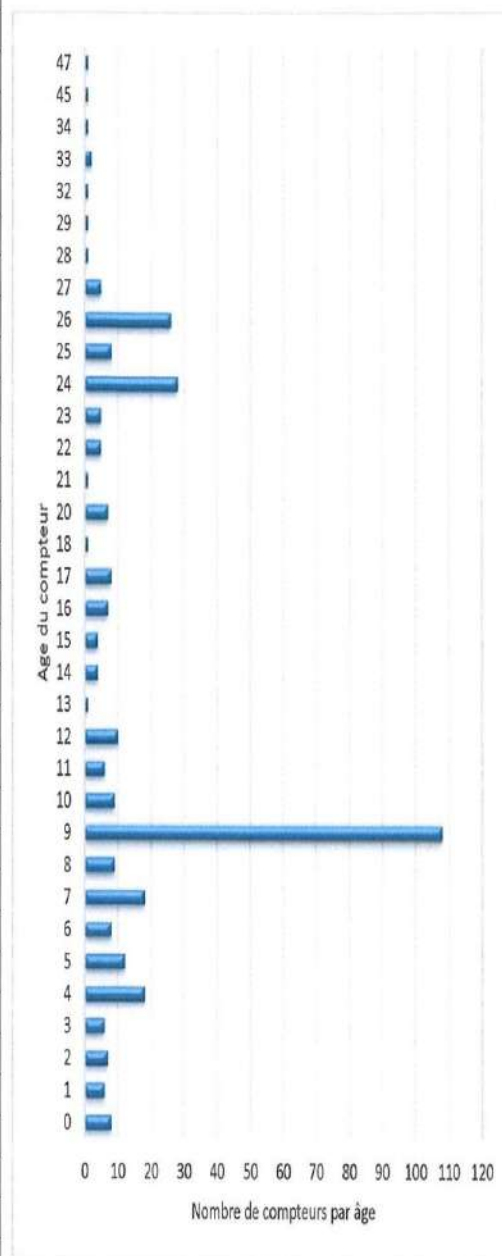
Les données saisies dans les carnets métrologiques nous permettent -une fois extraites- d'élaborer cette pyramide des âges des compteurs, outil indispensable pour établir les campagnes de renouvellement de nos compteurs tout en maîtrisant l'impact financier et budgétaire.

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS

PAR COMMUNE au 31/12/2019

CHANTEIX

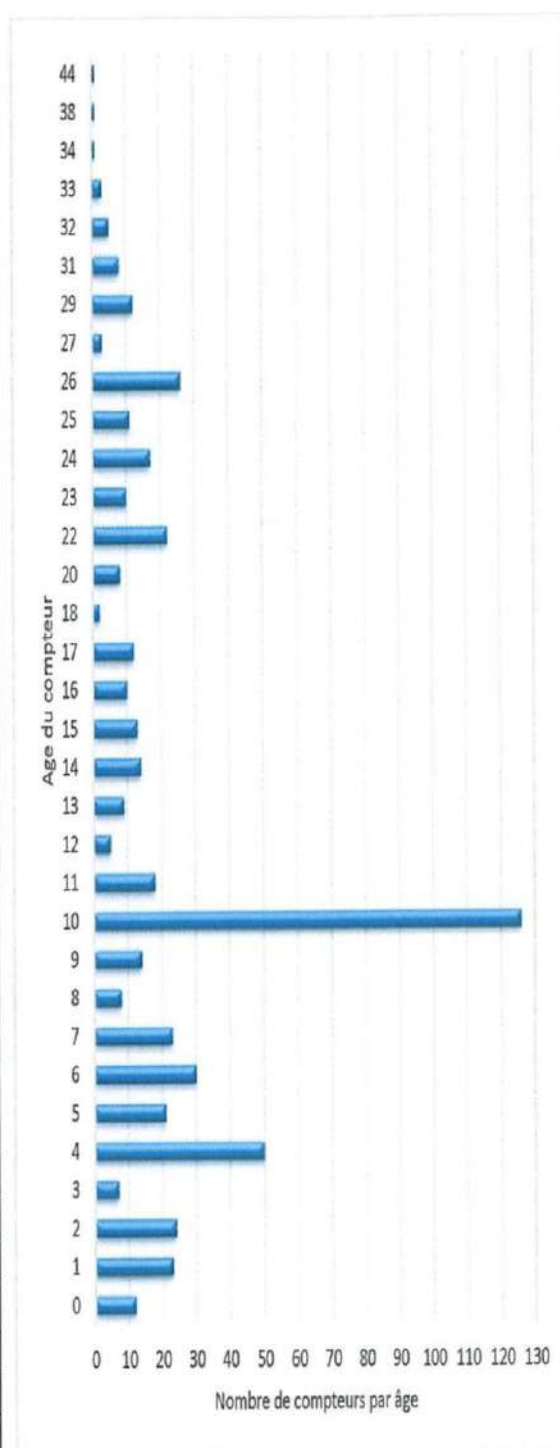
Age du Compteur	Nombre de compteurs par âge
0	8
1	6
2	7
3	6
4	18
5	12
6	8
7	18
8	9
9	108
10	9
11	6
12	10
13	1
14	4
15	4
16	7
17	8
18	1
20	7
21	1
22	5
23	5
24	28
25	8
26	26
27	5
28	1
29	1
32	1
33	2
34	1
45	1
47	1
Total général	343



230 compteurs : < à 15 ans
 4 compteurs : = 15 ans
 109 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2019
FAVARS

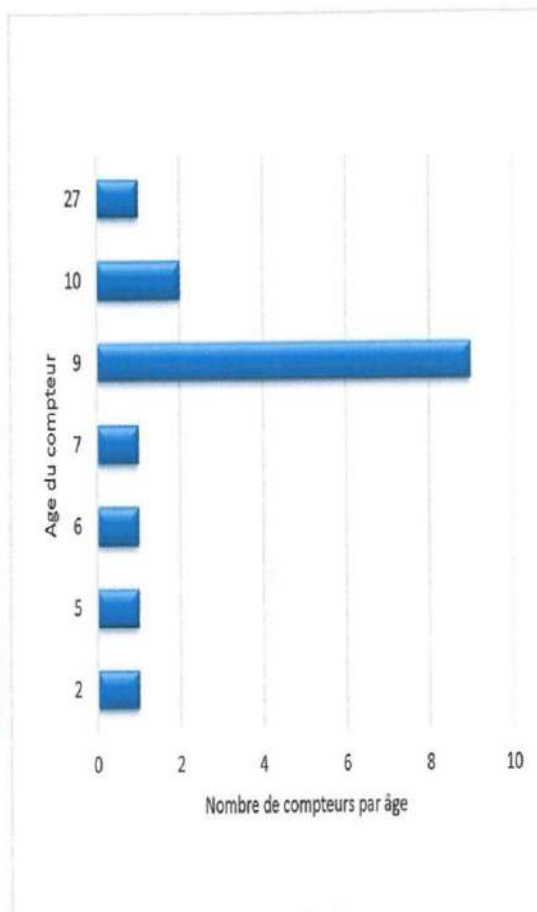
Age du compteur	Nombre de compteurs par âge
0	12
1	23
2	24
3	7
4	50
5	21
6	30
7	23
8	8
9	14
10	126
11	18
12	5
13	9
14	14
15	13
16	10
17	12
18	2
20	8
22	22
23	10
24	17
25	11
26	26
27	3
29	12
31	8
32	5
33	3
34	1
38	1
44	1
Total général	549



384 compteurs : < à 15 ans
13 compteurs : = 15 ans
152 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2019
LAGRAULIERE

Age du compteur	Nombre de compteurs par âge
2	1
5	1
6	1
7	1
9	9
10	2
27	1
Total général	16



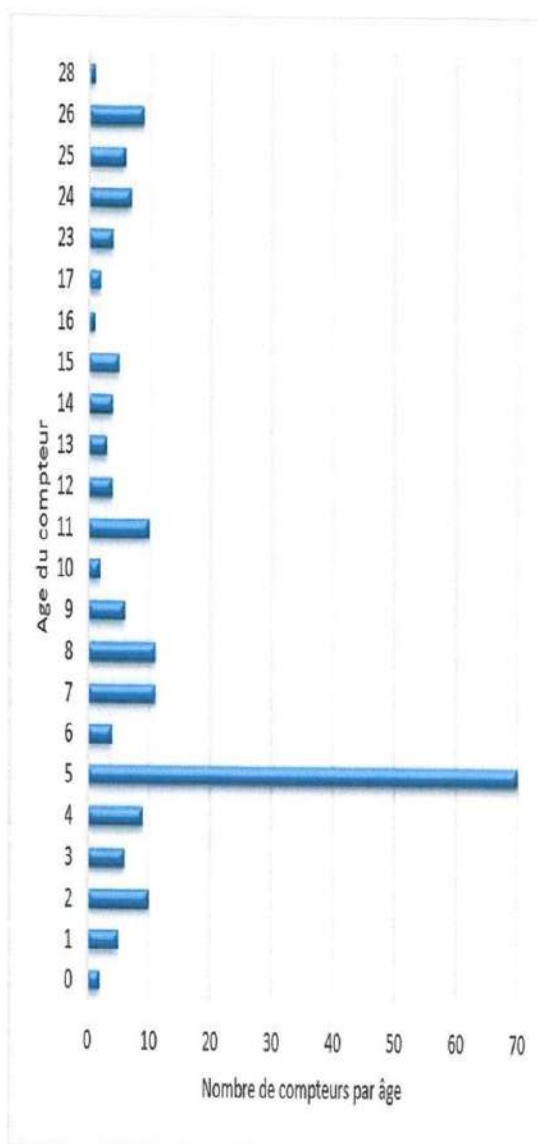
15 compteurs : < à 15 ans
1 compteur : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS

PAR COMMUNE au 31/12/2019

SAINT CLEMENT

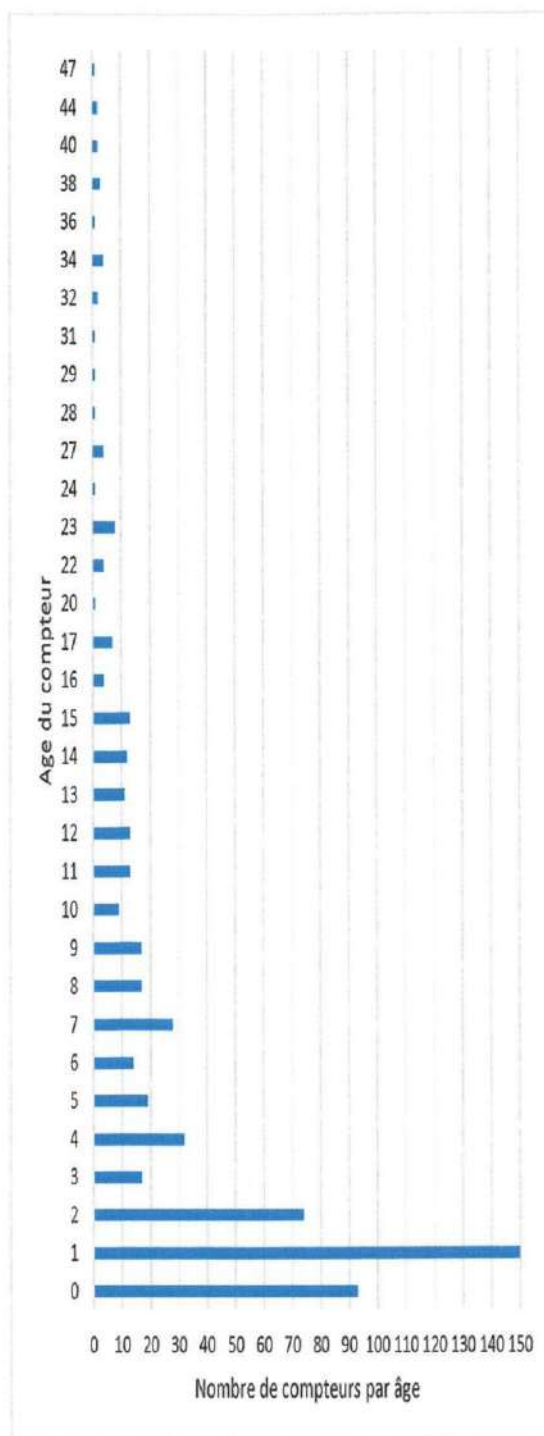
Age du compteur	Nombre de compteurs par âge
0	2
1	5
2	10
3	6
4	9
5	70
6	4
7	11
8	11
9	6
10	2
11	10
12	4
13	3
14	4
15	5
16	1
17	2
23	4
24	7
25	6
26	9
28	1
Total général	192



157 compteurs : < à 15 ans
 5 compteurs : = 15 ans
 30 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2019
SAINT GERMAIN LES VERGNES

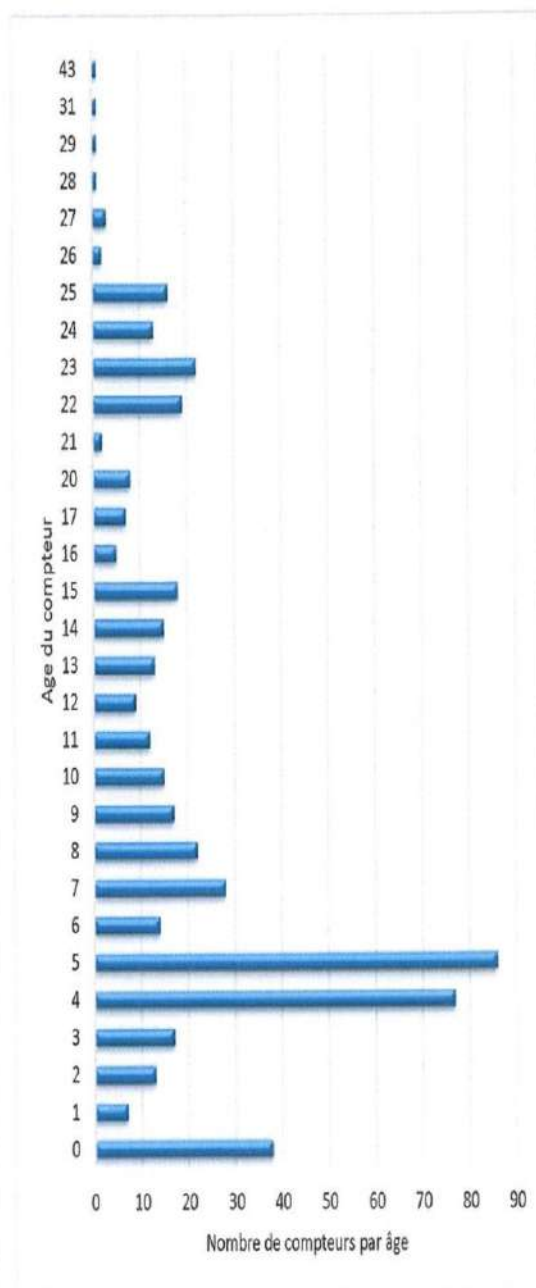
Age du compteur	Nombre de compteurs par age
0	93
1	150
2	74
3	17
4	32
5	19
6	14
7	28
8	17
9	17
10	9
11	13
12	13
13	11
14	12
15	13
16	4
17	7
20	1
22	4
23	8
24	1
27	4
28	1
29	1
31	1
32	2
34	4
36	1
38	3
40	2
44	2
47	1
Total général	579



519 compteurs : < à 15 ans
13 compteurs : = 15 ans
47 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2019
SAINT HILAIRE PEYROUX

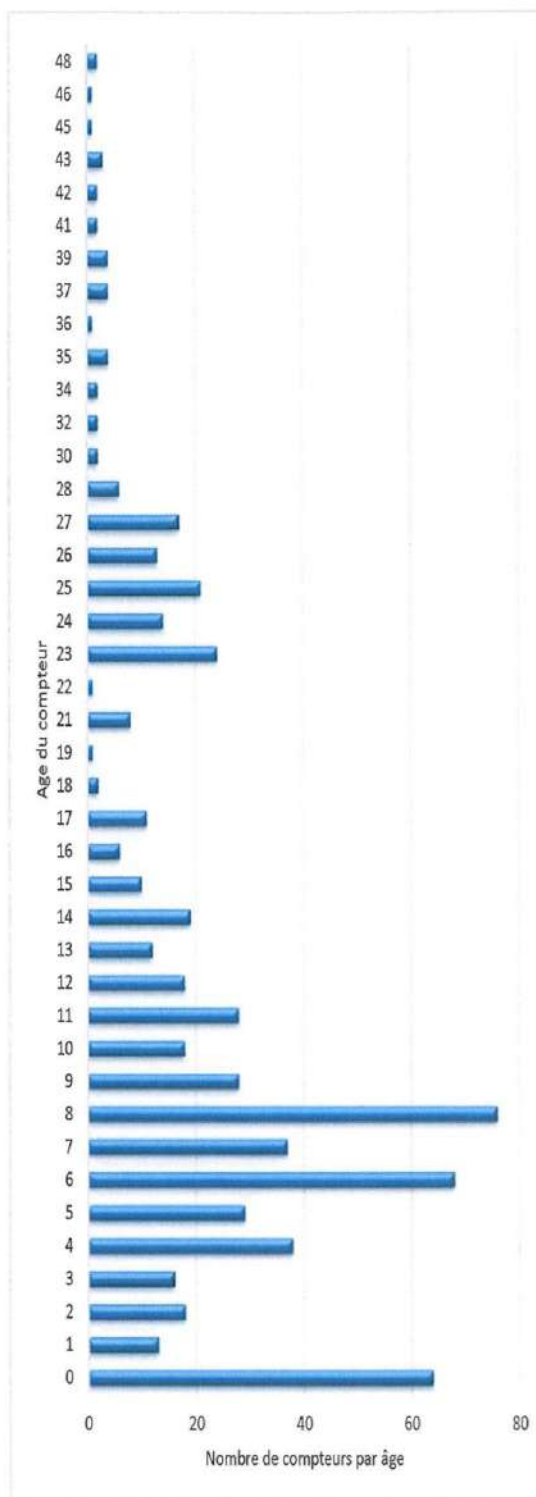
Age du compteur	Nombre de compteurs par âge
0	38
1	7
2	13
3	17
4	77
5	86
6	14
7	28
8	22
9	17
10	15
11	12
12	9
13	13
14	15
15	18
16	5
17	7
20	8
21	2
22	19
23	22
24	13
25	16
26	2
27	3
28	1
29	1
31	1
43	1
Total général	502



383 compteurs : < à 15 ans
18 compteurs : = 15 ans
101 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS
PAR COMMUNE au 31/12/2019
SAINT MEXANT

Age du compteur	Nombre de compteurs par âge
0	64
1	13
2	18
3	16
4	38
5	29
6	68
7	37
8	76
9	28
10	18
11	28
12	18
13	12
14	19
15	10
16	6
17	11
18	2
19	1
21	8
22	1
23	24
24	14
25	21
26	13
27	17
28	6
30	2
32	2
34	2
35	4
36	1
37	4
39	4
41	2
42	2
43	3
45	1
46	1
48	2
Total général	646



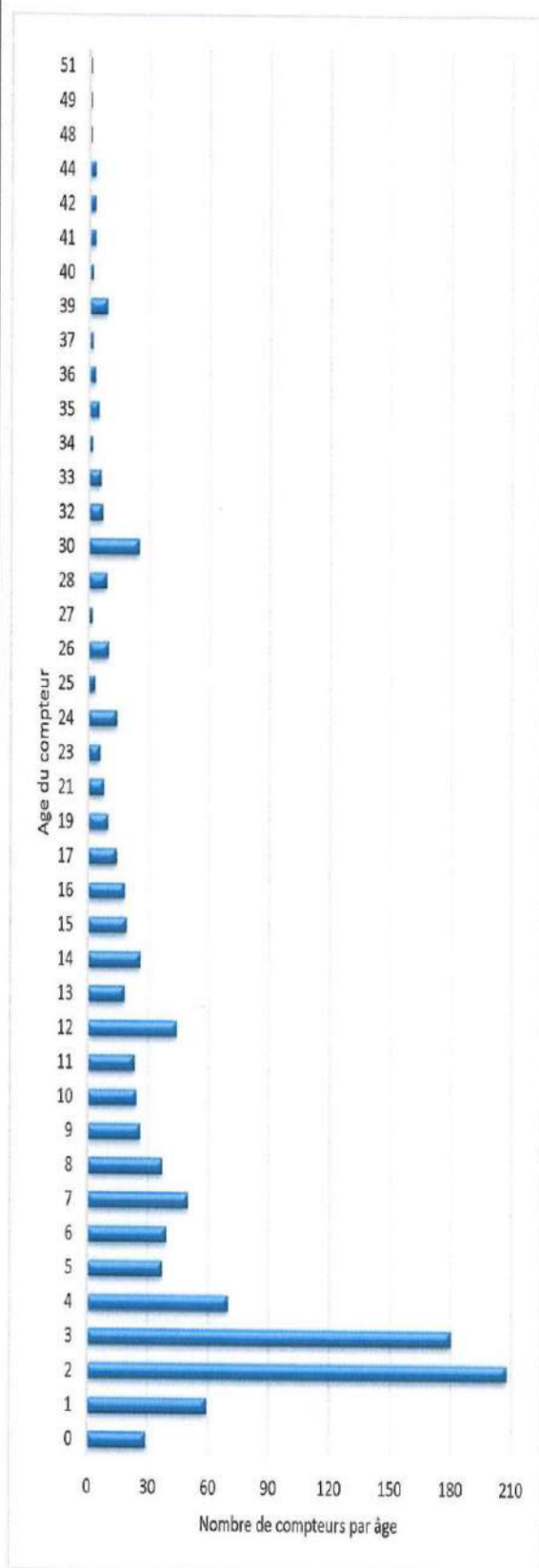
482 compteurs : < à 15 ans
10 compteurs : = 15 ans
154 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS

PAR COMMUNE au 31/12/2019

SAINTE FEREOLE

Age du compteur	Nombre de compteurs par âge
0	29
1	59
2	208
3	180
4	70
5	37
6	39
7	50
8	37
9	26
10	24
11	23
12	44
13	18
14	26
15	19
16	18
17	14
19	10
21	8
23	6
24	14
25	3
26	10
27	2
28	9
30	25
32	7
33	6
34	2
35	5
36	3
37	2
39	9
40	2
41	3
42	3
44	3
48	1
49	1
51	1
Total général	1056



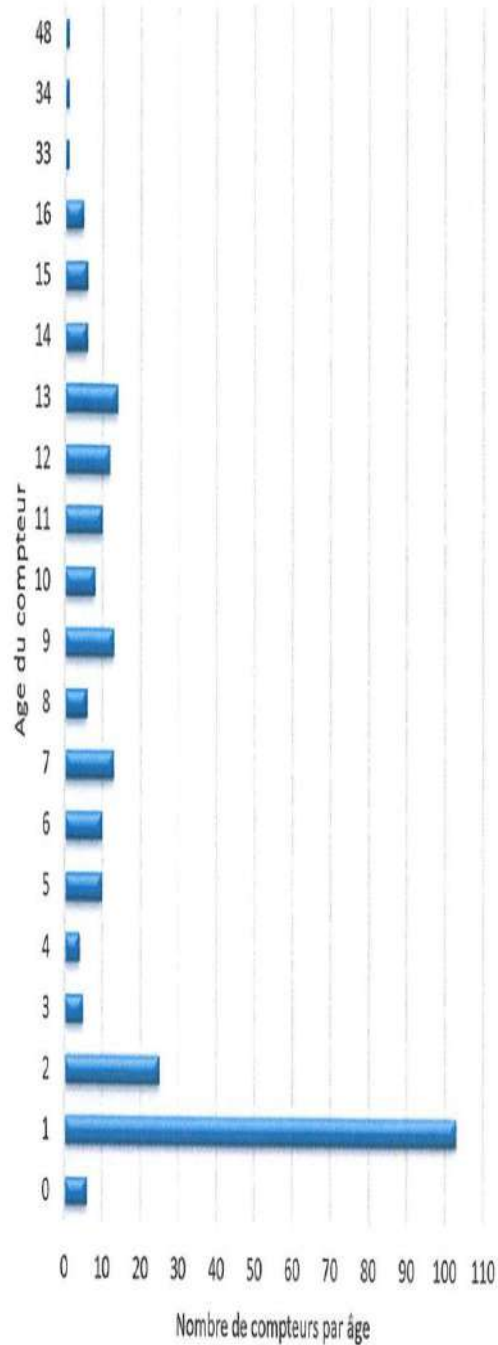
870 compteurs : < à 15 ans
19 compteurs : = 15 ans
167 compteurs : > à 15 ans

PYRAMIDE DES AGES DES COMPTEURS

PAR COMMUNE au 31/12/2019

VENARSAL

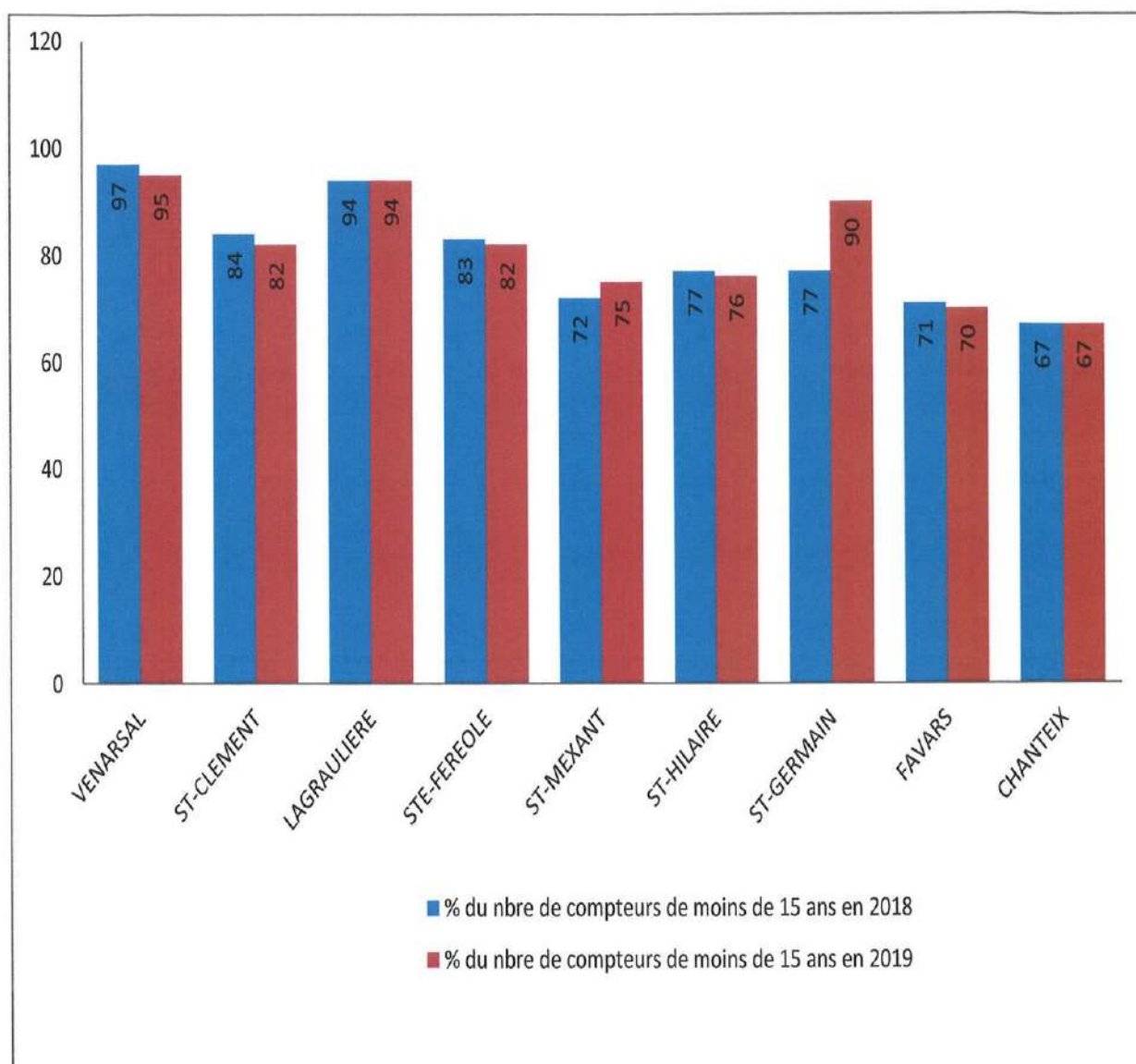
Age du compteur	Nombre de compteurs par âge
0	6
1	103
2	25
3	5
4	4
5	10
6	10
7	13
8	6
9	13
10	8
11	10
12	12
13	14
14	6
15	6
16	5
33	1
34	1
48	1
Total général	259



245 compteurs : < à 15 ans
6 compteurs : = 15 ans
8 compteurs : > à 15 ans

EVOLUTION DU PARC COMPTEURS DE MOINS DE 15 ANS 2018/2019

	% du nbre de compteurs de moins de 15 ans en 2018	% du nbre de compteurs de moins de 15 ans en 2019	Evolution en % du nbre de compteurs de moins de 15 ans (N-1)
VENARSAL	97	95	-2
ST-CLEMENT	84	82	-2
LAGRAULIERE	94	94	0
STE-FEREOLE	83	82	-1
ST-MEXANT	72	75	3
ST-HILAIRE	77	76	-1
ST-GERMAIN	77	90	13
FAVARS	71	70	-1
CHANTEIX	67	67	0
Total	77,59	77,59	0,00



**CARNET METEOROLOGIQUE DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT
COMMUNE DE SAINT GERMAIN LES VERGENES**

Mise à jour : 2020

Débit $Q_3 = 2,5 \text{ m}^3/\text{heure}$ (débit permanent)

N° d'ordonn.	Nom donateur	N°	Adresse	Nom propriétaire	Adresse propriétaire	Q°	Ville propriétaire	N° employé	Compensé	Date de mise en œuvre	Montant	Chiffre	Date de disparition	Age de disparition
00554	ACIETEL SCS BOIS GRANDS													
00418	AGEON	8	LES BOIS GRANDS	SCI LES BOIS GRANDS	LES BOIS GRANDS	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09539422	0,7	05/07/2017	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00096	ARLEIL CORREZE	20	LA CHAMP VILLAGE	PAUVRE	1 AVENUE DEGRÈS POUYTOU	19330	SAINT GERMAIN LES VERNES	1050005	0,7	05/04/2018	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00420	ALZARD	26	LES VERNES	PAULIOT	MAISON DE RETRAITE	19330	CONTEL	10043504	0,7	21/05/2018	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00087	ALBERT	22	LES CHAUVENES	ALBERT	LES CHAUVENES	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	10504504	0,7	01/07/2019	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00453	ALAY	6	BOUQUET	ALAY	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09378603	0,7	06/07/2004	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00099	ALBERT	12	BOUQUET	ALBERT	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	10007779	0,7	11/12/2017	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00015	ANCIEN BUREAU DE POSTE (COMMUNE 19307)	14	BOUQUET	ALBERT	LA COTE	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
592	ANCIEN MAIRIE	26	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE	24	BOUQUET	BOUQUET	BOUQUET	19330	SANT GERMAIN LES VERNES	09453400	0,7	11/06/2011	ZENNER	MR 21	05/07/2015	9
00019	ANCIEN MAIRIE</													

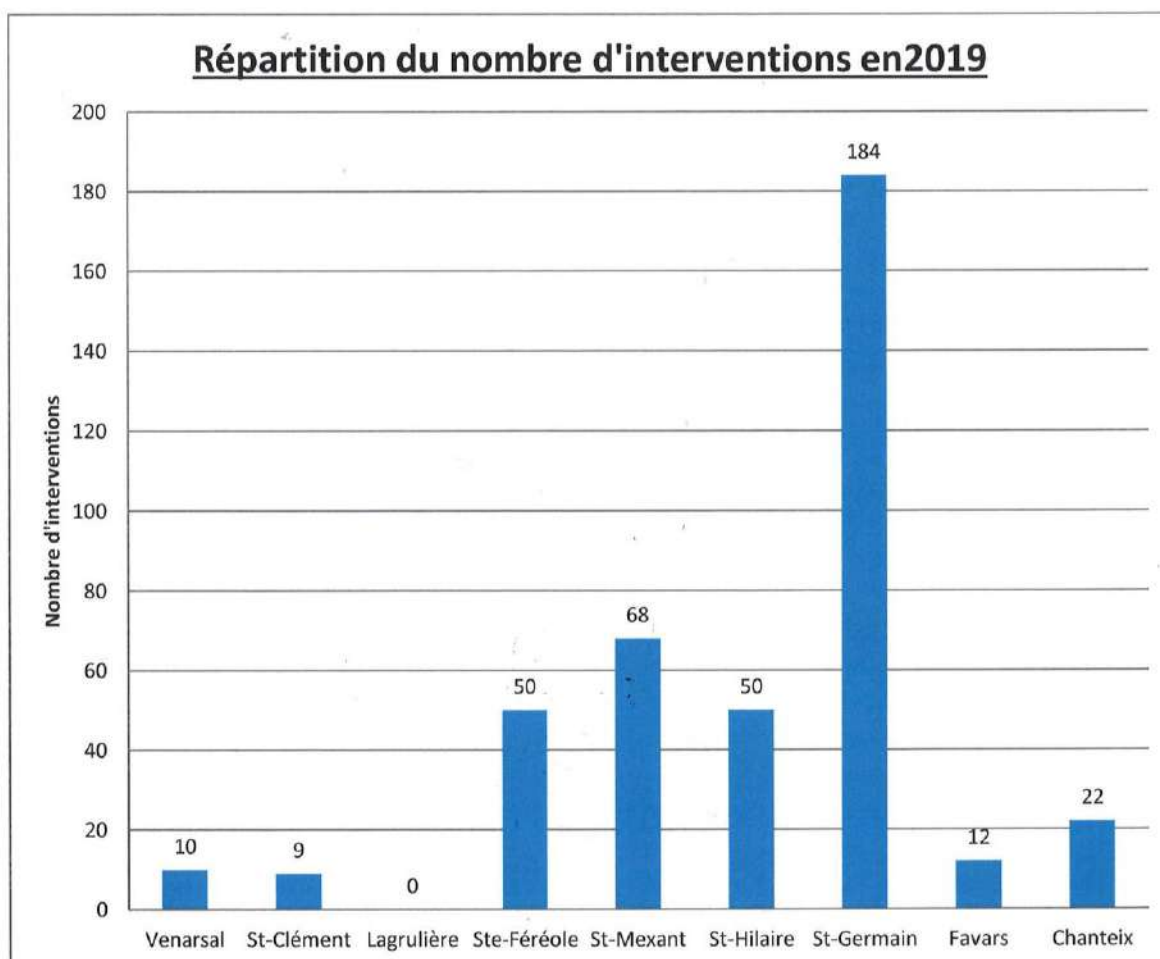
RECAPITULATIF DES FERMETURES DE COMPTEURS EFFECTUEES A LA
DEMANDE DES ABONNES EN 2019

COMMUNES	NOMBRE DE FERMETURES REALISEES
ST HILAIRE PEYROUX	2
VENARSAL	1
STE FEREOLE	2
ST MEXANT	1
CHANTEIX	2
TOTAL	8

Rappel : le coût pour une fermeture de compteur est de : 60 € TTC voté par le Comité Syndical le 12 avril 2018 (mise en application à partir du 1^{er} mai 2018)

RECAPITULATIF DES INTERVENTIONS DU SERVICE TECHNIQUE 2019

Communes	Interventions abonnés	Interventions réseau	Interventions pour fuites	Total des Interventions
Venarsal	7	0	3	10
St-Clément	1	5	3	9
Lagrulière	0	0	0	0
Ste-Féréole	20	9	21	50
St-Mexant	58	4	6	68
St-Hilaire	38	3	9	50
St-Germain	178	2	4	184
Favars	6	2	4	12
Chanteix	7	10	5	22
	315	35	55	405



INTERVENTIONS RESEAU 2019

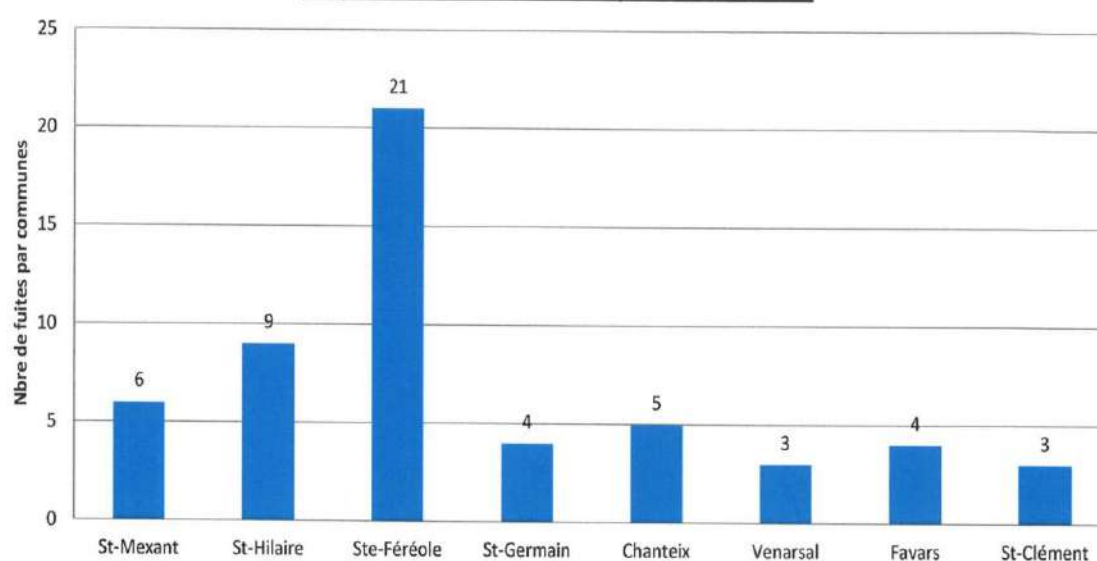
	Dates	Communes	Secteur	Intervention
1	03/01/2019	St-Mexant	Rue des Camélias	Remplacement Té + 2 vannes DN 65
2	07/01/2019	St-Germain	La Cote	Coude 1/4 + 1 vanne DN 65
3	17/01/2019	St-Germain	Le Perrier	1 vanne DN 40
4	05/02/2019	Ste-Féréole	Moulin de Treillard	Remplacement regard réducteur + tampon fonte
5	11/02/2019	St-Mexant	Lapeyre	2 vannes Dn 40
6	12/02/2019	St-Clément	La Fontbonne	1 vanne DN 65 + 1 débitmètre
7	18/03/2019	Ste-Féréole	Moulin de Treillard	2 vannes DN 100
8	06/03/2019	St-Clément	Les Plats	1 vanne DN 150 + 1 vanne DN 65 + Té DN 150/60
9	26/02/2019	Favars	Lafarge	2 vannes DN 65
10	24/04/2019	St-Hilaire	Fougères	1 vanne de vidange DN 40
11	24/04/2019	St-Hilaire	Fougères	Remplacement dispositif de branchement
12	30/04/2019	St-Clément	Les Plats	1 vanne DN 65
13	09/05/2019	St-Mexant	Le Bourg	1 vanne DN 40
14	26/06/2019	Ste-Féréole	Verlhac Haut	1 vanne DN65
15	27/06/2019	Ste-Féréole	Larguay	2 vannes DN 40
16	16/07/2019	St-Mexant	Lapyre	té + 1 vanne Dn 40 + 1 vanne de Vidange
17	17/07/2019	St-Clément	La Fontbonne	1 vanne DN 150 +1 vanne vidande dn 65
18	17/07/2019	Chanteix	Baspeyrat	2 vannes DN 150
19	17/07/2019	St-Clément	La Fontbonne	1 ventouse
20	18/07/2019	St-Hilaire	Brenat	1 vanne DN 65
21	05/08/2019	Chanteix	Baspeyrat	2 vannes DN 150+ 1 Vanne DN 100 + 2 débimètres
22	26/08/2019	Chanteix	Bouyssou	1 vanne DN 100
23	26/08/2019	Chanteix	Broussier	1 vanne DN 100
24	26/08/2019	Chanteix	L'Hopital	1 vanne DN 100 + Ventouse
25	03/09/2019	Favars	Route Lafarge	1 Ventouse triple Fonctions
26	23/09/2019	Ste-Féréole	L'Espinasse	Té +1 vanne de vidange DN 65
27	23/09/2019	Ste-Féréole	L'Espinasse	Té + 1 vanne DN 40
28	25/09/2019	St-Clément	La Geneste	1 vanne DN 40
29	06/11/2019	Chanteix	Chauzu	2 vannesDN 80
30	06/11/2019	Chanteix	Chastang	2 vannes DN 65
31	06/11/2019	Chanteix	La Rue	Ventouse
32	06/11/2019	Chanteix	La Rue	1 vanne DN 80
33	06/11/2019	Chanteix	Lagorce	1 vanne DN 40 + 1 Vanne DN 80
34	26/11/2019	Ste-Féréole	Moulin de Treillard	1 vanne DN 40
35	18/12/2019	Ste-Féréole	Vacherie- Basse	1 vanne DN 40

44 vannes ont été remplacées ou posées / 4 ventouses ont été remplacées/ 3 débitmètres posés

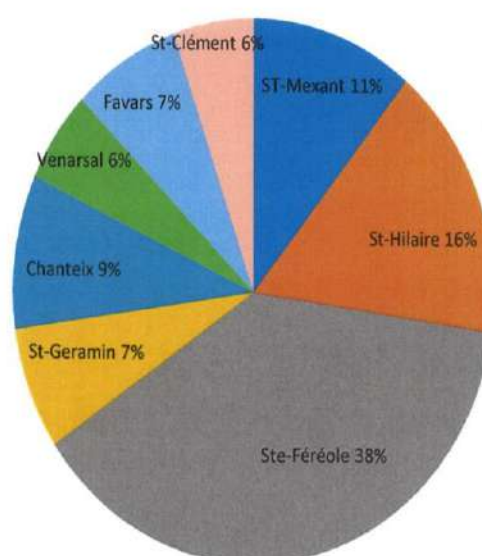
Bilan Fuites 2019

Commune	Nbre de fuites	Répartition en %
St-Mexant	6	10,91
St-Hilaire	9	16,36
Ste-Féréole	21	38,18
St-Germain	4	7,27
Chanteix	5	9,09
Venarsal	3	5,45
Favars	4	7,27
St-Clément	3	5,45
	55	

Répartition des fuites par commune



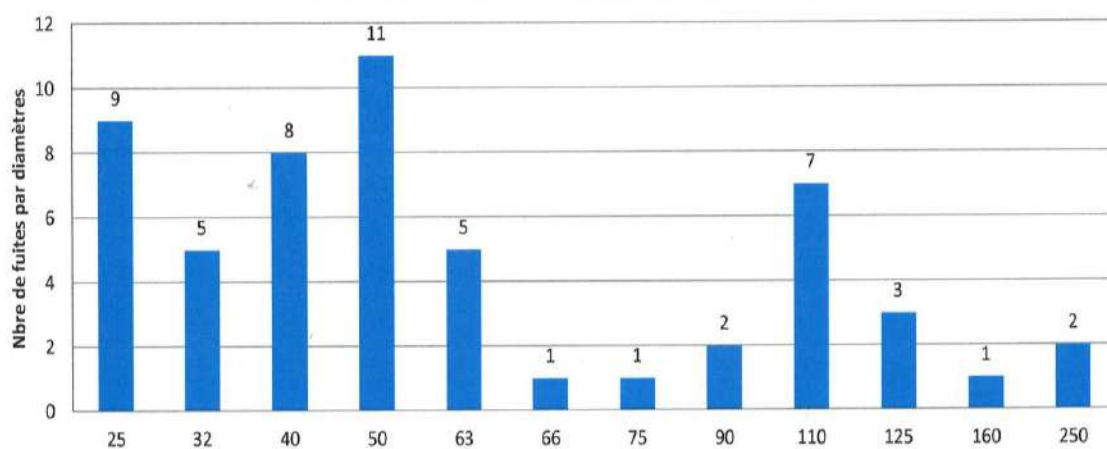
Répartition des fuites par commune



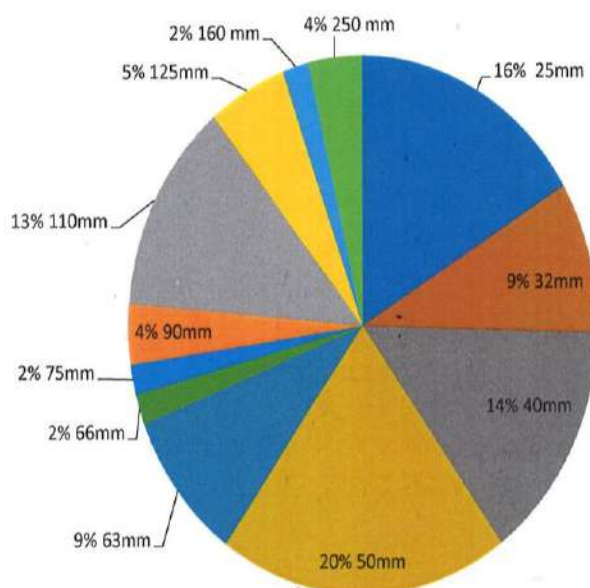
Bilan Fuites 2019

Diamètres	Nbre de fuites	Répartition en %
25	9	16,36
32	5	9,09
40	8	14,55
50	11	20,00
63	5	9,09
66	1	1,82
75	1	1,82
90	2	3,64
110	7	12,73
125	3	5,45
160	1	1,82
250	2	3,64
	55	

Répartition des fuites par diamètre



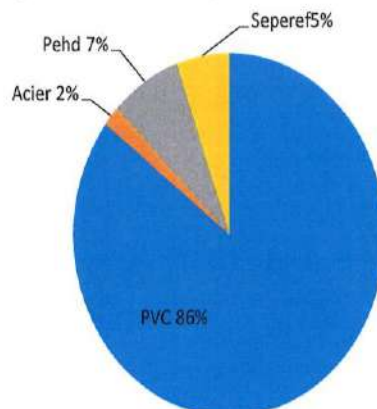
Répartition des fuites par diamètre



Bilan Fuites 2019

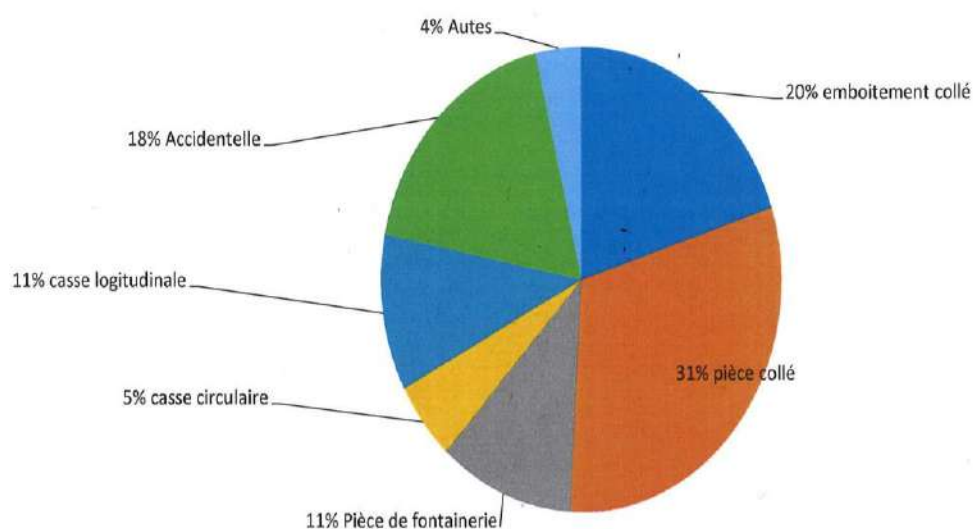
Nature de canalisation	Nbre de fuites	Répartition en %
PVC	47	85,45
Acier	1	1,82
Pehd	4	7,27
Seperef	3	5,45
	55	

Répartitions des fuites par nature de canalisation



Nature de canalisation	Nbre de fuites	Répartition en %
Emboitement collé	11	20,00
Pièce collé	17	30,91
Pièce fontainerie	6	10,91
Casse circulaire	3	5,45
Casse longitudinale	6	10,91
Accidentelle	10	18,18
Autres	2	3,64
	55	

Répartition des interventions



Bilan Fuites 2019

	Date	Commune	Secteur	Diamètre	Nature réseau	Type d'intervention
1	10/01/2019	St-Mexant	Lavalverdier	25	Pvc	Accidentelle
2	15/01/2019	Ste-Féréole	Berchat	32	Pvc	Réduction 32/25
3	27/01/2019	Ste-Féréole	Avenue de le Chapelle	63	Pvc	Casse circulaire
4	30/01/2020	Venarsal	Le Bourg	25	Pvc	Casse circulaire
5	31/01/2019	St-Hilaire	Le Peyroux	125	Pvc	Té collé
6	18/02/2019	Ste-Féréole	Vaujour	50	Pvc	Accidentelle
7	04/03/2019	Chanteix	La Rode	63	Pvc	Emboitement collé
8	04/03/2019	Ste-Féréole	La Queyrie	25	Pehd	
9	08/03/2019	St-Hilaire	Le Chazal	40	Pvc	Accidentelle
10	10/03/2019	St-Clément	Les Plats	50	Pvc	Bride
11	25/03/2019	St-Hilaire	Le Peyroux	125	Pvc	Accidentelle
12	27/03/2019	Venarsal	Rue du 19 Mars	25	Pvc	Robinet d'arrêt
13	28/03/2019	Ste-Féréole	Chemin de la Salesse	66	Acier	Té
14	04/04/2019	St-Germain	Bois Grands	25		Casse circulaire
15	11/04/2019	Ste-Féréole	Vertougie	50	Pvc	Té 50/25
16	23/04/2019	St-Hilaire	Fougères	25	Pvc	Casse longitudinale
17	24/04/2019	Ste-Féréole	Cacalerie	32	Pvc	Accidentelle
18	09/04/2019	St-Mexant	Le Bourg	40	Pvc	Bride
19	28/05/2019	St-Hilaire	Femblat	25	Pvc	Emboitement collé
20	03/06/2019	Ste-Féréole	Moulin Haut	40	Pvc	Accidentelle
21	03/06/2019	Ste-Féréole	Moulin Haut	40	Pvc	Accidentelle
22	04/06/2019	Ste-Féréole	Moulin Haut	25	Pvc	Accidentelle
23	08/06/2019	Ste-Féréole	Labeylie	110	Pvc	Casse Longitudinale té
24	19/06/2019	St-Germain	Lachamp	63	Pehd	Bride
25	26/06/2019	Ste-Féréole	Verlhac Haut	63	Pvc	Vanne
26	13/07/2019	St-Hilaire	Brenat	63	Pvc	Casse Longitudinale
27	31/07/2019	St-Hilaire	Maisonnade	50	Pvc	Té collé
28	31/07/2019	Ladignac	Ladignac	50	Pvc	Té collé
29	04/08/2019	St-Hilaire	Le Haut Peyroux	125	Pvc	Casse Longitudinale
30	05/08/2019	Chanteix	Baspeyrat	160	Seperef	Collage
31	13/08/2019	Ste-Féréole	Goursat	32	Pvc	Tuyau percé
32	26/08/2019	St-Germain	Cérou	50	Pvc	Collage
33	26/08/2019	Chanteix	Bouyssou	110	Pvc	Té collé
34	02/09/2019	Favars	Route de Lafarge	250	Seperef	Casse Longitudinale
35	03/09/2019	Favars	Route de Lafarge	250	Seperef	Té collé
36	09/09/2019	Venarsal	Séchadour	40	Pvc	Té collé
37	10/09/2019	Ste-Féréole	Lauvinerie (4 routes)	90	Pvc	Té collé
38	13/09/2019	Ste-Féréole	Le Mas	50	Pvc	Té
39	16/09/2019	Ste-Féréole	Le Mas	25	Pvc	Casse Longitudinale
40	25/09/2019	St-Clément	La Geneste	50	Pvc	Emboitement collé
41	27/09/2019	Ste-Féréole	L'Espinasse	110	Pvc	Emboitement collé
42	03/10/2019	St-Mexant	Lagorce	25	Pvc	Emboitement collé
43	09/09/2019	Ste-Féréole	L'Espinasse	110	Pvc	Emboitement collé
44	24/09/2019	Favars	Font de Gial	50	Pvc	Té collé
45	24/10/2019	St-Mexant	Lapeyre	50	Pvc	Té collé
46	29/10/2019	St-Mexant	Bois Barot	110	Pvc	Té collé
47	30/10/2019	Ste-Féréole	L'Espinasse	110	Pvc	Emboitement collé
48	30/10/2019	Ste-Féréole	L'Espinasse	110	Pvc	Emboitement collé
49	26/10/2019	Chanteix	Laborderie	32	Pvc	Accidentelle
50	26/11/2019	Chanteix	Les Fourchières	75	Pvc	Emboitement collé
51	05/12/2019	St-Clément	Le Got	40	Pvc	Té collé
52	07/12/2019	Favars	Puy Léger	40	Pvc	Té collé
53	09/12/2019	Ste-Féréole	Moulin Haut	40	Pvc	Accidentelle
54	16/12/2019	St-Mexant	Le Verdier	90		Ventouse
55	17/12/2019	Ste-Féréole	Vacherie-Basse	50	Pvc	Té

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
VALEUR DE L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

(Indicateur de performance P103.2B)
 Article L 2224-5 du CGCT et décret n° 2012-97

ANNEE D'ACTIVITE : 2019

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus	Total par partie
Partie A <i>Plan du réseau de collecte</i>	Existence d'un plan de réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	oui	10	10	15/15
	Mise à jour d'un plan au moins annuelle	oui	5	5	
Partie B <i>Informations sur les éléments constitutifs du réseau de distribution</i>	Inventaire et mise à jour des réseaux	oui	10	10	30/30
	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	oui	5	5	
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	oui	15	15	
TOTAL Parties A et B (sur 45 points)			45	45	
Partie C <i>Informations sur les interventions sur le réseau</i>	Localisations et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation ...) et des servitudes	oui	10	10	65/75
	Mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	oui	10	10	
	Localisation des branchements	oui	10	10	
	Caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose pour chaque compteur	oui	10	10	
	Identification des secteurs où sont réalisées des recherches de pertes d'eau (date, nature des réparations, lieu ...)	oui	10	10	
	* Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	non	10	0	
	Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	oui	10	10	
	Existence d'une modélisation des réseaux	oui	5	5	
TOTAL GENERAL (parties A + B + C)			120	110	

commentaires

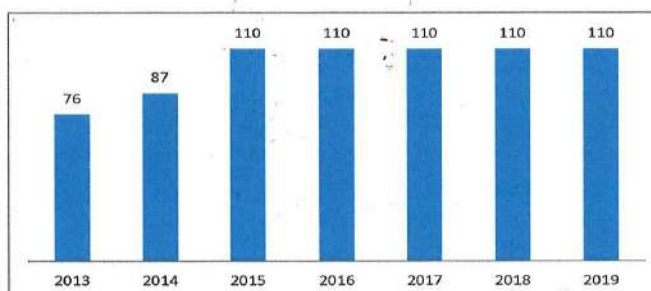
note 2013 = 76 points sur 120
 note 2014 = 87 points sur 120
 note 2015 = 110 points sur 120
 note 2016 = 110 points sur 120
 note 2017 = 110 points sur 120
 note 2018 = 110 points sur 120

note 2019 = 110 points sur 120

* Afin d'améliorer cet indice de connaissance, il conviendrait d'améliorer la localisation et l'identification des interventions du service technique (réparations, purges,....) puisqu'actuellement seules les fuites sont répertoriées.

Le plan du réseau mentionnant la localisation de chaque branchement est terminé pour l'ensemble des communes.

Le Syndicat a créé pour l'ensemble de son parc compteurs un carnet métrologique.



CERTIFICATS D'URBANISME TRANSMIS AU SYNDICAT EN 2019

	STE FEREOLE	ST MEXANT	CHANTEIX	ST HILAIRE	ST GERMAIN	VENARSAL	FAVARS	LAGRAULIERE	ST CLEMENT	TOTAL GENERAL	
<u>réponses favorables pour desserte AEP</u>	25	27	0	7	12	4	5	1	1	82	
<u>réponses défavorables pour desserte AEP</u>	1	3	0	0	0	1	0	0	0	5	
TOTAL	26	30	0	7	12	5	5	1	1	87	Rappels CU reçus en 2018 : 68 en 2017 : 64

BILAN SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES DEPUIS 2007

Nombre de permis de construire délivrés (maison d'habitation)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
FAVARS	4	7	7	7	9	6	7	6	5	4	6	4	13
ST HILAIRE-PEYROUX	7	2	9	3	6	6	4	4	1	6	3	1	2
ST GERMAIN LES VERGINES	17	6	5	10	1	19	2	3	7	3	11	7	8
CHANTEIX	6	6	3	4	5	8	7	1	3	0	8	4	5
ST MEXANT	23	15	11	11	8	14	7	13	5	6	3	6	10
STE FEREOLE	20	10	14	17	20	21	12	18	17	5	18	21	15
VENARSAL	11	4	4	8	2	9	1	6	0	1	2	1	5
TOTAL	88	50	53	60	51	83	40	51	38	25	51	44	58

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

PLUVIOMETRIE 2019 MESUREE A LA STATION DE L'EAU GRANDE A ST MEXANT

Mois	Pluvio en mm
Janvier	126 mm
Février	32 mm
Mars	77,5 mm
Avril	114 mm
Mai	103 mm
Juin	72 mm
Juillet	3 mm
Août	18 mm
Septembre	47 mm
Octobre	249 mm
Novembre	312 mm
Décembre	173 mm
TOTAL	1326,50 mm

**Pluviométrie en mm
mesurée à la station de
traitement de St Mexant**

Année	mm
1992	1 396,40
1993	1 363,10
1994	1 571,70
1995	1 356,00
1996	1 245,20
1997	1 205,20
1998	1 193,10
1999	1 320,80
2000	1 581,00
2001	1 431,20
2002	1 160,00
2003	1 106,60
2004	1 138,10
2005	904,80
2006	1 298,70
2007	1 240,30
2008	1 445,00
2009	1 067,70
2010	1 093,20
2011	929,70
2012	1 109,50
2013	1 352,50
2014	1 227,50
2015	941,00
2016	1 300,50
2017	1129,00
2018	1194,50
2019	1326,50

LES ABONNES DU SYNDICAT

Avec 53 abonnés de plus qu'en 2018

(+1,30%), la population en nombre d'abonnés du Syndicat continue d'augmenter. La commune de Ste Féréole a connu la plus forte augmentation avec 21 abonnés de plus qu'en 2018.

LA PRODUCTION

La production 2019 est en BAISSSE par rapport à celle de 2018 (- 12 077 M3).

Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction des pertes.

LE RENDEMENT PRIMAIRE DU SYNDICAT

La moyenne en 13 ans du rendement primaire du syndicat se situe à 78%.

Le rendement 2019 de 82,55% supérieur à celui de 2018 est qualifié de bon rendement pour un réseau rural. Le Syndicat poursuit ses efforts entrepris pour la recherche des fuites. ***On dénombre 55 interventions sur fuites en 2019 contre 47 en 2018.***

L'INDICE LINEAIRE DE PERTE (ILP)

L'indice linéaire de perte 2019 de 0,46 est en baisse par rapport à celui de 2018 de 0,74.

Cet indice correspond aux pertes en eau ramenées à la longueur du réseau. Si on prend en compte les valeurs de référence de l'Ilp en milieu rural définies par l'Agence de l'Eau, l'Ilp du Syndicat pour 2019 de 0,46 m3/jr/km permet de le qualifier de bon car inférieur au seuil de référence = 1,5 m3/jr/km

CONSUMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR ABONNE et PAR HABITANT

La consommation moyenne annuelle 2019 par abonné (91,16 m3) est en hausse par rapport à celle de 2018 (+2%). Pour comparaison, en 2009 la moyenne était de 98,77 m3 par abonné.

La consommation moyenne annuelle 2019 par habitant est de 46,22 m3.

Rappelons ici que la consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes est de 120 m3.

L'INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU D'EAU POTABLE

L'indice 2019 de 110 points sur 120 est identique à celui de 2018.

L'indice de 0 à 120 est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable. Les informations sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A – 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B – 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C – 75 points)

Le syndicat totalise toujours 0/10 (partie C) concernant la localisation et l'identification de ses interventions, actuellement seules les fuites sont répertoriées.

quelques commentaires sur

LES BRANCHEMENTS

40 branchements ont été réalisés en 2019 soit 8 de plus qu'en 2018.

La recette 2019 générée par les travaux réalisés par les agents du Syndicat a diminué par rapport à la recette de 2018 (-8171,46 €)

LA PLUVIOMETRIE

(mesurée en mm à la station de St Mexant)

En 2019, on enregistre 132 mm de plus qu'en 2018.

Le mois de novembre fut le mois le plus pluvieux (312 mm), et le mois de juillet le moins pluvieux (3 mm).

LA CONSOMMATION D'EAU ET LA RECETTE DE LA VENTE D'EAU

La consommation 2019 est en hausse par rapport à celle de 2018 de + 12 072 m³

La recette de la vente d'eau 2019 est elle aussi en hausse par rapport à celle de 2018 de + 20 896,76 €.

REDUCTIONS ACCORDEES SUR FACTURATION DES CONSOMMATIONS 2019

En 2019, la perte en m³ pour le Syndicat s'élève à : 9 817 M³ soit 667 M³ de plus qu'en 2018.

La perte financière 2019 est elle aussi plus importante que celle de 2018 (+ 1382,28 €).



Un peu d'histoire

C'est une loi de 1790 qui a donné aux communes la responsabilité de la fourniture de l'eau potable en France. C'est la première disposition légale concernant l'eau.

Il a fallu attendre la seconde moitié du XIX siècle et les progrès de la microbiologie pour que peu à peu se mette en place un cadre légal, destiné essentiellement à lutter contre les épidémies d'origine hydrique et à protéger la santé publique. On connaît la phrase de Pasteur : "Nous buvons 90% de nos maladies."

En 1884, le tout-à-l'égout est rendu obligatoire à Paris.

En 1885, une circulaire ministérielle entérine un programme établi par le Comité consultatif de l'hygiène publique et préconise de compléter l'analyse des eaux par un examen microscopique.

En 1900, cet examen est rendu obligatoire, sans toutefois qu'en soient indiquées les modalités.

En 1902, la loi sur l'hygiène de l'eau précise que les maires "sont tenus de déterminer les prescriptions relatives à l'alimentation en eau potable et à l'évacuation des matières usées".

En 1958, une ordonnance ministérielle fait obligation à "quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine [...] de s'assurer que cette eau est propre à la consommation". Cette obligation est aujourd'hui intégrée au code de la santé publique (article L.19).

Aujourd'hui, les communes ou Syndicats intercommunaux peuvent gérer directement leur service de l'eau [*le service de l'eau est alors une régie*] ou faire appel à un autre intervenant [entreprise spécialisée privée] pour en assurer l'exploitation [*on parle alors de délégation de service public*]. Dans tous les cas, les communes ou organismes intercommunaux sont propriétaires des installations et responsables de la fixation du prix de l'eau.



L'origine de l'eau distribuée par le Syndicat

L'eau actuellement distribuée par le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont provient de plusieurs origines :

- Le ruisseau "Le Maumont" qui prend naissance à Druholles sur la commune de Favars
- 2 sources situées à Druholles sur la commune de Favars (moyenne journalière en 2019 = 401.7m³/jour)
- 1 source à Ste Féréole (moyenne journalière en 2019 = 100.99 m³/jour)
- 3 forages profonds à Lavert sur la commune de Favars (moyenne journalière en 2019 = 347.33 m³/jour soit pour le forage F1 = 126.77m³/jour, du forage F2 = 99.98m³/jour, du forage F3 = 113.72m³/jour)
- 1 retenue d'eau brute de surface de 6 hectares située sur les communes de St Mexant et Favars d'une contenance de 180 000 m³. Cette eau stockée en hiver permet l'alimentation de la nouvelle station.



Le traitement utilisé dans la nouvelle usine de l'Eau Grande

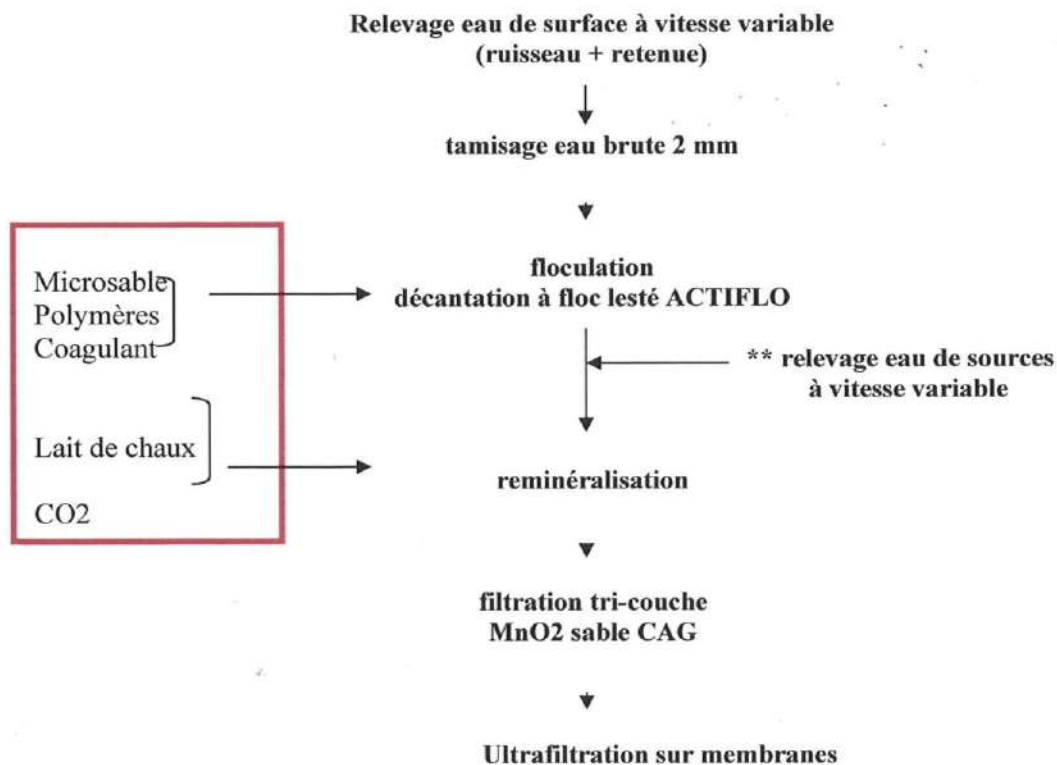
L'usine de traitement de l'Eau Grande à St Mexant doit traiter 3 types d'eau en provenance : des sources de Druholles, du ruisseau du Maumont et de la retenue d'eau de l'Eau Grande. La capacité globale de traitement est de 140 m³/h.

LES PRINCIPALES ETAPES DE TRAITEMENT DE LA FILIERE EAU

Le tableau ci-dessous résume les principes de traitement retenus pour les principaux paramètres à éliminer ou corriger.

<i>PARAMETRES</i>	<i>TRAITEMENT RETENU</i>
Turbidité	Floculation/décantation + filtration+ultrafiltration
pH, TAC, Tca	Reminéralisation chaux + CO ₂ et ajustement pH à la soude
Matières organiques	Floculation/décantation et adsorption sur CAG
Fer	Oxydation par aération
Manganèse	Oxydation par filtration sur oxydes de manganèse
Pesticides et produits apparentés	Adsorption sur CAG
Pollution microbiologique	Ultrafiltration et chlore
Algues	Floculation/décantation lestée et adsorption sur CAG et ultrafiltration
Aluminium	Rectification pH t filtration

schéma de la filière de traitement eau



Une membrane est une barrière semi-perméable qui permet de séparer de manière sélective les composés présents dans l'eau sous l'effet d'un gradient de pression.

L'ultrafiltration est caractérisée par la capacité de séparer les virus de l'eau, et donc *a fortiori* les colloïdes, les bactéries et les protozoaires, qui sont de tailles supérieures. Son pouvoir de séparation étant moins grand que celui de l'osmose inverse, elle nécessite un prétraitement de l'eau moins poussé et des pressions de fonctionnement de l'ordre de quelques bars seulement.

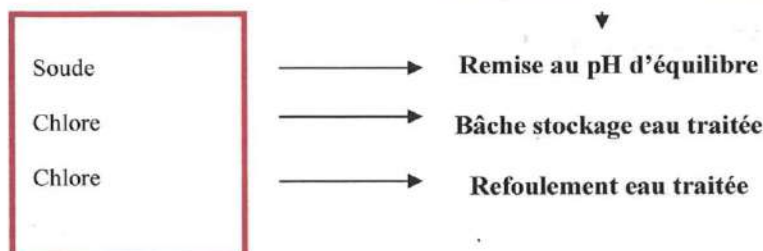
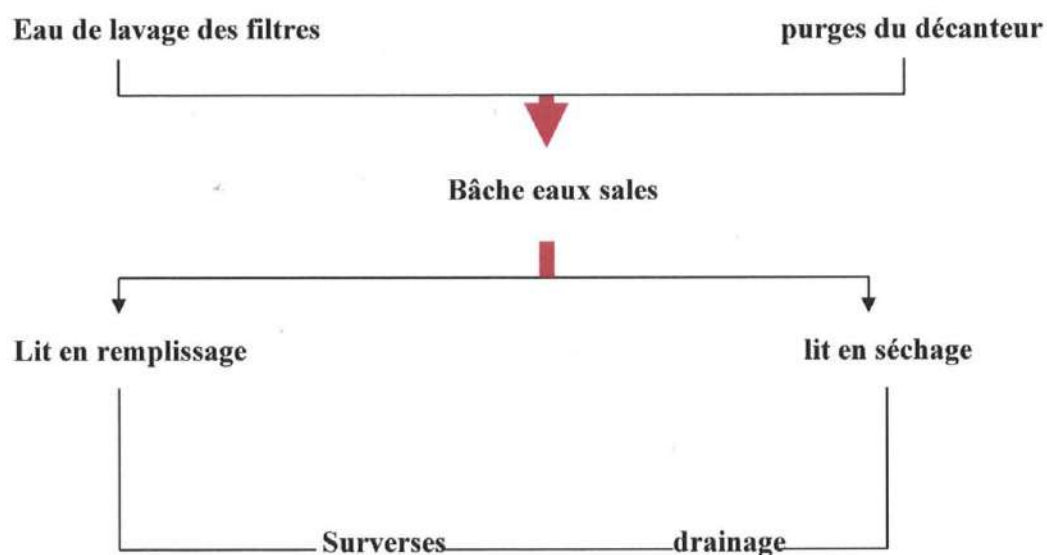


schéma de la filière de traitement boues



Ruisseau le Maumont



Les analyses

L'eau potable est le produit alimentaire le plus surveillé. Plus de 60 paramètres sont contrôlés régulièrement afin que sa qualité soit conforme aux normes définies par le ministère de la santé et le Parlement Européen.

La qualité de l'eau est constamment surveillée à la fois par le Syndicat qui effectue journalièrement des contrôles et par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) qui intervient plusieurs fois par mois pour effectuer des prélèvements sur le réseau.

Le coût des analyses est entièrement supporté par le Syndicat.

En 2019 :

102 analyses ont été effectuées en 2019 dont 6 concernent la retenue d'eau de l'Eau Grande

→ *le coût HT des dépenses relatives aux **frais d'analyses** d'eau est de **15 574,48 Euros** (11 485,67 € en 2018)*

*le coût HT des dépenses relatives aux achats de **produits de traitement** est de **44 734,84 Euros** (64 702,85 € en 2018 avec renouvellement du charbon actif engendrant une dépense HT de 25 798 €). L'utilisation des nouveaux réactifs pour la nouvelle station : soude, chlorure ferrique, Co2, chaux, chlore gazeux, javel, bisulfite, acide sulfurique et polymère (seuls le sulfate d'alumine et la javel étaient utilisés dans l'ancienne station) engendrent des dépenses importantes.*

Pour obtenir une eau potable, il est impératif de respecter des exigences de qualité mesurées en comparant les résultats obtenus lors des différents contrôles sanitaires.

Les règlements sanitaires imposent à l'exploitant une surveillance constante :

- Prélèvements à la source : qualité de l'eau brute
- Prélèvements à la production : qualité de l'eau traitée
- Prélèvements à la distribution : qualité de l'eau distribuée

Les normes de qualité de l'eau potable sont très rigoureuses.

On dénombre 63 paramètres divisés en 7 groupes :

LES PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Coliformes totaux
Coliformes fécaux
Streptocoques fécaux
Spores de bactéries sulfitoréductrices
Germes totaux
Micro-organismes pathogènes
Bactériophages fécaux
Entérovirus

LES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

Ph [potentiel hydrogène]
Th [titre hydrotimétrique]
Températures
Chlorures
Sulfates
Magnésium
Calcium
Conductivité...

LES PARAMETRES CONCERNANT LES EAUX ADOUCCIES OU DEMINERALISEES

Calcium
Magnésium
Carbonate ou bicarbonate

LES PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES

Couleur
Turbidité
Odeur
Saveur

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES INDESIRABLES

Nitrates
Nitrites
Hydrocarbures
Phénol

LES PARAMETRES CONCERNANT LES SUBSTANCES TOXIQUES

Métaux lourds
➤ Arsenic
➤ Plomb, chrome etc...

LES PESTICIDES ET LES PRODUITS APPARENTES

Ces normes de qualité sont très rigoureuses, ce qui est une garantie et un gage de sécurité pour le consommateur.



Le rapport d'analyse

Découvrez pages suivantes des rapports d'analyses de 2019 ainsi que les fiches de synthèse de qualité de l'eau pour l'année 2019 par unité de distribution transmises par l'Agence Régionale de Santé du limousin et plus précisément la Délégation Territoriale de la Corrèze.

Rapport d'analyse

n° : 20190430-3837-08465

Edité le : 10/05/19

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

REÇU LE

29 MAI 2019

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE REALISEE DANS LE CADRE DU CONTROLE SANITAIRE REGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20190430-3837-08465		Commune : SAINT HILAIRE PEYROUX	
Produit : Eau distribuée désinfectée		Origine : SIAEP DU MAUMONT	
Prélevé par : NA Melle ANTUNES (QUALYSE) Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458.			
Date de réception	07/05/2019	Condition prélèv.	
Date de prélèvement	07/05/2019	Motif de la visite	CS
Heure de prélèvement	11:15	Type de visite	DI
Point de surveillance	GARE D'AUBAZINE	Coût prélèvement E.	0
N° Prélèvement ARS	00105670	Analyse commencée le	07/05/2019
Localisation exacte	RESTAURANT	Analyse terminée le	10/05/2019
N° Analyse ARS	00110286	Heure d'arrivée au laboratoire	14:20

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	<5	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	7.1	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	227	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	1	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	1	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole ☞

Les commentaires et/ou conclusions couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole ☞

L'estimation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison avec les spécifications

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20190430-3837
Echantillon n° : 20190430-3837-08465
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
☒ Chlore Libre, Cl2	0.30	mg / L Cl2	NF EN ISO 7393-2		
☒ Chlore Total, Cl2	0.35	mg / L Cl2	NF EN ISO 7393-2		
☒ Température de l'Eau	15.7	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 16.3 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.
CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.
HAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K fluoranthene. Le Triphénylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : **Pascale AMBROISE** Cadre technique

Mme P. AMBROISE
Cadre Technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

[Signature]



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole «*®*»

Les commentaires et/ou essais non couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole «*®*»

L'attribution des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Destinataire
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

REÇU LE

07 OCT. 2019

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE REALISEE DANS LE CADRE DU CONTROLE SANITAIRE REGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrain et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.

Pontée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20190802-8064-15952		Commune : SAINT GERMAIN LES VERGNES	
Produit : Eau distribuée désinfectée		Origine : SIAEP DU MAUMONT	
Prélevé par : KF M. FERNANDES (QUALYSE)			
Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458.			
Date de réception	29/08/2019	Condition prélèv.	INF
Date de prélèvement	29/08/2019	Motif de la visite	CS
Heure de prélèvement	12:05	Type de visite	D2
Point de surveillance	CAMPING CHADEBEC	Coût prélèvement E.	0
N° Prélèvement ARS	00106151	Analyse commencée le	29/08/2019
Localisation exacte	STADE DE FOOT	Analyse terminée le	24/09/2019
N° Analyse ARS	00110908	Heure d'arrivée au laboratoire	15:10

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odor	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	6	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	0.32	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	7.5	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	290	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	8	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20190802-8064
Echantillon n° : 20190802-8064-15952
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
Bact. et spores sulfito-rédu.	0	UFC / 100 mL	NF EN 26461-2	0	
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Chlore Libre, Cl ₂	0.05	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Chlore Total, Cl ₂	0.10	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Température de l'Eau	18.1	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 21.6 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAP : Le Benzo (j) Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo (b) et Benzo (k) fluoranthene. Le Triphénylène ne peut pas être totalement séparé du Chrysène et du Benzo (a) Anthracène.

Validé par : Pascale AMBROISE Cadre technique

Mme P. AMBROISE
Cadre Technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

[Signature]



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole ci-dessus.

Les commentaires et/ou conclusions sont inscrits par l'accréditation au sein du symbole ci-dessus.

L'estimation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison avec les critères.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

REÇU LE
31 OCT. 2019

EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU CONTRÔLE SANITAIRE RÉGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrain et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20191004-10634-20894		Commune : SAINT MEXANT	
Produit : Eau distribuée désinfectée		Origine : SIAEP DU MAUMONT	
Prélevé par : LBO MR BONY (QUALYSE) Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458.			
Date de réception	17/10/2019	Condition prélèv.	
Date de prélèvement	17/10/2019	Motif de la visite	CS
Heure de prélèvement	08:45	Type de visite	D1
Point de surveillance	BOURG CANTINE	Coût prélèvement E.	0
N° Prélèvement ARS	00106606	Analyse commencée le	17/10/2019
Localisation exacte	Cantine école St Mexant	Analyse terminée le	21/10/2019
N° Analyse ARS	00111476	Heure d'arrivée au laboratoire	15:00

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	5	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	<0,30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	8.0	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	298	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
OLIGOELEMENTS, METAUX					
Fer Total, Fe	15	µg / L Fe	NF EN ISO 17294-2	200.00	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C - 68H	25	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C - 44H	2	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n°: 20191004-10634
Echantillon n°: 20191004-10634-20894
Produit: Eau distribuée désinfectée
Origine: SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0
Bact. et spores sulfito-rédu.	0	UFC / 100 mL	NF EN 26461-2	0	
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Chlore Libre, Cl ₂	0.10	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Chlore Total, Cl ₂	0.15	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Température de l'Eau	17.8	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 18.0 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K Fluoranthene. Le Triphénylène ne peut pas être totalement séparé du Chrysène et du Benzo A Anthracène.

Validé par : Rosine ROBINET Responsable technique

M. V. GOHIER
Responsable d'unité
Chimie eaux - environnement

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole 20

Les commentaires et/ou conclusions couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole 20

L'estimation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison avec les références

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Page 2 / 1 Ce rapport comprend annexe.

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE REALISEE DANS LE CADRE DU CONTROLE SANITAIRE REGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrain et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20191213-13501-25933	Commune : FAVARS
Produit : Eau distribuée désinfectée	Origine : SIAEP DU MAUMONT
Prélevé par : NA Melle ANTUNES (QUALYSE) Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458.	
Date de réception : 19/12/2019	Condition prélèv.
Date de prélèvement : 19/12/2019	Motif de la visite : CS
Heure de prélèvement : 10:45	Type de visite : D1
Point de surveillance : BOURG CANTINE	Coût prélèvement E. : 0
N° Prélèvement ARS : 00107121	Analyse commencée le : 19/12/2019
Localisation exacte : CANTINE	Analyse terminée le : 23/12/2019
N° Analyse ARS : 00112094	Heure d'arrivée au laboratoire : 15:30

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	<5	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	7.2	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	259	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
OLIGOELEMENTS, METAUX					
Aluminium Total, Al	28	µg / L Al	NF EN ISO 17294-2	200.000	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C - 68H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C - 44H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20191213-13501
Echantillon n° : 20191213-13501-25933
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0
Bact. et spores sulfite-rédu.	0	UFC / 100 mL	NF EN 26461-2	0	
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Chlore Libre, Cl ₂	0.30	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Chlore Total, Cl ₂	0.30	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Température de l'Eau	11.6	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 17.2 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAP : Le Benzo J Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K Fluoranthene. Le Triphenylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : Pascale AMBROISE Cadre technique

Mme P. AMBROISE
Cadre Technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

[Signature]



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole AF.

Les commentaires et/ou conclusions commentés par l'accréditation sont identifiés par le symbole AF.

L'extension des accreditations est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Page 2 / 2 Ce rapport comprend annexe.

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

Destinataire
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

REÇU LE
01 AOUT 2019

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE REALISEE DANS LE CADRE DU CONTROLE SANITAIRE REGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20190703-6540-13349	Commune : SAINTE FEREOLE
Produit : Eau distribuée désinfectée	Origine : SIAEP DU MAUMONT
Prélevé par : QUALYSE Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FDT 90-520- NF EN ISO 19458.	
Date de réception : 09/07/2019	Condition prélèv.
Date de prélèvement : 09/07/2019	Motif de la visite : CS
Heure de prélèvement : 13:45	Type de visite : D1
Point de surveillance : BOURG	Cout prélèvement E. : 0
N° prélèvement ARS : 00105951	Analyse commencée le : 09/07/2019
Localisation exacte : Mairie	Analyse terminée le : 12/07/2019
N° Analyse ARS : 00110651	Heure d'arrivée au laboratoire : 14:45

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
deur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	<5	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	0.47	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	7.4	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	249	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C - 68H	12	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C - 44H	9	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20190703-6540
Echantillon n° : 20190703-6540-13349
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE QUALITE
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
☞ Chlore Libre, Cl ₂	0.15	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
☞ Chlore Total, Cl ₂	0.20	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
☞ Température de l'Eau	20.4	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 24.4 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K Fluoranthene. Le Triphenylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : **Pascale AMBROISE** Cadre technique

M. V. GOHIER
Responsable d'unité
Chimie eaux - environnement

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :




L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole 20

Les commentaires et/ou conclusions couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole 20

L'extension des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison avec les spécifications

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Page 2 / 2 Ce rapport comprend annexe.

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

REÇU LE
13 JUN 2019

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

19330 FAVARS

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE REALISEE DANS LE CADRE DU CONTROLE SANITAIRE REGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande

Echantillon n° : 20190516-4439-09609		Commune : FAVARS	
Produit : Eau distribuée désinfectée		Origine : SIAEP DU MAUMONT	
Prélevé par : NA Melle ANTUNES (QUALYSE) Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458.			
Date de réception	27/05/2019	Condition prélèv.	
Date de prélèvement	27/05/2019	Motif de la visite	CS
Heure de prélèvement	10:00	Type de visite	D1
Point de surveillance	BOURG CANTINE	Coût prélèvement E.	0
N°Prélèvement ARS	00105765	Analyse commencée le	27/05/2019
Localisation exacte	Cantine	Analyse terminée le	31/05/2019
N° Analyse ARS	00110403	Heure d'arrivée au laboratoire	14:20

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	<5	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	7.3	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	244	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
OLIGOELEMENTS, METAUX					
Fer Total, Fe	20	µg / L Fe	NF EN ISO 17294-2	200.00	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	10	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	1	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole M.
Les commentaires et/ou conclusions couvertes par l'accréditation sont identifiés par le symbole M.
L'estimation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20190516-4439
Echantillon n° : 20190516-4439-09609
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu.	0	UFC / 100 mL	NF EN 26461-2	0	
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Chlore Libre, Cl ₂	0.10	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Chlore Total, Cl ₂	0.10	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Température de l'Eau	17.6	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 19.4 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K fluoranthene. Le Triphenylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : Rosine CHAUFFOUR Technicienne

Mme P. AMBROISE
Cadre Technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

[Signature]



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole de

Les compétences et/ou conclusions couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole de

L'évaluation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Page 2 / 1 Ce rapport comprend annexe.

Annule et remplace le rapport
N° 20190516-4437-09607
Prière de détruire l'ancien rapport
ou de nous le retourner

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

REÇU LE
19 AOUT 2019

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE REALISEE DANS LE CADRE DU CONTROLE SANITAIRE REGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20190516-4437-09607	Commune : CHANTEIX
Produit : Eau distribuée désinfectée	Origine : SIAEP DU MAUMONT
Prélevé par : NA Melle ANTUNES (QUALYSE) Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458.	
Date de réception : 27/05/2019	Condition prélèv. : CS
Date de prélèvement : 27/05/2019	Motif de la visite : D1
Heure de prélèvement : 10:25	Type de visite : 0
Point de surveillance : BOURG CANTINE	Coût prélèvement E. : 27/05/2019
N° Prélèvement ARS : 00105767	Analyse commencée le : 20/06/2019
Localisation exacte : Cantine	Analyse terminée le : 14:20
N° Analyse ARS : 00110405	Heure d'arrivée au laboratoire : 14:20

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	<5	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	8.0	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	271	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
OLIGOELEMENTS, METAUX					
Fer Total, Fe	24	µg / L Fe	NF EN ISO 17294-2	200.00	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0

Le travail
Tél: 05.55.26.77.00 - mail: contact@qualyse.fr
19000 Tulle
Fax: 05.55.26.09.20

**Annule et remplace le rapport
N° 20190516-4437-09607**
**Prère de détruire l'ancien rapport
ou de nous le retourner**

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20190516-4437
Echantillon n° : 20190516-4437-09607
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0
Bact. et spores sulfito-rédu.	0	UFC / 100 mL	NF EN 26461-2	0	
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Chlore Libre, Cl ₂	0.05	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Chlore Total, Cl ₂	0.10	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Température de l'Eau	17.7	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 20.2 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K fluoranthene. Le Triphénylène ne peut pas être totalement séparé du Chrysène et du Benzo A Anthracène.

Validé par : Pascale AMBROISE Cadre technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

P. AMBROISE
et par délégation
La Région du Secteur Technique
M. P. AMBROISE



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les essais et prélèvements identifiés par le symbole ci.

Les commentaires et/ou conclusions couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole ci.

L'évaluation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux critères réglementaires.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

Page 2 / 2 Ce rapport comprend annexe.

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

REÇU LE
14 FEV. 2019

EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU CONTRÔLE SANITAIRE RÉGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20190118-549-01111		Commune : VENARSAL	
Produit : Eau distribuée désinfectée		Origine : SIAEP DU MAUMONT	
Prélevé par : NA Melle ANTUNES (QUALYSE) Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458			
Date de réception	22/01/2019	Condition de prélèv.	
Date de prélèvement	22/01/2019	Motif de la visite	CS
Heure de prélèvement	11:35	Type de la visite	D2
Point de surveillance	BOURG	Cost prélèvement E	0
N° prélèvement ARS	00104569	Analyse commencée le	22/01/2019
Localisation exacte	Mr Lourenço	Analyse terminée le	04/02/2019
N° analyse ARS	00108892	Heure d'arrivée au laboratoire	13:45

ANALYSE	RÉSULTAT	UNITÉ	MÉTHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	<5	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	8.1	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	227	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	0.02	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C - 68H	1	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C - 44H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole de
Les commentaires et/ou conclusions couvertes par l'accréditation sont identifiés par le symbole de
L'information des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20190118-549
Echantillon n° : 20190118-549-01111
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Chlore Libre, Cl ₂	0.40	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Chlore Total, Cl ₂	0.45	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Température de l'Eau	9.1	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 18.5 °C

BACTERIOLOGIE : 1, 2 ou 3 UFC par volume analysé signifie <4. Un dénombrement entre 4 et 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K fluoranthene. Le Triphenylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : Rosine CHAUFFOUR Technicienne

Mme P. AMBROISE
Cadre Technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

[Signature]



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole 88

Les commentaires et/ou conclusions énoncés par l'accréditation sont désignés par le symbole 88

L'estimation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande

SIAEP DU MAUMONT
Rue des Sources

19330 FAVARS

Destinataire(
SIAEP DU MAUMONT
ARS 19 DELEGATION 19

REÇU LE
05 MAR. 2019

EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE

ANALYSE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU CONTRÔLE SANITAIRE RÉGLEMENTAIRE CONFORMEMENT AU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20190201-948-02091	Commune : SAINT CLEMENT
Produit : Eau distribuée désinfectée	Origine : SIAEP DU MAUMONT
Prélevé par : FM M. MASSIP (QUALYSE) Prélèvement réalisé sous accréditation COFRAC. Les prélèvements réalisés par QUALYSE sont effectués selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458.	
Date de réception : 14/02/2019	Condition prélèv.
Date de prélèvement : 14/02/2019	Motif de la visite : CS
Heure de prélèvement : 12:00	Type de visite : DI
Point de surveillance : LES PLATS	Cout prélèvement E. : 0
N° prélèvement ARS : 00104737	Analyse commencée le : 14/02/2019
localisation exacte : Chez Mme. BUCHOUX Bernadette	Analyse terminée le : 18/02/2019
N° analyse ARS : 00109090	Heure d'arrivée au laboratoire : 13:45

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Coloration	7	mg / L Pt	MTI MGALLERY	15.00	
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	8.0	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5-9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	252	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF ISO 15 923-1	0.10	
OLIGOELEMENTS, METAUX					
Fer Total, Fe	5	µg / L Fe	NF EN ISO 17294-2	200.00	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	0	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	3	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1	0	
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les tests et prélèvements identifiés par le symbole de
Les compétences et/ou conditions couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole de
L'estimation des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

SIAEP DU MAUMONT

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20190201-948
Echantillon n° : 20190201-948-02091
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : SIAEP DU MAUMONT

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE QUALITE	LIMITE DE QUALITE
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1		0
Bact. et spores sulfito-rédu.	0	UFC / 100 mL	NF EN 26461-2	0	
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Chlore Libre, Cl ₂	0.30	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Chlore Total, Cl ₂	0.35	mg / L Cl ₂	NF EN ISO 7393-2		
Température de l'Eau	7.7	°C	MTI MTEMP-DOC-01		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 18.4 °C

BACTERIOLOGIE : 1,2 ou 3 UFC par volume analysé signifie <4. Un dénombrement entre 4 et 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K fluoranthene. Le Triphenylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : Rosine CHAUFFOUR Technicienne

Mme P. AMBROISE
Cadre Technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

[Signature]



L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements identifiés par le symbole NF.

Les commentaires et/ou conclusions couverts par l'accréditation sont identifiés par le symbole NF.

L'attribution des incertitudes est disponible sur demande. Il n'est pas tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour la comparaison aux spécifications.

Les résultats, commentaires et conclusions ne concernent que l'échantillon soumis à essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La liste des agréments ministériels disponible sur demande.

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **MAUMONT RESEAU PRINCIPAL NORD**

Gestionnaire du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Exploitant du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **EAU GRANDE**

REÇU LE
27 FEV. 2020

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

... Quelle qualité en 2019 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs

Nombre de mesures : 12
Pourcentage de conformité : 100 %

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations

Nombre de mesures : 12
Pourcentage de conformité : 100 %

Qualité chimique

Conductivité

(Minimum autorisé 200 µS/cm)

Nombre de mesures : 12
Valeur maximale atteinte : 298 µS/cm
Pourcentage de conformité : 100 %

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures : 12
Valeur minimale atteinte : 7,2
% de conformité : 100 %

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 9 mg/l
Pourcentage de conformité : 100 %

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures : 2
Valeur moyenne : 7,9 °F

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0.1 µg/l)

Nombre de prélèvements : 1
Valeur maximale atteinte : 0 µg/l
Nombre de mesures : 140
Nombre de non-conformités : 0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Pour tous renseignements
Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT
Tel. 05.55.29.45.10

Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 3 février 2020

L'eau que vous consommez...

Norm du réseau de distribution : **MAUMONT RESEAU PRINCIPAL SUD**

Gestionnaire du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Exploitant du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **LAVERT**

REÇU LE
27 FEV. 2020

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

... Quelle qualité en 2019 :

Qualité bactériologique

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs

Nombre de mesures : 11
Pourcentage de conformité : 100 %

Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations

Nombre de mesures : 11
Pourcentage de conformité : 100 %

Qualité chimique

Conductivité

(Minimum autorisé 200 µS/cm)

Nombre de mesures : 11
Valeur maximale atteinte : 258 µS/cm
Pourcentage de conformité : 73 %

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures : 11
Valeur minimale atteinte : 6,5
% de conformité : 100 %

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 11 mg/l
Pourcentage de conformité : 100 %

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures : 2
Valeur moyenne : 7 °F

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0.1 µg/l)

Nombre de prélèvements : 1
Valeur maximale atteinte : 0 µg/l
Nombre de mesures : 140
Nombre de non-conformités : 0

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 3 février 2020

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **SAINTE FEREOLE BOURG**

Gestionnaire du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Exploitant du réseau : **SMAEP DU MAUMONT**

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **BAC A MARBRE**

REÇU LE
27 FEV. 2020

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

Pour éviter tout risque de contamination du réseau public, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations de l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eaux pluviales et celles de l'eau potable distribuée.

Ne consommez jamais l'eau d'un puits sans vous être assuré au préalable de sa qualité.

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Le goût et la qualité de l'eau peuvent se dégrader lorsque l'eau stagne dans les canalisations, notamment par corrosion de celles-ci en se chargeant en métaux tels que le fer, le cuivre ou le plomb.

Aussi ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations (par exemple toute une nuit), employez-la pour des usages tels que : vaisselle, douche, WC...

Vous pourrez utiliser ensuite pour des usages alimentaires l'eau qui n'a pas stagné, et si vous le souhaitez, vous pouvez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

... Quelle qualité en 2019 :

Qualité bactériologique	
Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins d'un risque pour la santé des consommateurs	Recherches d'indicateurs bactériologiques témoins du bon fonctionnement des installations
Nombre de mesures : 8	Nombre de mesures : 8
Pourcentage de conformité : 100 %	Pourcentage de conformité : 100 %

Qualité chimique	
Conductivité (Minimum autorisé 200 µS/cm)	pH Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)
Nombre de mesures : 8	Nombre de mesures : 8
Valeur maximale atteinte : 259 µS/cm	Valeur minimale atteinte : 7,1
Pourcentage de conformité : 88 %	% de conformité : 100 %
Nitrates (maximum autorisé 50 mg/l)	Dureté (Une eau dure est une eau calcaire)
Nombre de mesures : 2	Nombre de mesures : 2
Valeur maximale atteinte : 8 mg/l	Valeur moyenne : 9,1 °F
Pourcentage de conformité : 100 %	

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

Malgré l'absence de chlorure de vinyle sur le réseau, un suivi trimestriel est toujours réalisé.

Pour tous renseignements
Votre distributeur d'eau

SMAEP DU MAUMONT

Tel. 05.55.29.45.10

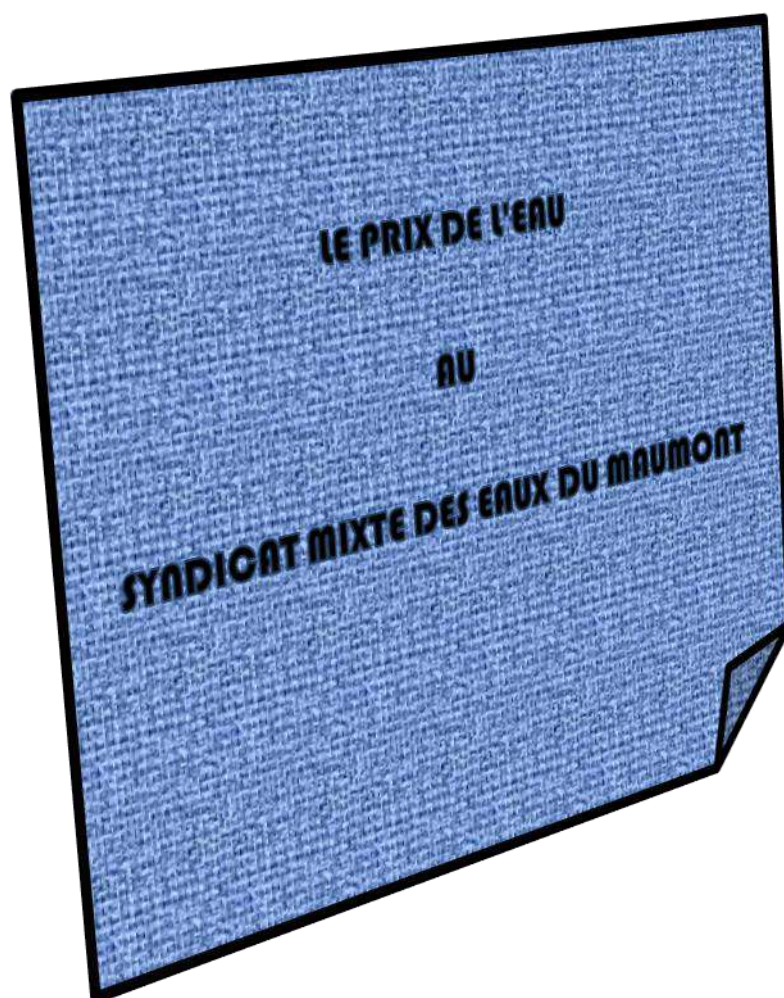
Ce document a été rédigé par la Délégation Départementale de la Corrèze de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en application de l'arrêté du 10 juillet 1995 relatif aux factures de distribution d'eau.

Date de réalisation : 3 février 2020

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux
distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux
limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les
paramètres physico-chimiques pour 2019

	paramètres microbiologiques		paramètres physico-chimiques	
	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
Total	31		31	
Taux de conformité	100 %		100 %	

III - LES DONNÉES FINANCIERES DU SYNDICAT





La question du prix de l'eau

La question du "prix de l'eau" intéresse particulièrement les Français. Les consommateurs souhaitent aujourd'hui, légitimement, en savoir plus sur ce que recouvre exactement ce prix, ses différentes composantes, les raisons de son augmentation, comprendre pourquoi les tarifs sont différents d'une commune à l'autre, savoir interpréter une facture d'eau...

Le prix de l'eau n'est pas seulement celui d'un produit, mais bien d'un ensemble de services : rendre l'eau potable, la distribuer à domicile, en contrôler la qualité, collecter puis dépolluer les eaux usées, etc.

C'est pourquoi il conviendrait de parler du "*PRIX DU SERVICE DE L'EAU*".

Contrairement à de nombreux produits qui peuvent être fabriqués loin de leur lieu d'utilisation et transportés, assez facilement, partout en France, l'eau, elle, doit être produite à proximité de l'endroit où elle sera consommée.

Son coût de transport est élevé, car il nécessite de construire et d'installer en sous-sol des réseaux de canalisations. De plus, son stockage, qui, lui aussi, est souvent coûteux, doit être limité en durée pour préserver la qualité du produit. Or les ressources d'eau disponibles à proximité des lieux de consommation sont de qualité et de quantité très variables.

Ces éléments, et d'autres, sont susceptibles de faire varier le prix du service de l'eau.



Livrer 24H/24 à domicile, tout au long de l'année une eau potable à partir d'une matière première de qualité variable nécessite de nombreuses étapes :

- ♦ *Construire, faire fonctionner et entretenir des ouvrages souvent complexes pour puiser l'eau, la traiter afin de la rendre potable et la transporter : stations de pompage, usines de traitement, réservoirs, canalisations nécessaires à son acheminement ;*
- ♦ *Contrôler la qualité sanitaire de l'eau fournie aux différents points de la chaîne, dans les réservoirs, les châteaux d'eau et les canalisations, jusqu'au compteur ;*
- ♦ *Entretenir le réseau des canalisations ;*
- ♦ *Gérer tous les services aux clients : abonnements, relevés de compteurs, factures, demandes de renseignements, conseils, etc.*

Deux éléments essentiels

Le prix du service de l'eau correspond à l'ensemble des opérations de production de qualité très surveillée, de distribution et, dans la plupart des cas, de dépollution des eaux usées pour la protection de l'environnement et des ressources en eau.

Dans une facture d'eau du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont, aujourd'hui en moyenne :

- 80 % environ du montant est lié à la distribution d'eau potable et au coût du traitement ;
- 20 % environ correspond à des redevances et TVA. Les redevances sont destinées à des organismes dont la mission est la protection des ressources naturelles en eau et le financement d'équipements pour l'alimentation en eau potable ou la protection du milieu naturel. La TVA s'applique aujourd'hui à tous les postes de la facture au taux réduit de 5,5%, qui est le taux appliqué aux produits alimentaires.

Au Syndicat

Le Syndicat des Eaux du Maumont applique un tarif binôme unique à tous ses abonnés.

Le prix de l'eau est constitué :

- ◆ d'une somme fixe comprenant l'abonnement au service
- ◆ d'une somme variable comprenant les mètres cubes d'eau consommés [la loi sur l'eau de 1992 ne permet plus de calculer ces sommes au forfait] et les différentes redevances.
- ❖ La TVA est facturée au taux réduit de 5,5% et s'applique sur la somme fixe et sur la somme variable relative aux mètres cubes d'eau et aux redevances.

Le Syndicat vote l'année en cours les tarifs qui s'appliqueront l'année suivante. Pour être légale la délibération qui détermine les tarifs d'eau doit :

- *D'une part préciser la période de consommation à laquelle ces tarifs s'appliquent*
- *D'autre part présenter un caractère exécutoire [dépôt de l'acte en préfecture] avant le début de la période de consommation*

Le 30 octobre 2018, le Comité Syndical a fixé les tarifs 2019



Les délibérations

Les différents éléments du prix dépendent des particularités locales de la ressource en eau. En dehors de ceux qui dépendent des organismes publics (redevances des Agences de l'Eau), les tarifs sont sous le contrôle de la collectivité.

Le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont gère lui-même son propre service [formule dite en régie]. Administré par un Comité Syndical, ce dernier fixe par délibérations les tarifs qui seront appliqués sur les factures d'eau.

Découvrez page suivante copie de la délibération 2018 du Comité Syndical fixant les tarifs pour 2019.

Tous les services de l'eau doivent aujourd'hui appliquer le principe comptable selon lequel "L'EAU PAIE L'EAU". Les recettes devant équilibrer les dépenses, les collectivités doivent prendre en compte l'ensemble des charges d'investissement et d'exploitation du service afin de fixer au mieux le prix du service de l'eau.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Département de la Corrèze

Préfecture de la Corrèze

02 NOV. 2018

Courrier

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 OCTOBRE 2018 A 16H30

Nature de l'acte :	délibération
Domaine d'intervention :	
7	Finances locales
7.1	Décisions budgétaires
Objet :	vote des tarifs 2019 pour la facture d'eau

L'an deux mil dix-huit, le 30 octobre à 16h30

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du Syndicat 8 rue des Sources à Favars sous la présidence de Mr Jean-Paul DESNOTS

Date convocation du Comité Syndical : 22 octobre 2018

Nombre de membres en exercice : 16

Présents : 12

Absents : 4

Votants : 16

PRÉFECTURE DE LA CORREZE
REÇU LE
02 NOV. 2018
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Secrétaire de séance : Mr DUPAS Eric

Présents : Jean-Paul DESNOTS et Michel DELVERT (FAVARS), Eric DUPAS et Alain DELAGE (ST MEXANT), Cathy MAURY (ST GERMAIN LES VERGNES), Pierre DAUDY et Maurice GOLFIER (CABB pour STE FEREOLE), Christian DUQUAY et Jacques CHASTANET (ST CLEMENT), Alain DELAGE et Serge DELBOS (ST HILAIRE-PEYROUX), Jean-Pierre VERGNE (CHANTEIX)

Absents : Christophe BOURDET (CHANTEIX), MANIERE Christian et BOUCHAREL Anne (CABB pour VENARSAL) Robert BREUIL (ST GERMAIN LES VERGNES)

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de fixer les tarifs 2019 pour la facture d'eau ainsi :

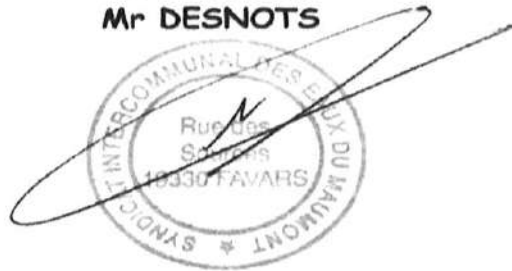
- Abonnement 2019 = 98,00 € HT
- Mètre cube d'eau consommé en 2019 = 1,32 € HT
(rappel : le mètre cube d'eau 2018 = 1,28 € HT)
- Redevance Agence de Bassin 2019 = 0,06 €

Il est proposé de supprimer le tarif relatif à la location du compteur d'eau.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité, accepte les propositions de tarifs 2019 pour la facture d'eau applicables au 1^{er} janvier 2019 fixés comme ci-dessus ainsi que la suppression du tarif de la location du compteur d'eau.

Pour copie conforme,

**Le Président,
Mr DESNOTS**



PRÉFECTURE DE LA CORREZE
REÇU LE

02 NOV. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Les tarifs 2019 du Syndicat

LES TARIFS DU SYNDICAT POUR LA FACTURE D'EAU

Émise le 1^{er} janvier 2019

Abonnement HT 2019 : 98 €

Mètre cube consommé en 2018 HT: 1,28 €

Redevances 2019 :

Redevance pollution pour toutes les communes : 0,33 € HT

Redevance Agence Bassin pour toutes les communes : 0,06 € HT

Taux de tva appliqué sur l'ensemble de la facture : 5,5%

LES REDEVANCES PRELEVEES PAR LES ORGANISMES PUBLICS

*Elles apparaissent sur la facture d'eau de 2019
sous les appellations suivantes :*

- ***Redevance Pollution domestique*** : cette redevance de lutte contre la pollution est appliquée sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Certains branchements en sont exonérés (abreuvoirs, jardins, prés, fontaines publiques, irrigation, cimetières, élevages...) la liste est donnée par l'Agence. Son coût au mètre cube est calculé par l'Agence de l'Eau du Bassin. Elle est perçue par le syndicat puis reversée à l'agence. Cette redevance permet notamment à l'Agence de l'Eau de financer des prêts ou des subventions aux collectivités locales pour réaliser des équipements et d'intervenir en matière de projets de protection des ressources d'eau. En 2019 le montant de cette redevance est de 0,33 € HT par m3 pour toutes les communes adhérentes.
- ***Redevance Agence de Bassin*** : elle est due par la collectivité qui pompe l'eau en rivière ou en nappe pour alimenter son réseau. Elle est calculée à partir du volume annuel soustrait au milieu naturel. La collectivité répartit cette charge au prorata des volumes distribués aux usagers. Depuis l'année 2000, le Syndicat répercute cette redevance sur la facture de l'abonné. En 2019 Son montant est de 0,06 € HT par m3. Comme la redevance pollution, les fonds de la redevance Agence de Bassin reversés à l'Agence de l'Eau contribueront à la protection de l'environnement et au développement d'investissements des collectivités.



Les factures d'eau

Découvrez pages suivantes :

- ♦ une facture d'eau spécimen *au 1^{er} janvier 2019* pour 120 m³ d'eau consommés
- ♦ une facture d'eau spécimen *au 1^{er} février 2020* pour 120 m³ d'eau consommés

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10
eau.maumont@orange.fr

**AVIS DES SOMMES
A PAYER
N° 000225**

Référence : 2019-.....

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE
PLACE MARTIAL BRIGOLEIX
BP314
19011 TULLE CEDEX
Tél.: 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065
BDFEFPCCCT

Emis le : 01 janvier 2019

FACTURE SPECIMEN

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

M

Adresse de consommation

19270 SAINTE FEREOLE

19270 SAINTE FEREOLE

PERIODE : Annuelle 2019

Détail de la facturation	Quantité	Prix unitaire	T.V.A. €	T.V.A. %	Montant H.T.
Commune de SAINTE FEREOLE					
abonnement eau 2019	1	98,00	5,39	5,50	98,00
Consommation Eau 2018	120	1,28	8,45	5,50	153,60
redevance Agence de Bassin	120	0,06	0,40	5,50	7,20
redevance pollution domestique	120	0,33	2,18	5,50	39,60
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE					
Ce montant est à régler avant le : 15/02/2019					
Total Hors Taxe					298,40
Total T.V.A.					16,42
Total à payer (€) :					314,82

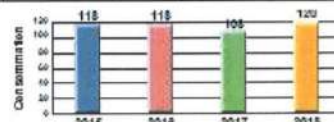
Prix du litre d'eau (hors abonnement): 0,00176 €/litres

Coût de l'abonnement: 103,39000 €

Détail T.V.A.		Eau : (5.5 %)			
		16,42			
N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00....	10457295		27/09/2017-892	26/09/2018-1012	120

Historique de consommation

2015	2016	2017	2018
118 M³	118 M³	108 M³	120 M³



Extrait du titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du Livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D.1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales.

Talon à joindre à tout règlement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° 03
Annuelle
du 01/01/2019 au 31/12/2019

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2019 / 1	000.....	01/01/2019	Ab. N° 00181 19270 SAINTE FEREOLE	1	2	314,82

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. : CHANTEIX

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT

8, rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. : 05.55.29.45.10
eau.maumont@orange.fr

AVIS DES SOMMES

A PAYER

N° 000250

Référence : 2020-EA-00-250

Comptable chargé du recouvrement

TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

PLACE MARTIAL BRIGOLEUX

BP314

19011 TULLE CEDEX

Tel. : 05.55.20.78.30

Réf. Banc. : FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065
BDFEPRPCCT

Emis le : 01 février 2020

FACTURE SPECIMEN

Exp. TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE 19011 TULLE CEDEX

M.....

Adresse de consommation

.....
19330 CHANTEIX

19330 CHANTEIX

PERIODE : Annuelle 2020

Détail de la facturation	Quantité	Prix unitaire	T.V.A. €	T.V.A. %	Montant H.T.
Commune de CHANTEIX					
abonnement eau 2020	1	98,00	5,39	5,50	98,00
Consommation Eau 2019	120	1,32	8,71	5,50	158,40
redevance Agence de Bassin	120	0,04	0,26	5,50	4,80
redevance pollution domestique	120	0,33	2,18	5,50	39,60
PAIEMENT A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC A ENVOYER A LA TRESORERIE PRINCIPALE DE TULLE					
Ce montant est à régler avant le : 15/03/2020	Total Hors Taxe				300,80
Réglez en ligne : www.tipi.budget.gouv.fr	Total T.V.A.				16,54
- Identifiant Collectivité : 029545	Total à payer (€) :				317,34
- Référence : 2020-EA-00-250					

Prix du litre d'eau (hors abonnement): 0,00178 €/litres

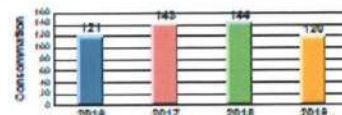
Coût de l'abonnement: 103,39000 €

Détail T.V.A.	Eau : (5,5 %)
	16,54

N° Abonné	N° Compteur	Déterminé par	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation M³
00014	10457438		24/09/2018-919	23/09/2019-1039	120

Historique de consommation

2016	2017	2018	2019
121 M³	143 M³	144 M³	120 M³



Extrait du titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du Livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D.1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales par : DELAGE ALAIN, PRESIDENT.

Talon à joindre à tout règlement

Syndicat Mixte des Eaux du MAUMONT - Rôle N° 03

Annuelle du 01/01/2020 au 31/12/2020

Exercice	N° Facture	Emis le	Payeur	Bordereau	Titre	Total à Payer (€)
2020 / 1		01/02/2020	Ab. N° 00014 19330 CHANTEIX	5	26	317,34

Payable à : TRESORERIE MUNICIPALE DE TULLE

Commune Réf. : CHANTEIX

Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2012 à 2020

<i>facture au 1er janvier :</i> →	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70		
ABONNEMENT	85,00	86,00	86,00	88,00	88,00	88,00	88,00	98,00	98,00
METRE CUBE D'EAU consommé année N-1	1,14	1,20	1,22	1,24	1,28	1,28	1,28	1,28	1,32
REDEVANCE AGENCE DE BASSIN	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
TARIFS FOURNIS PAR L'AGENCE ADOUR GARONNE									
REDEVANCE POLLUTION	0,293	0,300	0,305	0,31	0,315	0,32	0,33	0,33	0,33

Evolution des tarifs HT du Syndicat de 2012 à 2020 pour 120 M3

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
LOCATION DU COMPTEUR	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70		
ABONNEMENT	85,00	86,00	86,00	88,00	88,00	88,00	88,00	98,00	98,00
METRE CUBE consommé année n-1	1,14	1,20	1,22	1,24	1,28	1,28	1,28	1,28	1,32
REDEVANCE AGENCE BASSIN			0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
REDEVANCE POLLUTION			0,305	0,31	0,315	0,32	0,33	0,33	0,33
TOTAL EAU HT pour 120 M3 en €	223,50	231,70	277,90	282,90	288,30	288,90	290,10	298,40	300,80



120 m3 est le seuil de référence pour la consommation moyenne d'un foyer français de 3 personnes.

l'augmentation 2019/2020 est de 2,40 € soit +0,80%

EVOLUTION DU PRIX TTC DU M3 POUR 120 M3 POUR TOUTES LES COMMUNES ADHERENTES AU SYNDICAT DEPUIS JANVIER 2012

janv-12	janv-13	janv-14	janv-15	janv-16	janv-17	janv-18	janv-19	janv-20	
<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	<u>total TTC facturé</u> 120 m3	
<u>278,15 €</u> 120	<u>287,64 €</u> 120	<u>293,18 €</u> 120	<u>298,46 €</u> 120	<u>304,16 €</u> 120	<u>304,79 €</u> 120	<u>306,06 €</u> 120	<u>314,82 €</u> 120	<u>317,34 €</u> 120	VARIATION 2019/2020
2,31 €	2,40 €	2,44 €	2,49 €	2,53 €	2,54 €	2,55 €	2,62 €	2,64 €	0,76% (+ 0,02 €)

RÉCAPITULATIF ENCAISSEMENTS ROLES 2019 - SITUATION AU 31/12/2019

	Montant TTC facturé	Montant TTC encaissé Au 31/12/19	Reste à Recouvrir Au 31/12/19	% de recouvrements Au 31/12/19
FAVARS	134 904,75	130 911,88	3 992,87	97 %
ST HILAIRE	127 286,34	122 088,24	5 198,10	96 %
VENARSAL	60 963,04	59 701,42	1 261,62	98 %
ST GERMAIN	158 788,38	155 748,65	3 039,73	98 %
STE FEREOLE	274 990,49	266 753,27	8 237,22	97 %
LAGRAULIERE	2 605,61	2 355,99	249,62	90 %
CHANTEIX	80 898,06	78 735,27	2 162,79	97 %
ST MEXANT	161 861,10	158 015,88	3 845,22	98 %
ST CLEMENT	50 795,42	50 795,42	0	100 %
TOTAL	1 053 093,19	1 025 106,02	27 987.17	97 %

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT – FACTURES D'EAU 2019 – ETAT DES REDUCTIONS

FACTURATION EAU	MONTANT TTC facturé	MONTANT TOTAL TTC DES REDUCTIONS SUR FACTURES	TAUX REDUCTIONS/FACTURATION	NATURE DES REDUCTIONS
ST MEXANT	161 861,10	310,77 €	0,19 %	3 réductions d'abonnement suite à déménagement
STE FEREOLE	274 990,49	358,13 €	0,13 %	2 réductions sur conso 3 réductions d'abonnement suite à vente
ST GERMAIN LES VERGNES	158 788,38	207,18 €	0,13 %	2 réductions d'abonnement suite à vente et déménagement
FAVARS	134 904,75	312,33 €	0,23%	1 réduction sur conso suite à erreur relevé 3 réductions abonnement suite à la vente
VENARIAL	60 963,04	230,82 €	0,36 %	2 réductions sur conso suite à erreur de relevé
ST HILAIRE-PEYROUX	127 286,34	149,40 €	0,11 %	1 réduction sur conso suite à fuite après compteur 1 réduction abonnement suite à vente
ST CLÉMENT	50 795,42			
LAGRAULIÈRE	2 605,61			
TOTAUX	1 053 093,19	1 568,63 €	0,15 %	6 réductions sur consommation 12 réductions sur abonnement

LE MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES POUR L'ANNEE 2018 EST DE : 3 576,82 €

LE TAUX DE RECLAMATIONS ECRITES EST DE 0% : Sont prises en compte les réclamations sur le goût, les fuites avant compteur, la lisibilité des factures, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés.

OBSERVATOIRE DU PRIX DE L'EAU DEPUIS 2014

AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

DE LA RIVIERE AU VERRE, L'EAU A UN COUT

❖ FACTURATION 2014

2,44 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 1,95 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,36 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ FACTURATION 2015

2,49 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 1,99 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,37 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ **FACTURATION 2016**

2,53 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 2,03 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,37 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ **FACTURATION 2017**

2,54 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 2,03 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,38 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ **FACTURATION 2018**

2,55 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- 2,03 €/m3 pour le service de distribution d'eau
- 0,39 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)
 - 0,13 €/m3 pour la TVA

❖ FACTURATION 2019

2,62 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

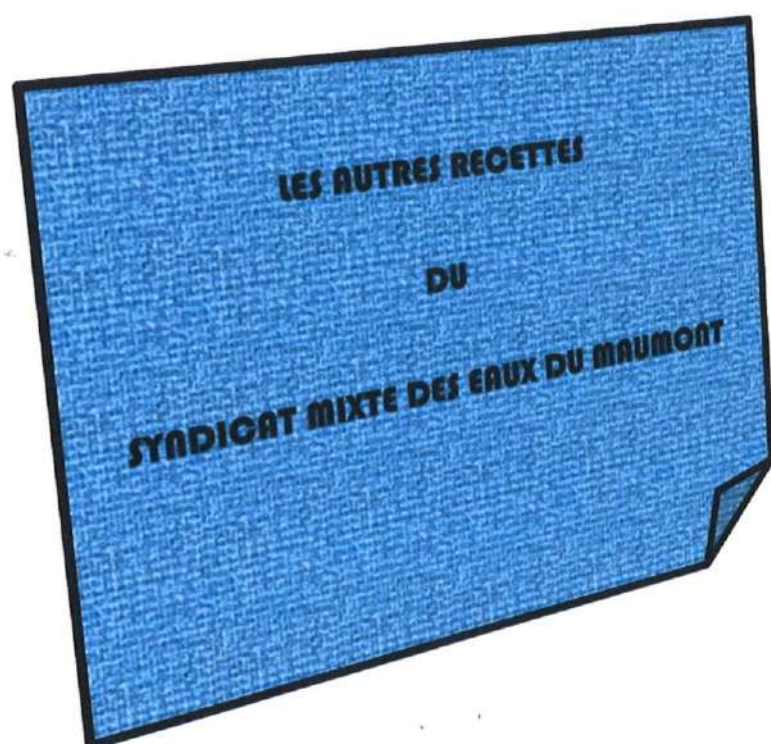
- **2,10 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,39 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
 - **0,13 €/m3 pour la TVA**

❖ FACTURATION 2020

2,64 € TTC le M3

C'est le prix moyen payé au Syndicat des Eaux du Maumont par une famille de 3 personnes utilisant 120 m3/an. Il correspond à un service complet pour l'abonné :

- **2,11 €/m3 pour le service de distribution d'eau**
- **0,39 €/m3 pour les taxes (Agence de Bassin et Redevance pollution)**
 - **0,14 €/m3 pour la TVA**



Les travaux réalisés par les agents du service technique

Outre la principale recette générée par la vente de l'eau, les agents du service technique du Syndicat réalisent différents travaux : branchements, déplacements de compteurs, réparations de conduites suite à des coupures accidentelles. Ces travaux génèrent des recettes.

En 2014 = 44 299,12 € HT

En 2015 = 39 003,43 € HT

En 2016 = 31 791,43 € HT

En 2017 = 41 063,09 € HT

En 2018 = 46 045,28 € HT

En 2019 = 37 873,82 € HT

Les agents du Syndicat réalisent tous les branchements, hormis les branchements longs et complexes qui sont confiés à des entreprises. Pour 2019, une baisse de 8 171,46 € HT des recettes générées par les travaux est constatée par rapport à celles de 2018.

LES DEPLACEMENTS DE COMPTEURS OU DE CONDUITES

Pour ces travaux, seuls les frais relatifs aux matériels utilisés (tuyaux, robinets, purges...) et aux heures de main d'œuvre sont facturés aux abonnés.

Le coût horaire de la main d'œuvre pour 2019 est de 40 € HT.

En 2019, le Syndicat a facturé 3 déplacements de compteurs

LES REPARATIONS DE FUITES

En cas de coupures accidentelles de conduites du réseau faites par un particulier ou une entreprise, des frais de réparations sont facturés pour les pièces, la location de matériels, la main d'œuvre, les déplacements... auxquels s'ajoute un forfait représentant la remise en service du réseau :

❖ TARIFS 2019 (en vigueur depuis le 31/03/2009)

- Pour un particulier (tarifs HT):
 - 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
 - 60 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
 - 80 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
 - 100 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
 - 120 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250
- Pour une entreprise (tarifs HT):
 - 42 € pour un diamètre de conduite de 25,32 et 40
 - 80 € pour un diamètre de conduite de 50,63 et 75
 - 140 € pour un diamètre de conduite de 90,110 et 125
 - 190 € pour un diamètre de conduite de 140 et 160
 - 290 € pour un diamètre de conduite de 200 et 250

En 2019, 1 facture de réparations émise

REPLACEMENT DE COMPTEURS GELES

❖ TARIFS 2019

- Forfait pour remplacement d'un compteur gelé 100 € HT

En 2019, pas de factures émises pour compteurs gelés

FERMETURE ET REOUVERTURE DE COMPTEURS

❖ TARIFS 2019 pour fermeture ou réouverture de compteur : forfait à 60 € TTC

En 2019, 8 fermetures et 4 réouvertures de compteurs ont été facturées

LES BRANCHEMENTS [ACCES AU RESEAU]

❖ TARIFS 2019 (en vigueur depuis le 01/05/2018)

- Forfait pour tout branchement de 0 à 5 mètres :

- 766,40 € TTC sans traversée de route hors regard
- 1 231,52 € TTC avec traversée de route hors regard

- A ce tarif ci-dessus, il faut rajouter le prix du regard :

- espace vert : 191,00 € TTC
- accotement : 292,29 € TTC
- voirie : 559,32 € TTC

- Au delà de 5 M, en plus du forfait il sera facturé :

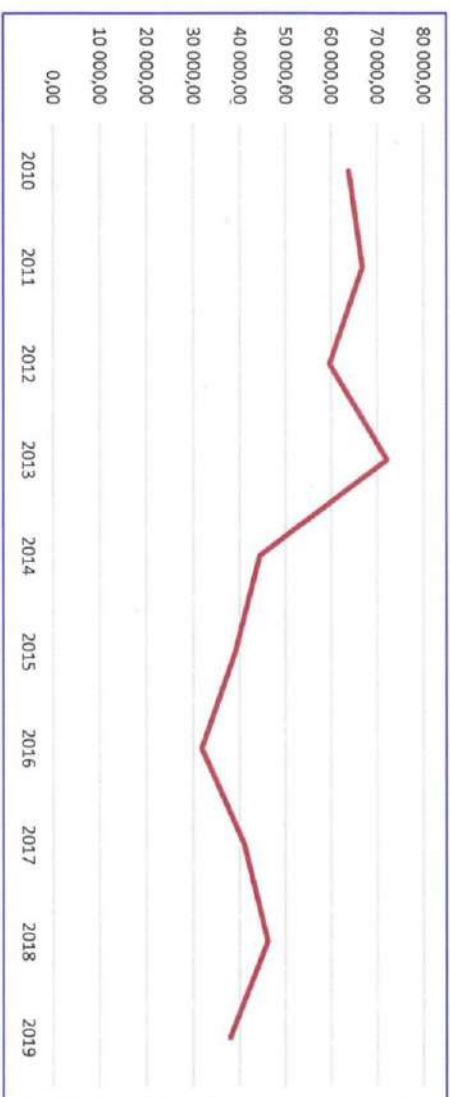
- 24,46 € TTC le ML supplémentaire sans traversée de route
- 115,20 € TTC le ML supplémentaire avec traversée de route

En 2019, le Syndicat a facturé 40 branchements soit 8 de plus qu'en 2018.

Recettes HT en € générées par les travaux (branchements ...) de 2010 à 2019

**MONTANT HT FACTURÉ
PAR LE SYNDICAT**

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
63 863,77	66 832,30	59 638,69	72 137,67	44 299,12	39 003,43	31 791,43	41 063,09	46 045,28	37 873,82



recettes totales ht réalisées en section d'exploitation

	2015	% par rapport au total des recettes	2016	% par rapport au total des recettes	2017	% par rapport au total des recettes	2018	% par rapport au total des recettes	2019	% par rapport au total des recettes
vente de l'eau aux abonnés	893 736,93	88%	967 346,78	89%	966 130,00	88%	951 189,95	88%	1 022 840,35	89%
travaux	39 003,43	4%	31 791,43	3%	41 063,09	4%	46 045,28	4%	37 873,82	3%
autres recettes	83 800,19	8%	93 100,35	8%	91 880,28	8%	88 627,79	8%	89 514,92	8%
TOTAL HT DES RECETTES (hors excédents reportés)	1 016 540,55		1 092 238,56		1 099 073,37		1 085 863,02		1 150 029,09	

COMMENTAIRES

VENTE DE L'EAU : les recettes 2019 sont supérieures à celles de 2018 : + 71 650,40 €

TRAVAUX : les recettes 2019 sont inférieures à celles de 2018 : - 8 171,46 €

AUTRES RECETTES DIVERSES : les recettes 2019 sont supérieures à celles de 2018 : + 687,13 €
(dont amortissements des subventions pour 85 194 €)

CONCLUSION

la vente de l'eau est la recette principale du Syndicat.

Le montant total des recettes 2019 (hors excédents reportés) est en hausse par rapport à 2018 : + 64 166,07 € (+5,9%)

Bilan financier 2019

**Période du 1^{er} janvier 2019
au
31 décembre 2019**

Section exploitation

En 2019

Dépenses réalisées : 1 228 221,08

Recettes réalisées : 1 651 606,37

Soit un excédent = **423 385,29**

En 2018

- 78 191,99

Dépenses réalisées : 1 017 771,99

Recettes réalisées : 1 519 349,27

Soit un excédent = **501 577,28**

Dépenses d'exploitation

En 2019

Dépenses réalisées : **1 228 221,08**

En 2018

+ 210 449,09

Dépenses réalisées : **1 017 771,99**

CHAPITRE 011 :

CHARGES A CARACTERE GENERAL

Dépenses 2019 : **521 470,90**

+ 139 159,89

Dépenses 2018 : **382 311,01**

Les postes dont les dépenses ont
diminué par rapport à 2018
sur le chapitre 011

c/613 (location de matériel) :

dépenses 2019 = 7 790,79

- 535,39

dépenses 2018 = 8 326,18

c/6378 (redevance agence sur
prélèvements) :

dépenses 2019 = 17 643

- 5537

dépenses 2018 = 23 180

Les postes dont les dépenses ont
augmenté par rapport à 2018
sur le chapitre 011

c/6061 (factures électricité)

dépenses 2019 = 79 100,04

dépenses 2018 = 41 161,53

+ 37 938,51

c/6063 (fournitures entretien)

dépenses 2019 = 148 984,43

dépenses 2018 = 96 348,39

+ 52 636,04

c/615 (entretiens et réparations)

dépenses 2019 = 118 110,49

+ 53 839,41

dépenses 2018 = 64 271,08

c/616(assurances)

dépenses 2019 = 25 873,92

+ 2 467,19

dépenses 2018 = 23 406,73

c/6066 (carburants) :

dépenses 2019 = 9 548,69

+ 996,17

dépenses 2018 = 8 552,52

c/6068 (produits traitement) :

dépenses 2019 = 84 129,72

+ 9 547,95

dépenses 2018 = 74 581,77

c/622 (analyses) :

dépenses 2019 = 15 574,48

dépenses 2018 = 11 485,67

+ 4088,81

c/626 (frais postaux) :

dépenses 2019 = 9 245,55

dépenses 2018 = 7 250,78

+ 1994,77

CHAPITRE 012 :

CHARGES DE PERSONNEL

Dépenses 2019 : **351 387,75**

+ 59 198,94

Dépenses 2018 : **292 188,81**

CHAPITRE 014 :

REDEVANCE POLLUTION

Dépenses 2019 : 111 666,00

Dépenses 2018 : 111 055,00

soit + 611,00 €

CHAPITRE 65

(admissions en non valeur, indemnité Elu)

dépenses 2019 : 11 376,70

- 1 491,87

dépenses 2018 : 12 868,57

CHAPITRE 66

(charges financières) :

+ 3 391,73

dépenses 2019 : 44 655,40

dépenses 2018 : 41 263,67

CHAPITRE 68

(dotations aux amortissements)

dépenses 2019 : 187 480,01

+ 9 796,86

dépenses 2018 : 177 683,15

Recettes d'exploitation

En 2019

Recettes réalisées : **1 651 606,37**

En 2018

Recettes réalisées : **1 519 349,27**

+ 132 257,10

Recettes vente eau 2019 :

1 022 840,35

+ 72 224,30

recettes vente eau 2018 :

950 616,05

Recettes branchements 2019 :

37 873,82

- 8 171,46

Recettes branchements 2018 :

46 045,28

Année 2019 : 39 branchements réalisés

Chapitre 77 : produits exceptionnels

recettes 2019 : **4 218,40**

(remboursements de sinistres)

c/777 : amortissements subventions

Recettes 2019 : **85 094**

+ 3 881,00

Recettes 2018 : **81 213**

Excédents reportés :

Excédent 2018 reporté : **501 577,28**

+ 68 091,03

Excédent 2017 reporté : **433 486,25**

Section investissement

en 2019

dépenses réalisées : 313 555,54
recettes réalisées : 467 622,20
soit un excédent = **+ 154 066,66**

Section investissement

en 2018

dépenses réalisées : 406 595,23
recettes réalisées : 646 145,78
soit un excédent = **+239 550,55**

Le point sur les dépenses d'investissement réalisées en 2019

c/203 : **34 508,63€** (MO SOCAMA), **5 184€** (HONORAIRES ARCHITECTE BRUDIEUX)

c/2051 : **2075€** (logiciels PAYFIP et IMMO CERIG)

c/2156 : **20 149€** (achats de 412 compteurs, remplacement cuve lait de chaux)

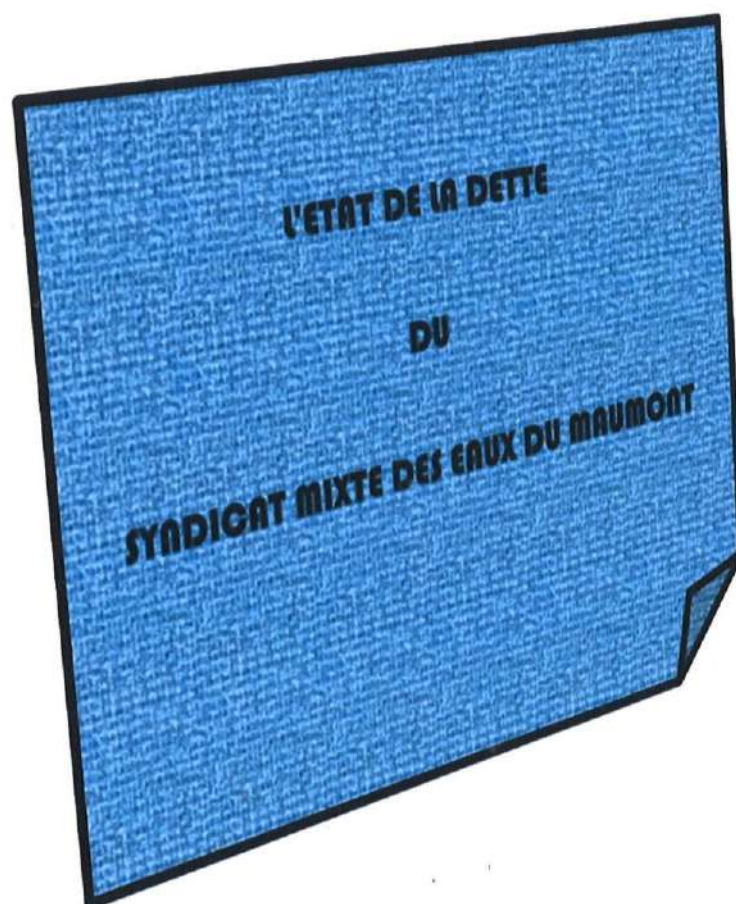
c/218 : **19 199,06€** (achat matériels informatique pour le siège, appareil de radiodétection pour le service technique, mise en place d'un SG 4000 pour la sécurisation des données du réseau à la station Eau Grande)

c/2313 : **47 947,96** (travaux liés à l'agrandissement du siège)

Le point sur les recettes principales d'investissement réalisées

en 2019 :

reprise de l'excédent 2018 = **239 550,55**
versement subvention DETR siège = **11 700,60**
amortissements 2019 = **187 480,01**



RECAPITULATIF DES EMPRUNTS AU 1^{ER} JANVIER 2019

3 EMPRUNTS A LA CAISSE ÉPARGNE

1 EMPRUNT AU CRÉDIT AGRICOLE A ÉCHÉANCE ANNUELLE ET TAUX FIXE

- DETTE EN CAPITAL AU 01/01/2019 : 1 298 963,64 Euros
- DETTE EN CAPITAL AU 31/12/2019 : 1 228 206,79 euros
- ANNUITE 2019 A REMBOURSER : 114 427,58 €
dont 43 670,73 € pour les intérêts et
70 756,85 € pour le capital

 DETAIL DES 3 EMPRUNTS EN COURS EN 2019 A LA CAISSE EPARGNE :

1. **EMPRUNT DE 122 000 € :**

Taux fixe (3,35%)
Souscrit pour 15 ans
Dernière échéance à rembourser le 01/04/2020
Annuité de 10 241 € libérée pour 2021

2. **EMPRUNT DE 80 000 € :**

Taux fixe (5,05%)
Souscrit pour 15 ans
Dernière échéance à rembourser le 01/05/2023
Annuité de 7 503 € libérée pour 2024

3. **EMPRUNT DE 1 400 000 € :**

Taux fixe (3,89%)
Souscrit pour 30 ans
Dernière échéance à rembourser le 05/01/2036
Annuité de 78 057 € libérée pour 2037

 DETAIL DE L'EMPRUNT EN COURS EN 2019 AU CREDIT AGRICOLE :

4. **EMPRUNT DE 250 000 € :**

Taux fixe (1,48%)
Souscrit pour 15 ans
Dernière échéance à rembourser le 01/03/2033
Annuité de 18 628,77 € libérée pour 2034

L'état de la dette du Syndicat pour 2019

**DETTE EN CAPITAL
AU 01/01/2019**



➤ **TOTAL : 1 298 963,64 €**

ANNUITES 2019



CAPITAL
➤ **70 756,85 €**



INTERETS
➤ **43 670,73 €**



ANNUITES A PAYER EN 2019
➤ **114 427,58 €**

Edition pour le budget

Exercice 2019

Emprunt Contrat / Libellé	Durée (années)	Taux (%)	Dettes à l'origine	Capital au 01/01/2019	Annuité	Intérêts + frais divers	Capital	Capital au 31/12/2019	Intérêts du 01/01/2019 à la dernière échéance 2019	Intérêts de la dernière échéance 2019 au 31/12/2019	Intérêts de la dernière échéance 2018 au 31/12/2018	Organisme prêteur
0519280 PROGRAMME DE TRAVAUX 2005	15	3.35	122 000.00	19 495.54	10 240.30	653.10	9 587.20	9 908.34	165.09	246.05	488.01	CAISSE D'EPARGNE
7114482 EMPRUNT STATION	30	3.89	1 400 000.00	997 032.60	78 056.38	38 784.57	39 271.81	957 780.79	538.67	36 739.43	38 245.90	CAISSE D'EPARGNE
7544924 EMPRUNT MISE EN CONFORMITE DES CAPTAGES	15	5.05	80 000.00	32 435.50	7 502.13	1 637.99	5 864.14	26 571.36	550.55	890.84	1 087.44	CAISSE D'EPARGNE
00002034494 EMPRUNT TRAVAUX CANA STE FEREOLE	15	1.48	250 000.00	250 000.00	18 628.77	2 595.07	16 033.70	233 968.30	439.72	2 875.96	2 155.35	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE
TOTAUX			1 852 000.00	1 296 963.64	114 427.58	43 070.73	70 756.85	1 228 208.79	1 694.03	40 754.28	41 976.70	

Préfecture de la Corrèze
Reçu le

15 AVR. 2019

Contrôle de Légalité

**DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DU SYNDICAT
AU 31 DECEMBRE 2019**

EMPRUNT	CAISSE EPARGNE EMPRUNT N°1 122 000 €	CAISSE EPARGNE EMPRUNT N°2 1 400 000 €	CAISSE EPARGNE EMPRUNT N°3 80 000 €	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT N°4 250 000 €	
annuités	10 240,30 €	78 056,38 €	7 502,13 €	18 628,77 €	
capital restant dû au 31/12/2019	9 908,34	957 760,79	26 571,36	233 966,30	<i>total</i> 1 228 206,79

MONTANT TOTAL DE L'ENCOURS DE LA DETTE : CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2019 : 1 228 206,79 €

EPARGNE BRUTE ANNUELLE 2019 (Capacité d'Autofinancement Brute) : 24 194,02 €

(recettes réelles de fonctionnement 2019 : 1 064 935,09 - dépenses réelles de fonctionnement 2019 : 1 040 741,07)

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE AU 31/12/2019 = $\frac{1\,228\,206,79}{24\,194,02}$ = 50,76 soit **50 ans 7 mois**

Pour l'année 2019 :

Le Syndicat totalise au 1er janvier 2019 3 emprunts à la Caisse d'Epargne et 1 emprunt au Crédit Agricole

A la Caisse d'Epargne :

- Emprunt de 122 000 € souscrit en 2005 pour divers travaux d'adduction d'eau dernière échéance 01/04/2020
- Emprunt de 80 000 € souscrit en 2008 pour dossier de mise en conformité des captages dernière échéance 01/05/2023
- Emprunt de 1 400 000 € souscrit en 2007 pour la nouvelle unité de traitement dernière échéance 05/01/2036

Au Crédit Agricole :

- Emprunt de 250 000 € souscrit au CREDIT AGRICOLE en 2018 avec une première échéance au 1^{er} mars 2019 pour 18 628.77 € (échéance annuelle fixe). Cet emprunt est destiné à financer des travaux AEP canalisation de Ste Féréole. La dernière échéance est fixée au 1^{er} mars 2033.

les dépenses d'investissement réalisées en 2019

(hors amortissements des subventions et remboursement du capital des emprunts)

DESIGNATION DES DEPENSES REALISEES	DEPENSES BUDGETEES SUR LE CHAPITRE	DEPENSES HT REALISEES SUR LE CHAPITRE
frais études (MO SOCAMA pour travaux PAB ST MEXANT et cana STE FERECOLE) honoraires architecte pour agrandissement du siège achats de logiciels	sur chapitre 20 : 98 300,00	41 767,63
achats matériels spécifiques exploitation (compteurs d'eau et remplacement de la cuve lait de chaux) achats de matériels informatique pour le siège, appareil de radiodétection pour le service technique mise en place d'un SG 4000 pour la sécurisation des données du réseau	sur chapitre 21 : 145 131,00	39 348,06
Travaux liés à l'agrandissement du siège	sur chapitre 23 : 651 000,00	47 947,96
TOTAUX	890 431,00	129 063,65

Commentaires

En 2019 :

En ce qui concerne les achats divers de matériels budgétés et réalisés en investissement, le Syndicat a acheté en 2019 :

- *350 compteurs d'eau volumétriques*
- *62 compteurs d'eau équipés pour la télérelève*
- *Une cuve lait de chaux en remplacement de l'existante à la station de l'Eau Grande*
- *Un appareil de radiodétection*
- *Le renouvellement du parc informatique au siège*
- *La mise en place d'un PC de supervision à la station pour la sécurisation des données*

Seuls les travaux liés à l'agrandissement du siège à Favars ont commencé en 2019.

IV - LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre, des indicateurs de performance ont été définis. Il s'agit d'indicateurs permettant de suivre les différentes composantes du service et qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances. Il s'agit d'outils de pilotage facilitant l'inscription des services dans une démarche de progrès. Pour les usagers, ils constituent des éléments d'explication du prix de l'eau.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions standardisées, élaborées par un groupe de travail associant des experts représentatifs des acteurs de la gestion des services de l'eau : représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés. Ces indicateurs doivent être renseignés chaque année par l'ensemble des services au sein du rapport annuel sur le prix et la qualité des services.

Les indicateurs sont de 2 types : des indicateurs descriptifs, qui permettent de caractériser le service et des indicateurs de performance qui permettent d'évaluer sa qualité et sa performance.

Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 17, dont 3 indicateurs descriptifs. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvements jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'usager. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social. Chaque indicateur est défini par une fiche codée détaillée fournissant toutes les explications sur ses modalités de calcul et son interprétation et ses limites.

**LES 17 INDICATEURS DE PERFORMANCE 2019
DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT**

THEME	TYPE INDICATEUR	CODE FICHE	LIBELLE	2016	2017	2018	2019
abonnés	descriptif	D101.0	estimation du nombre habitants desservis	7685	7892	8 018	7 955
abonnés	descriptif	D102.0	prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,53 €	2,54 €	2,55 €	2,62 €
abonnés	descriptif	D151.0	délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	30 jrs	30 jrs	30 jrs	30 jrs
qualité de l'eau	performance	P101.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (microbiologie)	100 %	100 %	100 %	100 %
qualité de l'eau	performance	P102.1	taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (physico- chimiques)	94,4%	100 %	100 %	100 %
qualité de l'eau	performance	P108.3	indice d'avancement de protection de la ressource en eau	100 %	100 %	100 %	100 %
réseau	performance	P103.2	indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	110	110	110
réseau	performance	P104.3	rendement du réseau de distribution	78 %	78 %	77 %	82 %
réseau	performance	P105.3	indice linéaire des volumes non comptés	0,72	0,71	0,79	0,54
réseau	performance	P106.3	indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	0,68	0,66	0,74	0,46
réseau	performance	P107.2	taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,06 %	0,73 %	0,3%	0,3%
abonnés	performance	P155.1	taux de réclamations écrites	0 %	0 %	0 %	0 %
abonnés	performance	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %	100 %	100 %
abonnés	performance	P151.1	taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	70 %	56 %	79 %	36 %
gestion financière	performance	P109.0	montant en € des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	4481,52	2239,45	5113.64	3576.82
gestion financière	performance	P153.2	durée d'extinction de la dette	5 ans et 9 mois	4 ans et 6 mois	6 ans et 3 mois	50 ans et 7 mois
gestion financière	performance	P154.0	taux impayés sur les factures d'eau au 31/12	4 %	2%	2%	3%

NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition mars 2020
CHIFFRES 2019

L'agence de l'eau vous informe



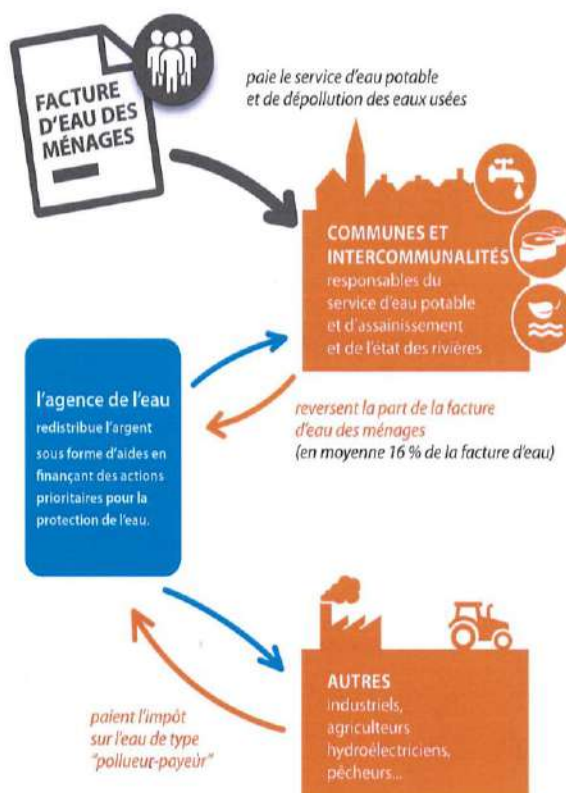
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de 4,19 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 503 euros par an et une mensualité de 42 euros en moyenne (estimation Adour-Garonne d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation),
- le service de collecte et de traitement des eaux usées,
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau,
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA.

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Adour-Garonne : www.eau-adour-garonne.fr

COMBIEN ONT COÛTÉ LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 306 millions d'euros dont 248 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui a payé quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



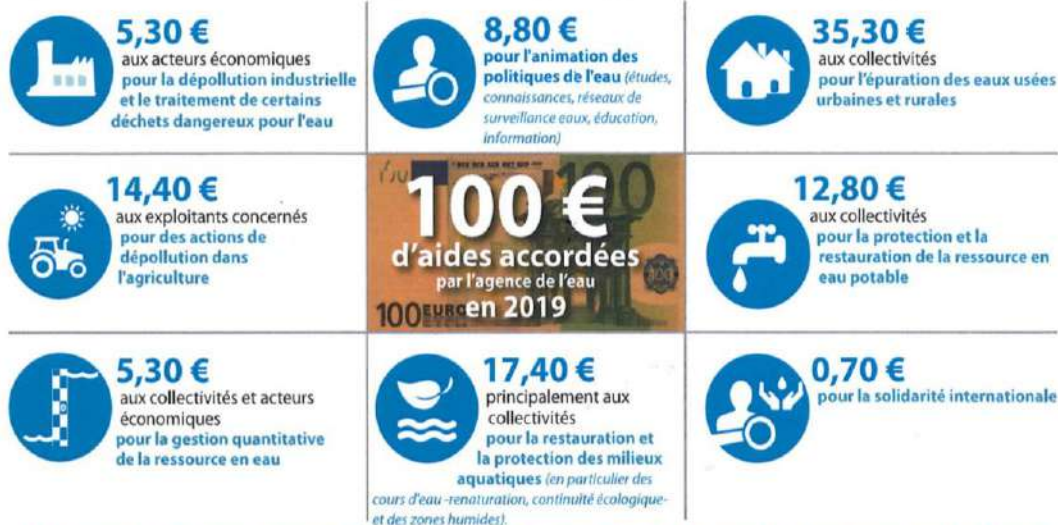
À QUOI ONT SERVI LES REDEVANCES EN 2019 ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2019, elles ont représenté environ 222 millions d'euros.

interventions / aides

Comment se sont réparties les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ? *

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Adour-Garonne



* S'y ajoutent le prélèvement opéré par l'État, le financement des opérateurs de la biodiversité et le fonctionnement de l'Agence.

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Adour-Garonne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

POUR ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES USAGES AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus de 120 M€ ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique. Les solutions fondées sur la nature qui visent à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes en représentent la plus grande part, il s'agit notamment des opérations de restauration de cours d'eau ou des aides à la conversion à l'agriculture biologique.

POUR RÉDUIRE LES POLLUTIONS DIFFUSES EN ENCOURAGEANT LES PRATIQUES LES PLUS FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT

Près de 32 M€ ont été consacrés en 2019 à la lutte contre les pollutions diffuses, dont par exemple :

- près de 17 M€ pour l'agriculture biologique pour 15 000 hectares,
- 5 M€ d'aide dans le cadre d'investissements,
- 3 M€ pour modifications de pratiques,
- 60 captages d'eau potable dits prioritaires (captage Grenelle ou conférence environnementale) bénéficient d'une démarche de plans d'action territoriaux (PAT) mise en œuvre?
- 24 collectifs d'agriculteurs engagés dans une transition vers des systèmes agro écologiques à faible dépendance en pesticides ont été aidés (dispositif dit « groupe 30000 »),
- plus de 2 M€ pour les paiements pour services environnementaux, expérimentation lancée cette année auprès de 385 exploitations pour valoriser les pratiques existantes d'une agriculture de qualité qui protège l'eau, les sols, les milieux et la biodiversité sur nos territoires.

POUR PROMOUVOIR UNE GESTION QUANTITATIVE DURABLE ET ÉCONOME DE LA RESSOURCE EN EAU

- 12 M€ ont été consacrés en 2019 à la gestion quantitative de la ressource et aux économies d'eau,
- grâce à ces aides, 1,4 million de m³ ont été économisés ou substitués au travers des projets aidés,
- 9 projets de territoire pour la gestion de l'eau sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre sur le bassin Adour-Garonne.

POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES DANS LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

57 M€ ont permis d'accompagner plus de 380 communes situées dans des zones défavorisées pour des travaux d'assainissement et d'eau potable. L'Agence souhaite en effet soutenir particulièrement les communes rurales en proposant des modalités susceptibles de pérenniser les travaux engagés.

POUR ACCOMPAGNER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2019, près de 39 M€ ont été consacrés à la protection des milieux aquatiques, ainsi :

- 600 km de cours d'eau ont été aidés pour accompagner la restauration de leur fonctionnalité hydromorphologique,
- plus de 70 ouvrages du bassin ont été équipés afin d'assurer la continuité écologique (possibilité de circulation des espèces animales et le bon déroulement du transport des sédiments) ont été rendus franchissables,
- plus de 30 000 hectares de zones humides ont bénéficié d'une aide de l'Agence pour de la restauration, de l'entretien ou de l'acquisition.

POUR RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU EN RÉDUISANT LES POLLUTIONS PONCTUELLES

Près d'1M€ ont permis d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement par temps de pluie, ainsi environ 4 hectares ont été désimperméabilisés ou déracordés du réseau public.

- 56 M€ ont été consacrés en 2019 aux investissements de dépollution domestique dont principalement sur des masses d'eau en mauvais état subissant une pression domestique forte,
- pour réduire les pollutions dispersées des petites entreprises, des démarches collectives ont été encouragées par l'Agence : près de 90 entreprises de peinture ont été mises en conformité, 2 entreprises de traitement de surface pour le secteur aéronautique se sont mises en rejet zéro. Ainsi 59 kg de substances dangereuses ont été supprimées.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km², soit 1/5e du territoire national).

Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes ressources

souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Sur ses 7,8 millions d'habitants, 30 % vivent en habitat éparés.

C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelque 7 000 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Siège

90 rue du Férétra - CS 87801

31078 Toulouse Cedex 4

Tél. : 05 61 36 37 38 | Fax : 05 61 36 37 28



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Délégations territoriales :

Atlantique-Dordogne

4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 11 19 99 - Fax : 05 56 11 19 98

Départements 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86

et

94 rue du Grand Prat

19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Tél. : 05 55 88 02 00 - Fax : 05 55 88 02 01

Départements 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87

Adour et côtiers

7 passage de l'Europe - BP 7503

64075 Pau Cedex

Tél. : 05 59 80 77 90 - Fax : 05 59 80 77 99

Départements 40 • 64 • 65

Garonne Amont

Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510

12035 Rodez Cedex 9

Tél. : 05 65 75 56 00 - Fax : 05 65 75 56 09

Départements 12 • 30 • 46 • 48

et

97 rue Saint Roch - CS 14407

31405 Toulouse Cedex 4

Tél. : 05 61 43 26 80 - Fax : 05 61 43 26 99

Départements 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82

Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

**Les agences de l'eau
s'engagent pour
améliorer la culture
générale de l'eau.**

**Rendez-vous sur
enimmersion-eau.fr**

et sur les réseaux sociaux



**EN
IMMERSION**

L'eau a quelque chose à vous dire...

LES
AGENCES
DE L'EAU

Établissement public à caractère administratif



2020.... UNE ANNÉE CHAMBOULÉE

AGRANDISSEMENT DU SIEGE DU SYNDICAT AU 8 RUE DES SOURCES A FAVARS

Nouvelle surface de plus de 90 M2 avec la création d'une salle de réunion, d'un local archives et de 2 nouveaux bureaux dont 1 pour l'accueil. Les travaux ont débuté au second semestre 2019 et ne sont pas encore achevés à la date de rédaction de ce rapport (mai 2020).



AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE DU SYNDICAT AU 31 DECEMBRE 2019 AVEC L'ADHESION DE 3 NOUVELLES COMMUNES : CHAMEYRAT, CORNIL et LE CHASTANG PAR ARRETÉ PRÉFECTORAL DU 24 DECEMBRE 2019.

Au 1er janvier 2020, le Syndicat compte 11 communes, 5700 abonnés et 22 élus forment le nouveau Comité Syndical.

MONSIEUR ALAIN DELAGE EST LE NOUVEAU PRESIDENT DU SYNDICAT DEPUIS LE 7 JANVIER 2020

Avec la mise en application au 1^{er} janvier 2020 de la loi NOTRe, l'ancien Président du Syndicat Monsieur Jean-Paul DESNOTS -non élu municipal- a dû cesser ses fonctions la loi Notre imposant au 1^{er} janvier 2020 que le poste de Président d'un EPCI soit détenu par un élu.

ELECTION D'UN NOUVEAU BUREAU DEPUIS LE 7 JANVIER 2020



Le bureau du Comité Syndical est ainsi composé :

PRÉSIDENT DU SYNDICAT : Monsieur DELAGE Alain

PREMIER VICE-PRÉSIDENT : Monsieur DELVERT Michel
DEUXIEME VICE-PRÉSIDENT : Monsieur DUPAS Éric
TROISIEME VICE-PRÉSIDENT : Monsieur GOLFIER Maurice
QUATRIEME VICE-PRÉSIDENT : Monsieur FOUCHÉ Pascal

AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

PREMIER MEMBRE : Monsieur BREUIL Robert
DEUXIEME MEMBRE : Monsieur VIALLE Marcel
TROISIEME MEMBRE : Monsieur CHASTANET Jacques
QUATRIEME MEMBRE : Monsieur VERGNE Jean-Pierre
CINQUIEME MEMBRE : Madame FARFAL Josette
SIXIEME MEMBRE : Madame PATRAUD Nicole

Procès-verbal de l'élection des membres du bureau annexé
à la présente délibération

Pour copie conforme,

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT,

Monsieur DELAGE Alain



ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020 ET NOUVELLES ELECTIONS AU SYNDICAT COURANT 2020

A la date de rédaction de ce rapport (avril 2020) et à cause de la crise sanitaire liée au COVID - 19, les élections des maires n'ont pas encore eu lieu dans les 11 communes composant le territoire du Syndicat. Une fois les maires élus, ils seront en mesure de proposer aux Présidents des AGGLO dont ils dépendent les noms des délégués titulaires et suppléants qu'ils souhaitent voir siéger au Syndicat. Une fois les délibérations adoptées dans les AGGLO le syndicat pourra alors procéder à de nouvelles élections.

LE COVID-19 ET LE SYNDICAT

A la date de rédaction de ce rapport nous vivons une crise sanitaire sans précédent. Un virus nommé COVID-19 sévit sur notre planète terre, plus de 4 millions de personnes contaminées plus de 280 000 morts (à la date de rédaction de ce rapport)

- "Co" signifie "corona",
- "vi" pour "virus" et
- "D" pour "disease" ("maladie" en anglais).

Le chiffre 19 indique l'année de son apparition : 2019

Le fonctionnement du Syndicat s'en est trouvé modifié, chamboulé dès le mardi 17 mars à midi. Tous les travaux en cours ont été stoppés, les bureaux fermés au public et les agents du Syndicat tenus de se confiner par quinzaine à leur domicile.

Un service minimum a cependant été mis en place rapidement.

Un agent maintenu par roulement au secrétariat et 2 agents maintenus pour le service technique dont un par roulement, afin de continuer à assurer la surveillance.

A la date de rédaction de ce rapport tous les agents ont repris, avec la mise en place d'un plan de reprise d'activité avec notamment port de masques, de gants gestes barrières et distanciation sociale strictement à respecter.

En attendant la fin des travaux d'agrandissement du siège avec un espace spécifique lié à l'accueil du public, les bureaux restent fermés. Le 11 mai date du déconfinement sur le territoire et les jours et semaines qui vont s'en suivre seront scrutés de très près par les experts médicaux et l'Etat en espérant qu'un nouveau confinement ne se profile à l'horizon.

Le COVID ne contamine pas l'eau potable c'est une réalité.

En attendant un vaccin nous devons vivre et travailler avec ce virus en se protégeant et protégeant les autres.